R.f. 86 ≈ 90

Bulletin de la Société française de Pédagogie

BULLETIN TRIMESTRIEL

SOMMAIRE DU N° 38

1° *Une expérience d'enseignement par le Cinéma*, par M. LAURENT, Secrétaire de la Cinémathèque de la ville de Paris.

2° *Profession et Culture*, par M. LÉAUD, Inspecteur de l'Enseignement primaire de la Seine.

3° *Les idées modernes en Education Physique*, par M. le Dr CHAILLEY-BERT, Directeur de l'Institut national d'Education Physique.

4° *Bibliographie.*

5° *Communiqués.*

Décembre 1930

N° 38

SIÈGE SOCIAL :
MUSÉE PÉDAGOGIQUE
41, rue Gay-Lussac, PARIS (V°).

Cotisation annuelle..... 10 francs
Etranger..... 15 —

Société Française de Pédagogie

SIÈGE SOCIAL :

MUSÉE PÉDAGOGIQUE, 41, rue Gay-Lussac, Paris (5e)

Chèque Postal : PARIS, 432-03

Conseil d'Administration

Président : M. **Langevin,** Professeur au Collège de France, Directeur de l'Ecole de physique et chimie, 10, rue Vauquelin, Paris (5e).

Vice-Présidents : Mlle **Amieux,** Directrice de l'Ecole normale supérieure de Sèvres ; M. **Bertheloot,** Inspecteur d'Académie ; M. **Gay,** Directeur de l'Ecole normale d'instituteurs de la Seine.

Secrétaire général : M. **Rollet,** Directeur de l'Ecole Diderot, 60, boulevard de la Villette, Paris (19e).

Trésorier : M. **Dominique,** Directeur d'Ecole primaire, 19, rue de Sambre-et-Meuse, Paris (10e).

Mlle **Billotey,** Directrice de l'Ecole normale. — M. **Brunhes,** Professeur au Collège de France. — M. **Bouglé,** Professeur à la Faculté des Lettres de Paris. — M. **Chapuis,** Inspecteur primaire. — M. **Crouzet** Inspecteur de l'Académie de Paris. — M. **Bézard,** Professeur agrégé. — Mlle **Ginier,** Inspectrice primaire honoraire. — M. **Jullian,** Membre de l'Académie française, Professeur au Collège de France. — M. **Kergomard,** Professeur au Lycée Louis-le-Grand. — M. **E. Labbé,** Directeur Général de l'Enseignement Technique. — M. **Léaud,** Inspecteur de l'Enseignement Primaire. — M. **Leconte,** Inspecteur général, Directeur de l'Enseignement Primaire. — M. **Meyerson,** Directeur-adjoint du Laboratoire de Psychologie à la Sorbonne. — M. **Mathieu** et M. **Mironneau,** Inspecteurs de l'Enseignement Primaire. — M. **Félix Pécaut,** Inspecteur général, Directeur de l'Ecole Normale de Saint-Cloud. — Mme **Pivot,** Directrice de l'Ecole Elisa-Lemonnier. — M. **Ripaut,** Directeur du Musée Pédagogique. — Mlle **Véroux,** Professeur au Lycée Jules-Ferry.

Président de la Section de Pédagogie générale : M. **Piéron,** Professeur au Collège de France ; *Secrétaire* : M. **Guéguen,** Instituteur à l'Ecole d'application.

Président de la Section littéraire : M. **Strowski,** Professeur à la Sorbonne ; *Secrétaire* : Mlle **Frelin,** Directrice d'Ecole Primaire.

Président de la Section d'Histoire et de Géographie : M. **Guignebert,** Professeur à la Sorbonne ; *Secrétaire* : Mme **Dous,** Professeur d'Ecole Primaire Supérieure.

Président de la Section musicale : M. **Auguste Chapuis,** Professeur ou Conservatoire ; *Secrétaire* : M. **Chevais,** Inspecteur de chant.

Président de la Section artistique : M. **Quénioux,** Inspecteur général de l'I. P. ; *Secrétaire :* M. **Fréchet,** Directeur de l'Ecole Boulle.

Président de la Section des Sciences : M. **Langevin,** Professeur au Collège de France ; *Secrétaire* : M. **Guibé,** Professeur de Cours Complémentaire.

Président de la Section d'orientation professionnelle : M. **Luc,** Sous-Directeur de l'Enseignement technique ; *Secrétaire* : M. **Fontègne,** Inspecteur général de l'Enseignement technique.

Présidente de la Section d'éducation maternelle : Mme **Coirault,** Inspectrice générale des E. M. ; *Secrétaires :* Mlle **Mouflard,** Inspectrice des E. M. — Mlle **Crépin,** Directrice d'E. M.

Président de la Section des langues étrangères : M. **Pagot,** Professeur à l'Université des Annales ; *Secrétaire* : M. **Guibé,** Professeur de Cours Complémentaire.

TABLE DES MATIÈRES

des Bulletins de la Société Française de Pédagogie

Avril 1919. — 1. *L'Histoire de France : Pourquoi l'aimer, comment l'enseigner ?* (M. Camille JULLIAN).

Novembre 1919. — 2. *Les instruments de travail de l'enseignement littéraire* (Mlle H. GUÉNOT, Professeur agrégée).

Guerre et Education en Amérique (M. H. GOY, Professeur agrégé).

Avril 1920. — 3. *L'enseignement colonial à l'Ecole primaire* (M. Edm. PERRIER, membre de l'Acad. des Sciences et de l'Acad. de Médecine).

L'Ecole Unique (F. BUISSON).

Juin 1920. — 4. *La grammaire et la linguistique* (M. MEILLET, Professeur au Collège de France).

Avril 1921. — 5. *L'arithmétique concrète* (Dr BEAUVISAGE).

Ce que devrait être l'enseignement du chant (M. CHEVAIS).

La sociologie dans les Ecoles Normales (M. BOUGLÉ).

L'orientation professionnelle (J. FONTÈGNE).

Septembre 1921. — 6. *Les méthodes de lecture* (Mlle VÉROUX, Professeur agrégée).

L'orientation professionnelle vers l'Ecole Normale (M. GAY, Directeur de l'Ecole Normale de la Seine).

Décembre 1921. — 7. *La Pédagogie de l'histoire* (M. Ch. GUIGNEBERT, Professeur à la Sorbonne).

La Récitation sensorielle par la Diction mimée (M. Pierre GUÉGUEN, Instituteur).

Mai 1922. — 8. *L'art de faire une classe dans l'enseignement secondaire* (M. PÊCHER, Professeur agrégé).

Novembre 1922. — 9. *L'art de faire une classe dans l'enseignement primaire* (M. CLAIR, Directeur de l'Ecole Annexe).

L'enseignement de la géographie (M. MAURETTE, Professeur agrégé).

Janvier 1923. — 10. *La pédagogie sensorielle* (M. Pierre GUÉGUEN, Instituteur).

La science du chant (Dr FROSSARD, Préparateur à la Sorbonne).

Juin 1923. — 11. *Programmes et Possibilités* (M. LAPICQUE, Professeur à la Sorbonne).

Le travail libre à l'Ecole (M. R. COUSINET, Inspecteur primaire).

Le Cinéma ralenti à l'Ecole primaire (M. NOGUÈS, chef de laboratoire à l'Institut Marey).

Une orientation nouvelle du Travail Manuel (M. LE GALL, Professeur à l'Ecole des Arts appliqués).

L'Education du Mouvement (M. RACINE, Professeur Educ. Physique à l'Ecole Normale).

Décembre 1923. — 12. *La capacité d'attention chez l'enfant* (M. le Dr WALLON, Professeur à l'Institut de Psychologie).

L'effort chez l'enfant (Mme MAURETTE, Professeur au Collège Sévigné).

L'utilisation de l'animal vivant dans l'enseignement élémentaire des Sciences (M. BERTIN, Professeur agrégé).

Le calcul rapide (M. BRANDEBOURG, Calculateur).

Juin 1924. — 13. *L'enseignement de l'Histoire au degré primaire supérieur* (M. DUBUC, Professeur E. P. S.).

Rôle éducatif des projections cinématographiques dans l'enseignement (M. COLLETTE, Direct. Ecole).

La Myopie scolaire (M. le Dr CANTONNET, Président de la Société d'Ophtalmologie).

Pourquoi et comment il faut aimer l'art à l'Ecole (M. Horace THIVET, publiciste).

L'esprit de documentation en Pédagogie (M. Alf. MOULIN, Instituteur).

Décembre 1924. — 14. *L'Ecole active* (M. Ad. Ferrière, Directeur du Bureau International d'Education, à Genève).
L'Ecole municipale en plein air du 17e arrondissement (Mlle Ginier, Inspectrice de l'Enseignement primaire).
Le mouvement pédagogique en France (M. Alf. Moulin).
Mars 1925. — 15. *Un service d'aide sociale* (Mme Alice Jouenne, Directrice d'Ecole).
L'art de la diction (M. Dufrenne, Inspecteur de l'Enseignement primaire).
Une leçon de lecture à l'Ecole primaire (M. Lagey, Directeur d'Ecole).
La Rythmique et l'éducation (J. Dalcroze).
Juin 1925. — 16. *La fonction de globalisation dans l'Enseignement* (M. le Dr Decroly).
La grammaire et la linguistique (M. Meillet, Professeur au Collège de France).
Le latin et la linguistique (M. Ch. Pagot, Professeur agrégé).
L'Enseignement Technique et l'apprentissage (M. Nardon, Inspecteur général de l'I. P.).
Septembre 1925. — 17. *Le rôle de l'Ecole dans la civilisation de l'Instinct sexuel* (M. le Dr Pinard).
L'Enseignement de l'Histoire ancienne (M. Guignebert, Professeur à la Sorbonne).
La portée pédagogique de l'Histoire du Moyen-Age (M. Dupont-Ferrier, Professeur à l'Ecole des Chartes).
L'enseignement de l'Histoire moderne (M. Pagès, Professeur à la Sorbonne).
L'enseignement de l'Histoire contemporaine (M. Seignobos, Professeur à la Sorbonne).
La gymnastique naturelle (M. Forsant, Inspecteur primaire).
L'année psychologique (M. A. Piéron, Professeur au Collège de France).
Décembre 1925. — 18. *La Réforme du latin par les mères de Famille* (M. J. Bézard, Professeur agrégé).
Peut-on simplifier l'enseignement grammatical (M. Clais, Directeur d'Ecole annexe).
Mars 1926. — 19. *L'Education ouvrière et la Culture générale* (M. Grigaut, Professeur Ecole Arts et Métiers).
Le Microscope à l'Ecole primaire (M. Pézard, Professeur à l'Ecole Normale de St-Cloud).
Juin 1926. — 20. *Le Mouvement pédagogique en Italie* (M. H. Goy, Directeur du Bureau de Renseignements scientifiques à la Sorbonne).
Rôle du problème d'Arithmétique dans l'Education générale (M. Weill, Professeur agrégé).
Les Promenades scolaires et les Visites-leçons (H. Lagey, Directeur d'Ecole).
Septembre 1926. — 21. *L'Enseignement scientifique dans les nouveaux programmes secondaires* (M. Maurice Weber, Professeur agrégé de Mathématiques).
De l'état actuel de la Langue française (M. Meillet, membre de l'Institut).
Décembre 1926. — 22. *La Valeur Educative de l'histoire des Sciences* (M. P. Langevin, Professeur au Collège de France).
L'enseignement de la Géographie régionale (M. Kergomard, Professeur agrégé).
La Révolutioin française et la laïcité (M. Aulard, Professeur à la Sorbonne).
L'Utilisation des textes et des lectures dans l'Enseignement de l'Histoire. (M. Petit-Dutaillis, Inspecteur général).
L'Enseignement scientifique dans les nouveaux programmes secondaires (fin) (M. M. Weber).
Mars 1927. — 23. *Le Centenaire de Pestalozzi* (M. Bœni, ex-vice recteur de l'Ecole Réale de St-Gall).
Comment apprendre 7 langues en même temps (M. Ch. Pagot, Professeur agrégé).
L'Enseignement de l'Hygiène et les Cultures microbiennes à l'Ecole et au Lycée (M. V. Boulet, Professeur agrégé).

Histoire locale et Histoire générale (M. GUIGNEBERT, Professeur à la Sorbonne).

Le cinématographe dans l'enseignement (M. BRUCKER, Proviseur du lycée Rollin).

Essais et recherches des Ecoles Maternelles : l'Education intellectuelle (Mlle MOUFLARD, Inspectrice des Ecoles Maternelles).

Juin 1927. — 24. *L'Unification des grammaires* (M. L. MERTZ, Professeur agrégé).

L'Enseignement des langues vivantes par la méthode scientifique (M. L. MARCHAND, Professeur agrégé).

L'Explication des chefs-d'œuvre de l'art musical dans l'enseignement secondaire (M. Alb. CAHEN, Inspecteur général).

Le Dessin dans l'enseignement primaire (M. QUÉNIOUX, Inspecteur général),

et une exposition de dessins d'enfants (M. Louis DUMONT, Directeur d'Ecole primaire).

Septembre 1927. — N° 25. *L'esprit européen* (Georges DUHAMEL).

Orientation professionnelle de la jeune fille vers les métiers dérivant du dessin et du Modelage (Mme CHATROUNE, Directrice de l'Ecole des Arts appliqués de Paris).

Le problème de l'Intelligence : 1° dans l'enseignement primaire (M. CLAIS, Directeur d'Ecole annexe) ; — *2° dans l'enseignement supérieur* (M. PIÉRON, Professeur au Collège de France).

Décembre 1927. — N° 26. *Le Principe d'organisation de l'Enseignement secondaire* (M. J. BÉZARD, Professeur agrégé au lycée Hoche, à Versailles).

La liaison entre l'Ecole maternelle et l'Ecole primaire élémentaire (Mlle GÉRAUD, Inspectrice de l'Enseignement primaire).

La Couleur locale au Maroc (Mme SAISSEL, Inspectrice principale de l'Enseignement professionnel à Paris).

La Méthode belge de démutisation ; application de la fonction de globalisation du Dr Decroly à l'enseignement des sourds-muets (M. HERLIN, Inspecteur belge).

Mars 1928. — N° 27. *L'Education en Grèce* (M. Ch. PICARD, Professeur à la Sorbonne).

L'Education romaine (M. CARCOPINO, Professeur à la Sorbonne).

La Critique expérimentale des méthodes d'examen (M. PIÉRON, Professeur au Collège de France).

L'Ecole joyeuse : Contribution à l'enseignement par la Joie (M. Hermin DUBUS).

Juin 1928. — N° 28. *Dans le Verger des Poètes* (M. Gossez, Docteur ès lettres).

L'Explication des chefs-d'œuvre de la musique dans l'enseignement secondaire (M. P. LANDORMY, critique musical).

Les Arts régionaux (M. Ch. BRUN, agrégé de l'Université).

L'Enseignement rationnel de la Musique par l'éducation de l'oreille (M. MAURAT, Directeur du Conservatoire de Saint-Etienne, et Mlle PELLIOT, Professeur au lycée de Sèvres).

Septembre 1928. — N° 29. *Emploi des Tests dans l'Enseignement* (Mlle WEINBERG, du laboratoire de Psychologie à la Sorbonne).

Les méthodes pédagogiques de l'Enseignement technique (M. Ch. WEBER, Professeur agrégé).

Demandes de Bulletins, au prix de 3 francs l'un, à M. DOMINIQUE, Trésorier, Directeur d'Ecole primaire, 21, rue de Sambre-et-Meuse, Paris, 10e. **Paiements au compte-courant de chèques postaux 432-03. Société française de Pédagogie, 41, rue Gay-Lussac, Paris, 5e,** ainsi que pour la **Cotisation annuelle : France, 10 fr. Etranger, 15 fr.**

Dès que la cotisation est parvenue au compte de chèques postaux, les bulletins parus de l'année courante sont immédiatement adressés.

CAHORS, IMP. COUESLANT (*personnel intéressé*). — 37.109

SUITE DU SOMMAIRE

publié au Bulletin N° 29 de septembre 1928

des Bulletins de la Société Française de Pédagogie

41, rue Gay-Lussac — Paris 5e

Décembre 1928 : N° 30. — 1. *Expériences rurales à propos de la Composition française* (Mme CHENON-THIVET, Inspectrice primaire).

2. *L'Enseignement de la lecture à l'Ecole Maternelle* (Présentation par Mlle MOUFLARD, Inspectrice, de deux essais de Mmes PIQUEMAL et ROMAIN, Directrices d'Ecoles Maternelles).

3. *La force motrice animale et l'Evolution Sociale à travers les âges* (M. le Commandant LEFEBVRE DES NOËTTES).

Mars 1929 : N° 31. — 1. *L'Enseignement et la Société des Nations* (M. GRIGAUT).

2. *Le Surmenage Scolaire* (M. Henri LAUGIER).

3. *La Méthode des fiches dans l'enseignement des langues vivantes* (M. MERTZ, Professeur à Charlemagne).

4. *Le rôle du cinématographe dans l'Enseignement des Sciences Naturelles* (M. CHEMIN, Professeur à Buffon).

Juin 1929 : N° 32. — 1. *Pour un enseignement social de l'Histoire* (M. LÉAUD, Inspecteur primaire).

2. *Les causes psychophysiologiques de l'inattention chez l'enfant* (M. le Dr WALLON).

3. *L'emploi du Phonographe dans la présentation des chefs-d'œuvre de l'art musical* (M. ROGER-DUCASSE, Inspecteur principal).

Sept. 1929 : N° 33. — 1. *La vie dans les Ecoles Normales d'Institutrices* (Mlle FLAYOL, Directrice d'Ecole Normale).

2. *L'art d'enseigner* (livre de M. GAY, Directeur d'Ecole Normale à Paris).

Décembre 1929 : N° 34. — 1. *Organisation de l'Enseignement Commercial* (M. RACHINEL).

2. *La Méthode expérimentale devant l'Université* (M. BÉZARD).

3. *Les exercices d'observation : un essai tenté à l'Ecole Maternelle par Mme* ROMAIN, *Directrice d'Ecole Maternelle.*

4. *Ce qu'est l'Enseignement technique* (M. ROUMAJON, Inspecteur Général).

Mars 1930 : N° 35. — 1. *Le Congrès d'Elseneur* (Mme COIRAULT, Inspectrice Générale).

2. *L'Enseignement du Calcul à l'Ecole Primaire* (M. Marcel BEUDIN, Professeur d'Ecole d'Application).

3. *L'Enseignement élémentaire de la Physique* (M. Charles COLIN, Professeur à Lavoisier).

4. *L'Orientation professionnelle par les Ateliers-Ecoles de la Chambre de Commerce de Paris* (M. LOMONT, Inspecteur primaire).

5. *La Coopération à l'Ecole* (M. BUGNON, Inspecteur primaire).

Juin 1930 : N° 36. — 1. *La Culture Générale et l'Enseignement technique* (M. ROUSSEAU, Directeur de l'Ecole Nationale Arts et Métiers de Châlons).

2. *La jeunesse et l'esprit international* (M. Ernest BOVET, Secrétaire général de l'Association Suisse pour la Société des Nations).

3. *Une expérience d'enseignement de l'espéranto à des élèves de 2e et de 1re du Lycée Hoche à Versailles*, par M. GUADET, Professeur.

4. *L'œuvre de Richard Wagner : essai de présentation des chefs-d'œuvre de l'art musical*, par M. L'HOPITAL, Inspecteur Général.

Conseil d'Administration

Président : M. **Langevin,** Professeur au Collège de France, Directeur de l'Ecole de physique et chimie, 10, rue Vauquelin, Paris (5e).

Vice-Présidents : Mlle **Amieux,** Directrice de l'Ecole normale supérieure de Sèvres ; M. **Bertheloot,** Inspecteur d'Académie ; M. **Gay,** Directeur de l'Ecole normale d'instituteurs de la Seine.

Secrétaire général : M. **Rollet,** Directeur honoraire de l'Ecole Diderot, 140, avenue du Roule à Neuilly-sur-Seine.

Trésorier : M. **Dominique,** Directeur d'Ecole primaire, 21, rue de Sambre-et-Meuse, Paris (10e).

Délégué aux Conférences : M. **Guibé,** Professeur de Cours complémentaire, 13, rue de Sévigné, Paris (4e).

Mlle **Billotey,** Directrice honoraire d'Ecole normale. — M. **Bouglé,** Directeur-adjoint de l'Ecole Normale supérieure. — M. **Chapuis,** Inspecteur primaire. — M. **Crouzet,** Inspecteur de l'Académie de Paris. — M. **Bézard,** Professeur agrégé. — Mme **Fraysse,** Directrice de l'Ecole Normale de la Seine. — Mlle **Ginier,** Inspectrice primaire honoraire. — Mme **Georget,** Secrétaire générale du Musée Pédagogique. — M. **Jullian,** Membre de l'Académie française, Professeur au Collège de France. — M. **Kergomard,** Professeur au Lycée Louis-le-Grand. — M. **E. Labbé,** Directeur Général de l'Enseignement Technique. — M. **Lebrun,** Directeur-adjoint du Musée Pédagogique. — M. **Léaud,** Inspecteur de l'Enseignement Primaire. — M. **Leconte,** Inspecteur général, Directeur de l'Enseignement Primaire. — M. **Robert Lévy,** Professeur à l'Ecole Normale Supérieure. — M. **Meyerson,** Directeur-adjoint du Laboratoire de Psychologie à la Sorbonne. — M. **Mathieu** et M. **Mironneau,** Inspecteurs de l'Enseignement Primaire. — M. **Félix Pécaut,** Inspecteur général, Directeur de l'Ecole Normale de Saint-Cloud. — Mme **Pivot,** Directrice de l'Ecole Elisa-Lemonnier. — M. **Ripaut,** Directeur du Musée Pédagogique. — M. **Chevais,** Inspecteur de l'Enseignement musical. — Mlle **Véroux,** Professeur au Lycée Jules-Ferry.

Président de la Section de Pédagogie générale : M. **Piéron,** Professeur au Collège de France ; *Secrétaire* : M. **Guéguen,** Professeur à l'Ecole d'application.

Président de la Section littéraire : M. **Strowski,** Professeur à la Sorbonne ; *Secrétaire* : Mlle **Frelin,** Directrice d'Ecole Primaire.

Président de la Section d'Histoire et de Géographie : M. **Guignebert,** Professeur à la Sorbonne ; *Secrétaire* : Mme **Dous,** Professeur d'Ecole Primaire Supérieure.

Président de la Section musicale : M. **Roger-Ducasse,** Inspecteur principal de l'Enseignement musical ; *Secrétaire* : M. **Schlosser,** Inspecteur de l'Enseignement musical.

Président de la Section artistique : M. **Quénioux,** Inspecteur général de l'I. P. ; *Secrétaire :* M. **Fréchet,** Directeur de l'Ecole Boulle.

Président de la Section des Sciences : M. **Langevin,** Professeur au Collège de France ; *Secrétaire* : M. **Guibé,** Professeur de Cours Complémentaire.

Président de la Section d'orientation professionnelle : M. **Luc,** Sous-Directeur de l'Enseignement technique ; *Secrétaire* : M. **Fontègne,** Inspecteur général de l'Enseignement technique.

Présidente de la Section d'éducation maternelle : Mme **Coirault,** Inspectrice générale des E. M. ; *Secrétaires* : Mlle **Mouflard,** Inspectrice des E. M. — Mlle **Crépin,** Directrice d'E. M.

Président de la Section des langues étrangères : M. **Pagot,** Professeur à l'Université des Annales ; *Secrétaire* : M. **Guibé,** Professeur de Cours Complémentaire.

Numéro 38 Décembre 1930

BULLETIN

DE LA

Société Française de Pédagogie

Les cotisations doivent être versées au compte courant de chèques postaux, Paris 432.03, — Société Française de Pédagogie, 41, rue Gay-Lussac, Paris, 5e.

CONFÉRENCES

JEUDI 8 JANVIER 1931, à 17 h.

Au Conservatoire des Arts et Métiers

L'Art et l'Enseignement technique

par **M. MAGNE**, *Prof. au Conservatoire des A. et M.*

Présidence de M. LUC, *Directeur-Adj. de l'Enseignement technique*

JEUDI 22 JANVIER 1931, à 16 h. 30

Au Musée Pédagogique

Le Problème de la Culture et ses principaux aspects

par **M. Henri PIÉRON**, *Professeur au Collège de France*

Présidence de M. PAUL LANGEVIN

JEUDI 5 FÉVRIER 1931, à 17 h.

Au Musée Pédagogique

Les Réalisations actuelles en Education physique

par **M. RACINE**, *Prof. hon. du Cours Sup. d'Educ. Physique*

Présidence de M. FAUBERT, *Inspecteur Général de l'E. P.*

Démonstrations pratiques par des Professeurs

Film. Leçon d'Education physique à l'Ecole (garçons et filles)

à 16 h. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Compte rendu moral et financier de l'année 1930

JEUDI 26 FÉVRIER 1931, à 16 h. 30

Au Musée Pédagogique

Participation de l'Enseignement des Sciences Naturelles

A LA CULTURE GÉNÉRALE

par **M. REY**, *Professeur au Lycée Henri IV*

Présidence de M. ROBERT LÉVY, *Professeur à l'Ecole Normale Supérieure*

D. 2

SECTION DE PÉDAGOGIE GÉNÉRALE

UNE EXPÉRIENCE D'ENSEIGNEMENT PAR LE CINEMA

Conférence faite le Jeudi 20 Novembre 1930

par **M. LAURENT**
Secrétaire de la Cinémathèque de la Ville de Paris
sous la présidence de **M. Henri PIÉRON**
Professeur au Collège de France

Mesdames, Messieurs,

Je ne viens pas vous apporter des conclusions définitives sur l'enseignement par le cinéma. La pédagogie du film n'existe pas encore, du moins à ma connaissance. Je vais vous présenter simplement le fruit des observations que j'ai recueillies au cours d'une expérience organisée méthodiquement.

Pendant une année, trois groupes d'enfants, un de filles et deux de garçons ont assisté à une séance de projection animée chaque semaine. Ces enfants avaient de 9 à 11 ans.

Les films présentés furent ceux que l'on trouve dans toutes les cinémathèques et chez quelques éditeurs, c'est-à-dire qu'ils étaient de qualité pédagogique quelconque et de plus ils ne pouvaient prétendre à constituer un programme d'enseignement suivi. L'appareil de projection utilisé avait la faculté de pouvoir remonter une partie du film aussitôt après son passage afin de la projeter de nouveau, pour une observation plus poussée et sans égarer l'attention sur le reste du sujet. Cette caractéristique de l'appareil est très précieuse et m'a rendu de grands services. Chaque projection était suivie d'un devoir illustré. Certains films furent présentés tels qu'ils étaient, sans commentaires, d'autres, les plus simples, furent même projetés sans sous-titres, d'autres enfin furent amplement commentés. Les résultats recueillis vont constituer le fond de cette causerie. Je vais les présenter en liaison avec les facultés de l'esprit.

Education sensorielle. — Au début, l'enfant n'infère pas grand'chose de ce rapide défilé d'images. Comme chacun de nous, il n'est pas observateur. Mais il s'adapte en général assez vite et le résultat devient meilleur. Un fait curieux surgit bientôt. Certains élèves, brillants en classe, ne sont plus remarquables au cinéma. Ce sont des *auditifs* ; habitués à la parole du maître, ils se l'assimilent fort bien et retiennent l'enseignement donné. Devant l'écran, ils sont déconcertés ou sont au moins embarrassés. D'autres enfants, au contraire, malgré la nouveauté du fait sont très vite à leur aise ; ils savent voir, ils font de bons devoirs, de bons croquis, j'entends des dessins bien observés ; ce sont des *visuels*. Le plus souvent ces derniers montraient en classe des

aptitudes pour le dessin. En effet, celui-ci relève plus de l'observation que de l'habileté manuelle. D'ailleurs l'intérêt du cinéma pour l'enseignement du dessin a déjà été utilisé. Dans une école dont j'ai suivi les cours, on apprend à observer à l'aide du cinéma. Après une courte période d'études avec le film, l'élève peut saisir le mouvement dans la rue, autour de lui, avec rapidité et justesse.

Mémoire. — On a reproché au cinéma de se détruire lui-même, les images s'effacent les unes les autres et il ne reste rien de la projection. C'est une affirmation gratuite, je puis certifier qu'il n'en est rien. J'ai tout un stock de devoirs, faits après le passage du film, sans aucun secours extérieur, et qui prouvent nettement le contraire. En voici d'ailleurs deux témoignages. A la fin de décembre, le beau film « Moana » est projeté comme récompense sans être un sujet de leçon. Vers le milieu de janvier, je demande aux élèves, à titre de curiosité, de raconter un épisode du film. La plupart des enfants l'ont raconté tout entier, avec de beaux croquis à l'appui. Un film comique renfermant plus de 50 petits faits puérils a été reconstitué presque en entier par quelques élèves et en grande partie par la plupart d'entre eux. Ce sont là des preuves de souvenir. Il en est d'autres. Des enfants ont reconnu des films à deux ans d'intervalle, et, après arrêt, ont dit ce qui allait suivre.

Intelligence. — Le film ne s'adresse pas particulièrement à l'intelligence, le mouvement peu aider à la démonstration mais sans plus. Toutefois, le dessin animé est un excellent moyen de démonstration pour tout ce qui ne peut se passer au grand jour, comme le fonctionnement d'un organe caché ou le mouvement intérieur d'une machine. Il est dommage qu'il soit aussi coûteux.

Croquis. — Les devoirs des enfants étaient toujours accompagnés de croquis. Je leur ai même généralement conseillé de faire leur dessin avant d'écrire le texte, afin de bénéficier dans la rédaction de l'effort imposé pour la recherche de la forme.

Outre cet avantage pour l'enfant, le croquis a permis de recueillir des renseignements très précieux. J'ai pu constater ceci : de bons devoirs étaient accompagnés de bons croquis, de mauvais devoirs étaient suivis de mauvais croquis, choses assez naturelles, mais une troisième éventualité s'est produite assez fréquemment. De mauvais devoirs ont été très bien illustrés. Cette contradiction m'a intrigué. L'illustration d'un devoir n'est pas simplement un exercice purement manuel comme la copie d'un modèle posé sur une sellette. Il exige une observation aiguë et rapide et une bonne mémoire des formes, facultés rares. Pourquoi les devoirs étaient-ils mauvais ? J'ai été amené à penser ceci : les auteurs de ces devoirs étaient des enfants d'esprit observateur et capables de dessiner, mais leur vocabulaire était trop pauvre, ils ne pouvaient exprimer leurs observations. Il ne suffit pas d'avoir

vu pour raconter, il faut rechercher des mots, construire des phrases, travail difficile pour un enfant. Aussi les moins travailleurs abandonnent-ils la partie, se contentant de dessiner ce qu'ils ont vu. Cette constatation nous prouve que l'enfant retient beaucoup de la projection animée ; s'il ne peut rédiger ses observations, c'est par suite de l'indigence de son vocabulaire et de sa faiblesse en rédaction. Avant d'examiner plus à fond les causes de cette déficience, je voudrais signaler en passant cette remarque. Les filles, qui passent pour avoir plus d'aptitudes que les garçons pour la rédaction, leur étaient nettement supérieures, du moins sur un certain nombre de sujets. Elles dominaient nettement dans les séances où l'on s'adressait à la sensibilité plutôt qu'à l'observation minutieuse. Pour revenir à la question de la rédaction, j'ai encore remarqué ceci. Lorsqu'un sous-titre très expressif passait dans le film, lorsqu'une explication verbale précise était donnée, ils étaient textuellement reproduits dans la plupart des devoirs. Et cela s'explique. L'enfant apprend habituellement surtout par le langage parlé ou écrit ; il est adapté à ce mode d'éducation, comme il a une excellente mémoire, il répète aisément ce qu'il a lu ou entendu. Si, au cinéma, on lui commente le film, avec des arrêts, le mode habituel d'enseignement ne sera guère changé et les résultats seront sensiblement les mêmes. Si au contraire l'enfant est mis en présence du film avec l'ordre impératif d'observer, en lui donnant un minimum d'explications il sera désorienté et son devoir sera moins bon. En effet, il ne lui suffit plus d'observer, — chose déjà extrêmement difficile, et que néanmoins il réussit en partie, ses croquis le prouvent, — mais il faut encore transposer en langage écrit ce qui était images sur l'écran et dans son esprit. Cette tâche pour l'enfant est très dure, il le prouve en s'attachant à toutes les bribes de texte qui passent à sa portée, sous-titres ou commentaires. Mais s'il ne voit que défilé d'images, son travail lui paraît insurmontable. Eh bien, malgré cette difficulté, malgré ce demi-échec, j'avoue préférer ce mode de travail à une belle leçon. Entendons-nous bien : je n'entends pas remplacer toutes les leçons du maître par des films. Non, je veux parler d'une séance hebdomadaire de projection et de son mode de présentation ; je voudrais qu'elle participât d'une tout autre conception que l'enseignement habituel.

Une réserve s'impose encore. Je ne prétends pas qu'il faille abandonner tout espoir d'enseignement positif de connaissances précises par le cinéma. Au contraire, lorsque nous aurons de bons films, il sera naturel de les utiliser pour enseigner, et en particulier pour faire connaître tout ce qui peut être difficilement évoqué en classe. Mais actuellement les bons films sont rares et on peut utiliser ceux que nous avons en s'adressant surtout à l'esprit d'observation et à la mémoire visuelle.

D'ailleurs, nous savons ce qu'il reste des belles leçons dont l'enfant est abreuvé. Comment en serait-il autrement ? Voilà un écolier de huit ans qui reste 30 heures par semaine sur

un banc d'école. Sur ces 30 heures, il y en a peut-être 20 pendant lesquelles il entend parler le maître. Quand il lit, c'est encore du langage qu'il perçoit, comment pourrait-il tout retenir ?

Aussi je demande pour lui une petite variante. Il a de bons yeux et il s'en sert si peu. Plus tard, il ne saura pas voir autour de lui, pas plus que nous qui sommes purement livresques. On m'objectera l'enseignement par l'aspect, l'objet apporté à l'école, la vue fixe, oui évidemment, j'en suis très partisan, mais ils ne peuvent tout montrer, le mouvement leur échappe, et seul jusqu'à ce jour le cinéma a pu le reproduire. En outre, avec l'objet ou la vue fixe, le maître doit encore beaucoup parler et je voudrais un peu le libérer de cette charge. Mais, pour cela, il faudrait de bons films, très simples, très clairs, parfaitement adaptés au niveau des élèves, ne comportant que deux ou trois idées bien exprimées par le mouvement et non par des titres, des films vraiment pédagogiques, et non des bandes commerciales plus ou moins bien adaptées à l'enseignement. Avec ces films je voudrais non plus inculquer de force des notions aux enfants, mais les leur faire découvrir, non à coup de questions qui préparent déjà la réponse, mais par une évolution des êtres ou des choses présentés, par des mouvements tournants, par des fondus, des alternances d'ensembles et de gros plans, par le ralenti ou l'accéléré, enfin par les mille ressources du cinéma. Je suis convaincu que, par ce moyen, l'enfant apprendrait quelque chose. Mais, même si ce procédé fixait dans sa mémoire des notions moins précises que l'enseignement verbal, je le préférerais encore à celui-ci, car j'ai beaucoup plus foi dans la vertu de l'effort personnel que dans les plus belles connaissances dont l'éclat n'est que provisoire.

Un échange de vues a lieu entre *M. Laurent* et *M. Lebrun*, sous-directeur du Musée Pédagogique au sujet de l'emploi du film circulaire ou film sans fin pour la représentation d'un mouvement à phases périodiques comme le cycle d'un moteur à explosion, par exemple.

M. Lebrun exprime également le vœu que *M. Laurent* puisse bientôt faire part aux membres de la Société des observations qu'il aurait dégagées de la comparaison des expériences si intéressantes faites par la Cinémathèque de la Ville de Paris, et des conclusions de l'enquête menée aux Etats-Unis par une maison de films auprès d'un grand nombre d'éducateurs.

Concernant l'utilisation du cinématographe en classe, *M. Lebrun* se déclare d'accord avec *M. Laurent*. Toutefois, il pense que la projection animée peut rendre également de réels services pour l'enseignement de la géographie physique que M. Laurent semblait exclure.

M. Piéron estime que les expériences faites à l'étranger doivent en effet être attentivement examinées et qu'il conviendrait d'envisager l'utilisation éventuelle des films édités aux Etats-Unis, en Allemagne, etc...

Sur la demande de *M. Laurent* qui rappelle que *M. Lebrun* a été directement en contact avec les organisations internationales, M. Lebrun déclare que l'expérience qu'il a acquise au cours de son détachement à la Société des Nations comme Chef du Service d'Etudes Cinématographiques, l'incite à souhaiter, du point de vue français, non seulement une coordination internationale, tâche dont est officiellement chargé l'Institut de Rome, mais d'abord et avant tout une coordination nationale. Actuellement encore les efforts restent dispersés. Les initiatives sont nombreuses, il faut les diriger, les guider, les utiliser. Les éditeurs réclament l'avis des pédagogues. Une coordination des activités officielles et des activités privées permettrait enfin de mettre en valeur et de tirer profit des constatations faites par M. Laurent à la Cinémathèque de Paris, et aussi de celles qui sont faites chaque jour par ceux qui enseignent ou qui administrent. Les exemples offerts par l'Agriculture et l'Enseignement technique sont probants et l'Instruction publique, maintenant que le cinéma scolaire a acquis droit de cité, ne peut plus longtemps rester inactive. Il faut étudier les multiples problèmes soulevés par l'emploi du cinéma, problèmes d'ordre psychologique, physiologique, moral, pédagogique. Il faut mettre de l'ordre dans l'utilisation des projections fixes et animées, il faut organiser l'enseignement en classe et l'enseignement post-scolaire ; il faut aussi que l'Instruction publique puisse défendre le point de vue de l'enseignement public, en s'appuyant sur une organisation rationnelle et puissante, dans les discussions internationales ouvertes dès maintenant au sujet des questions d'échanges internationaux de films, de suppression des droits de douane, question qui précisément a motivé la réunion officielle à Genève, au cours de cette année, d'un groupe d'experts chargés par la Société des Nations d'établir une définition du film éducatif, c'est-à-dire d'enseignement, selon les uns, d'éducation au sens large du mot, selon les autres.

Selon *M. Lebrun,* la conclusion qui s'impose après cet échange de vues, c'est la nécessité maintenant évidente de coordonner les efforts, non pas en créant un Office National, mais en groupant les spécialistes qui ont affirmé leur compétence pour élargir le travail de la Commission Bessou, de 1921, et doter enfin notre enseignement public d'un Centre d'Etudes capable de contribuer efficacement à perfectionner l'utilisation de la projection fixe et du cinématographe comme auxiliaires de l'Enseignement.

PROFESSION ET CULTURE

Conférence faite le 15 Décembre 1930
au Musée pédagogique, 41, rue Gay-Lussac

par **M. LÉAUD**
Inspecteur de l'Enseignement primaire de la Seine
sous la présidence de **M. Paul LANGEVIN**
Professeur au Collège de France

« *Le peuple français ne manquerait pas de s'insurger s'il voyait mettre en pratique les théories de ceux qui prétendraient river ses fils à leur métier et leur interdiraient d'élargir leur horizon.* »

P. LAPIE.

C'est, sans doute, un signe heureux du temps où nous vivons que d'y voir s'affirmer, avec force et persévérance, les préoccupations relatives à la culture autant qu'au métier. Jamais l'on n'avait tant parlé dans la presse, les conférences, voire les réunions publiques, des nécessités de la culture et de ses diverses formes. Ces discussions où s'affrontent les dévots de l'humanisme et les partisans des sciences, sans parler de ceux qui rêvent d'instaurer des « humanités techniques », ne sont pas seulement académiques et ne se présentent plus comme un nouvel aspect de l'éternelle question des Anciens et des Modernes. L'intérêt humain qui s'y trouve en jeu est si grand pour l'avenir d'une démocratie qu'il déborde les vues un peu étroites des spécialistes et les détails ordinaires de la pédagogie : c'est bien là ce qu'ont compris les partisans de « l'école unique » si l'on pense avec nous que, sous cette formule, se placent tous les moyens de culture à utiliser, dans les circonstances les plus souples et les plus généreuses, pour qu'aucune intelligence ne reste en friche.

I. Métier, Savoir et Culture. — Ce souci de faire de tout travailleur un homme cultivé peut sembler chimérique à quelques beaux esprits pour lesquels il suffit que Caliban travaille, se résigne, et trouve la meilleure des consolations dans la croyance à quelque sympathie divine ou dans la poésie de son cœur. Mais, selon l'expression de Jean Guéhenno, « Caliban parle », et même assez clairement. Il nous dit qu'il ne veut pas que ses fils demeurent étroitement rivés à leur métier, esclaves d'un labeur sans horizon, mais qu'ils puissent participer à la vie spirituelle du monde, en accédant à la culture. C'est un problème qu'on ne peut plus éviter. Mais comment le résoudre sans négliger la formation professionnelle qui garde elle-même une place si légitime dans notre économie, et de quelle *culture* s'agit-il enfin ?

Voilà, certes, un mot qui connaît une éclatante fortune, à cause peut-être de son imprécision. Que veut-il dire au juste et sur quel sens peut-on s'accorder ? Observons, d'abord, que la culture n'est pas le savoir, et d'abord ce savoir spécial qu'on dénomme « apprentissage » ou « technique ». Un ouvrier, un ingénieur même peuvent être étroitement adaptés, l'un à la conduite d'une machine, l'autre à la direction d'une fabrication, sans être pour cela des hommes cultivés : la justesse des mouvements et celle des calculs supposent, dans ces deux cas, des connaissances qui peuvent être fort étendues, mais il s'agit d'un savoir utilisé pour une fin déterminée, exclusive. Hors de leur spécialité, ces deux hommes peuvent manquer de réflexion, de compréhension vive et forte, de discernement. Le propre de la culture c'est de qualifier l'esprit, de lui permettre de juger clairement et sainement en toutes circonstances, d'établir des rapports exacts entre les faits, entre les hommes. Et c'est encore quelque chose de plus : c'est une habitude de raisonner assez subtile pour écarter les chances d'erreur et pressentir la vérité, même avant qu'elle ne soit définitivement établie. C'est aussi une aptitude à situer toute chose à sa place dans le système de la société et dans le jeu des lois naturelles ; c'est enfin percevoir la beauté du monde, cette harmonie supérieure qui se révèle dans les œuvres d'art. On voit aisément que, pour atteindre à cette culture, il faut un grand effort de volonté, de pénétration, une expérience qui s'enrichisse constamment. Mais rassurons-nous : cet effort est possible à tout homme qui unit assez de persévérance à sa curiosité, et la culture ainsi conquise, véritable maîtrise de l'intelligence sur les choses, n'est le privilège d'aucune condition sociale. En la distinguant du savoir ou de l'érudition, nous lui donnons, croyons-nous, sa véritable forme, celle de la réflexion sur la vie. « Si le plus savant était le plus cultivé, un élève de nos écoles primaires serait plus cultivé que ne l'était Platon. Il sait, de science précise, mille choses que Platon ne savait pas (1). » Et nous connaissons tous des artisans, des industriels, des paysans qui, pour avoir exercé constamment leur esprit d'observation, leur intelligence, et les avoir fécondés par la lecture, sont des hommes cultivés (leur conversation, originale et variée, le prouve assez bien), même s'ils ignorent, ce qui n'est pas un crime, la succession des Mérovingiens ou les origines du Ramayana. C'est certainement à des types de travailleurs de cette catégorie que songeait un de nos philosophes de l'enseignement professionnel, lorsqu'il se demandait tout récemment : « Les vrais maîtres vont aux choses plus qu'aux livres. Ceux-ci ne sont qu'un reflet. Qu'un homme sache observer, juger, raisonner avec précision, avec exactitude ; qu'il ait acquis cette discipline des gestes, que tous les psychologues ne séparent point de la discipline des pensées ; qu'il se soit élevé d'un coin

---

(1) Jean Guéhenno : *Caliban parle*, p. 163.

bien connu, son métier, à des horizons de plus en plus hauts, et, s'il se peut, à une vue d'ensemble sur le monde ; qu'il ait, au long de sa vie, tiré de la pratique des choses et des hommes les éléments d'une vaste et riche expérience ; qu'il ait acquis à la fois savoir réel et sagesse, est-ce culture ? (1). »

II. Double valeur de la « culture ». — Pour nous, la réponse ne saurait être douteuse : il s'agit bien d'une véritable culture, d'une culture en profondeur, plus riche d'idées que de mots, — et que nous estimons doublement précieuse, à la fois dans l'ordre économique et dans l'ordre civique, ou si l'on préfère humain.

a) Parce qu'elle est réflexion avisée et sûre, la culture permet de s'élever des détails à l'ensemble, par suite, de mieux comprendre et de mieux régler le travail. Un manœuvre est asservi en quelque sorte aux conditions extérieures de sa tâche, il est commandé par la machine bien plus qu'il ne la dirige. Un ouvrier intelligent sait, lui, la place de cette machine dans l'outillage général, son rendement et ses imperfections. Mieux encore, il est assez instruit pour connaître les théories de la physique dont elle n'est qu'une application ; et c'est justement pour cela qu'il pourra s'adapter aux changements à survenir dans l'outillage, chose que le manœuvre ne pourra faire ou n'accomplira qu'à grand'peine. Qu'on ne s'y trompe pas. Cette domination de l'esprit sur la machine est peut-être le trait le plus caractéristique de notre civilisation moderne, mais elle n'a pu s'établir que grâce aux progrès des sciences expérimentales: posséder les éléments de ces sciences, c'est donc une nécessité grandissante, et par cet effort un immense espoir devient possible. Quel espoir ? Celui que Taine a décrit avec tant de force et de lucidité dans ces lignes :

« Les trois quarts du travail humain se font maintenant par les machines, et le nombre des machines, comme la perfection des procédés, s'accroît incessamment. Le labeur manuel diminue d'autant, et par suite le nombre des êtres pensants augmente. Par conséquent, nous sommes exempts du fléau qui a perdu le monde grec et romain, je veux dire la réduction de la population humaine à l'état de bête de somme qu'on exploite, qui périssent, et dont la destruction ou l'abâtardissement graduel ne laisse subsister dans chaque État qu'une petite élite. »

b) C'est précisément parce que cette petite élite devient chaque jour plus considérable dans nos démocraties qu'il y peut régner plus de tolérance et de solidarité. Des intérêts étroitement professionnels opposent souvent les hommes, mais quand ceux-ci en arrivent à comprendre qu'ils sont associés contre la souffrance et la misère, bien des rivalités diminuent ou s'effacent. Connaissant mieux les rapports qui

---

(1) H. Luc : « Il y a fagots et fagots » (*Manuel Général*, n° 1 du 27 avril 1929.

les unissent, ils deviennent plus justes et plus fraternels. Un homme cultivé remplit mieux son devoir social que l'ignorant jeté à tous les vents de la politique comme à toutes les violences des passions publiques.

III. Comment former le travailleur « cultivé ». — Travaillons donc, nous dira-t-on, à former des citoyens cultivés et des producteurs intelligents. Mais quel but donner à la culture définie pour eux, et quels moyens ont-ils d'y accéder ?

A) Nous en avons assez dit pour faire entendre que nous ne pensons pas à séparer la culture de la profession. C'est que la culture n'est pas pour nous un luxe de l'esprit, une espèce de superflu intellectuel auquel atteindraient seulement ceux qui disposent de beaucoup de temps, de larges ressources et d'aptitudes spéciales. Perfectionnement de l'intelligence, la culture peut s'affirmer partout et sous toutes les formes, à la condition d'étudier l'homme et de le révéler à lui-même. A ceci, les humanités classiques (à base de latin et de grec) sont, sans doute, merveilleusement propres, mais sans avoir, croyons-nous, le monopole de former des esprits pénétrants et justes. Le trésor des humanités modernes, littérature et sciences expérimentales, mathématiques et poésie, nous paraît d'autre part, assez riche pour alimenter une culture neuve et puissante. Il y a de l'intérêt aussi dans cette initiative des « humanités » que l'enseignement technique essaye de réaliser en reprenant la doctrine de Proudhon sur la vertu du travail manuel ramené à ses principes, et purifiant l'esprit du verbalisme ou du préjugé de cette intelligence purement spéculative qui « emplit les villes d'orgueilleux raisonneurs et de contemplateurs inutiles ». Toutefois, cette philosophie du métier, — dont le métier reste le centre après en avoir été le point de départ, — peut-elle suffire à toutes les obligations, répondre à toutes les complexités de la vie moderne ?

Il est permis d'en discuter et de souhaiter que, sur un horizon plus vaste, embrassant la riche diversité des autres métiers, le travailleur satisfasse à la fois son besoin de se perfectionner et son désir de connaître.

B) C'est parce que nous considérons avant tout le travailleur « moyen », celui qui ne poursuit pas ses études vers les formes de culture des enseignements secondaire ou supérieur, que nous réduisons à quatre le nombre des *moyens* à utiliser par lui,

Le premier, c'est l'action de l'école primaire qui ne se pique pas de distribuer une culture assurément, mais qui, par l'instruction générale donnée, en assure solidement les assises, et qui en fixe le principe par l'éducation du bon sens. Car elle pourrait dire de son élève ce que le fabuliste dit d'un de ses personnages :

« Il avait du bons sens, le reste vient ensuite (1). »

---

(1) Cf. Rossef : « Sur la culture » (*Bulletin du Syndicat du Personnel des E. P. S.*, juin 1929).

Ce reste, le travailleur peut l'acquérir volontairement et se donner une véritable culture personnelle s'il pratique les bonnes lectures (on sait quelle résurrection de nos bibliothèques populaires est en train de s'accomplir), s'il réfléchit sérieusement sur les articles d'un journal, lui-même sérieusement informé (il faudrait déjà un vaste savoir pour les comprendre tous) (2), enfin, s'il utilise les loisirs laissés par sa profession à l'étude d'une science ou d'un art particulier, voire d'une langue vivante étrangère. (Qu'on ne crie pas ici à l'invraisemblance, car nous voyons, à Paris, des « professionnels » de tout ordre réaliser cet accroissement et cet équilibre de leurs connaissances dans nos cours publics).

IV. Un autre aspect du problème. — Demandons-nous, à présent, pour conclure, si cette culture ainsi donnée et lentement acquise peut se développer en tous les esprits. C'est encore un aspect du problème et des plus graves, car il s'agit de savoir si, dans nos démocraties, l'élite ne saurait se confondre à la limite avec l'ensemble des citoyens. Cela ne faisait point de doute pour un Descartes, confiant dans la valeur universelle de sa « Méthode » et assez optimiste pour écrire : « J'ai pris garde en examinant le naturel de plusieurs esprits qu'il n'y en a presque point de si grossiers ni de si tardifs, qu'ils ne fussent capables d'entrer dans les bons sentiments et même d'acquérir les plus hautes sciences s'ils étaient conduits comme il faut. » L'examen impartial des faits nous rend aujourd'hui moins audacieux, et les investigations de la psychologie nous montrent plutôt qu'un pouvoir d'invention est inhérent à chaque esprit dont les possibilités de développement en seraient d'avance limitées (3)...

Mais ces limites n'ont rien d'inflexible, et tout homme peut accroître sa raison, s'il le veut bien, en prenant son appui sur sa profession qui s'en trouve elle-même relevée et élargie. Par le bon sens, chacun peut atteindre un certain degré de culture, échapper en tout cas à l'emprise de la routine et des préjugés.

« Ce qui distingue à jamais l'Hellène du Barbare, écrivait le vieil Hérodote, c'est qu'il fut toujours raisonnant et dégagé de crédulité sotte. » N'est-ce point ce qu'on peut dire encore de tout homme civilisé, c'est-à-dire cultivé ?

A. Léaud,
Inspecteur de l'Enseignement primaire de la Seine.

M. Paul Langevin remercie le conférencier et dit :

M. Léaud a présenté la culture dans le sens très humain où elle participe à l'élévation de l'homme. Le but, qui est la compréhension plus large de l'activité individuelle, est diffi-

---

(1) Cf. Lapie : « Pour la raison » (Comment lire son journal).
(2) C'est la thèse de Claude Bernard.

cile à atteindre par le seul point de vue de la Profession. J'ai l'impression que la Profession a pour effet de séparer les individus, tandis que la culture est, au contraire, ce qui les rapproche. La participation plus large de l'individu à l'élévation de l'esprit, ne peut être fournie par la profession. Il est indispensable que la culture soit donnée à l'origine de la formation intellectuelle et avant l'apprentissage de la profession : mettre l'individu en contact avec les diverses formes de l'activité humaine, sans établir entre elles une hiérarchie, tel doit être le but de cette préparation initiale. Cette culture générale est une sorte de trait d'union entre les formes de l'activité humaine, et en même temps, elle doit être capable d'organiser l'individu en vue de l'activité collective.

Si nous pouvons préparer par une éducation nouvelle cette culture, nous aurons participé à l'amélioration des conditions humaines. Le Conservatoire des Arts et Métiers, à Paris, par ses cours d'adultes, contribue à la communication du savoir pour ceux qui n'ont pas eu la chance de le recevoir dans leur jeunesse.

La nécessité apparaît d'une réorganisation générale de l'Enseignement dans laquelle nous pouvons mettre à la pórtée de tous, cette culture capable de former une élite.

M. *Laugier*, inspecteur honoraire de l'Enseignement primaire, craint que les moyens d'arriver à cette culture ne soient pas encore suffisamment efficaces. Les moins susceptibles d'instruction sont le plus directement conduits au métier. L'enfant pourvu du certificat d'études primaires est poussé trop souvent, par la famille, vers le fonctionnarisme, facteur rural, service des chemins de fer, etc. Il croit indigne de lui de rester à la campagne. Prolonger l'école, cela est nécessaire pour que l'enfant apprenne davantage. Maintenant, dans quelle mesure participera-t-il à la culture ? C'est difficile à dire. Faut-il croire, comme on l'a dit, que la culture est « ce qui reste quand on a tout oublié » ?

Il faut donc juger ce qui doit être aux programmes, ce qui peut être exigé aux examens, dans lesquels il n'y a pas d'épreuve de culture, même aux examens d'enseignement supérieur.

Et quand on sera fixé sur ces connaissances, savoir faire une part égale au savoir et à la culture.

M. *Léaud* répond que la « tyrannie » du certificat d'études lui paraît avoir beaucoup diminué ; mais que ceux qui vont au métier, avec ce diplôme, n'ont pas à s'en plaindre.

M. *Langevin* dit que le préjugé du C. E. P. est celui de la culture verbale contre laquelle nous devons réagir. Il n'est pas douteux que le régime actuel des examens fait jouer un rôle prépondérant au savoir verbal. Le verbalisme trop superficiel doit être pourchassé, banni des études.

Compte rendu de la Conférence sur

LES IDÉES MODERNES EN ÉDUCATION PHYSIQUE

par **M. le Dr CHAILLEY-BERT**

Directeur de l'Institut National d'Education Physique

sous la présidence de **M. FAUBERT**

Inspecteur Général de l'Education Physique

Le Directeur de l'Institut d'Education physique de l'Université de Paris se défend de prétendre résoudre l'immense problème de l'éducation physique. Tout au plus veut-il tenter d'exposer des idées personnelles sur un sujet dont l'importance n'a jamais eu d'actualité plus pressante.

La difficulté est grande de situer la question.

En effet sous ce seul vocable « éducation physique » on désigne des disciplines bien différentes suivant leur destination : tout-petits des écoles maternelles, enfants, adolescents, soldats, jeunes filles, adultes, vieillards même. Une telle variété de buts permet de proclamer qu'il ne saurait y avoir de « Méthode unique » qui puisse les atteindre tous. Une preuve de fait réside dans le grand nombre de méthodes existant dont le moins qu'on puisse dire, c'est qu'aucune n'est parfaite.

Une des idées fondamentales de notre conception actuelle de l'éducation physique est qu'elle doit faire partie intégrante de l'éducation donnée à l'enfant.

C'est bien une conception nouvelle. Il faut remonter jusqu'aux Grecs pour trouver l'éducation physique intégrée à l'éducation générale ; elle voisine avec la musique et l'éloquence, elle est une des formes de l'éducation nationale, et on la trouve à la base des Jeux pythiques, isthmiques, olympiques, etc. Les Romains, au contraire, n'ont pas eu cette conception et rapidement l'éducation physique n'a plus été que les jeux du cirque. Le Moyen Age ne connaît aussi qu'une culture utilitaire réservée du reste à la noblesse : les armes, le cheval, la danse... Il faut arriver au XVIIIe siècle et à Rousseau qui prêche le retour à la nature ; il enseigne à s'occuper du corps en même temps que de l'esprit ; son influence fut immense ; elle s'exerça notamment sur les hommes de l'époque qu'attirait l'œuvre d'éducation : Pestalozzi qui fonde à Yverdon un gymnase où affluent les élèves ; Basedow qui ouvre une école à Dessau et mêle aux exercices intellectuels des exercices physiques, une sorte de pentathlon inspiré des Grecs, auquel il ajoute la natation, le canotage, etc.

Mais cette conception moderne de l'enseignement n'eut pas de suite, malgré son élève Ling.

Avec Nachtegal, Jahn, Amoros, nous revenons à l'éducation physique utilitaire, sans liaison (ou presque) avec l'enseignement ; et il va falloir arriver à la fin du XIXe siècle pour voir

appliquer cette idée renouvelée des Grecs et que les pédagogues les plus éminents, Rabelais, Montaigne, Rousseau n'avaient cessé de défendre.

Suivant le mot de Montaigne nous voulons maintenant « un attelage à deux ».

Nous sommes faits pour bouger ; et que notre besoin de mouvement est loin d'être satisfait. L'écolier qui, plus que tout autre, a besoin d'exercice, est le plus souvent assis ; or l'immobilité et la sédentarité occasionnent des troubles organiques qui réfléchissent sur le psychisme. Nous demandons à l'éducation physique :

1° d'aider au développement harmonieux de l'individu et à son maintien, en luttant contre les distrophies causées par le genre de vie ou d'occupation ;

2° d'être appropriée à son âge, à son sexe, à son état physique et physiologique ;

3° d'être soigneusement dosée, de manière à exiger un effort suffisant sans être une cause de fatigue.

Cette idée du dosage de l'éducation physique est toute récente. Trop de théoriciens et même de praticiens de l'éducation physique ont répandu la fable de l'effort indispensable : il faut « pousser » pour « aguerrir » ; et le débile ou le fatigué incapable de « pousser » était qualifié « mou » ou paresseux. L'expérience nous a appris qu'une telle conception peut aguerrir, ou tuer. L'éducation physique ne peut donner de résultats qu'à condition d'être bien dosée. Tout le monde est d'accord sur ce point. La difficulté commence à l'application. La question est surtout délicate chez l'écolier souvent surmené intellectuellement. Quoi qu'en aient dit certains éducateurs, la fatigue physique ne détruit pas la fatigue intellectuelle ; elle ne fait qu'ajouter une fatigue à une autre, car il y a identité physiologique entre la fatigue intellectuelle et la fatigue physique. Ce qui est vrai c'est que le mouvement nous délasse, après un travail intellectuel, en permettant le jeu normal d'organes qui ont souffert de notre immobilité.

L'éducation physique nécessite un dosage rigoureux, non seulement de quantité, mais d'espèce ; il faut donc agir avec sens, prudence et mesure ; savoir exciter l'organisme sans lasser l'individu ; arrêter l'effort et ramener au calme au moment opportun ; prescrire même le repos absolu, au cas de fatigue.

La discrimination facile des âges ne suffit pas pour conclure à la nature des exercices à pratiquer, il faut encore, grâce à de solides connaissances anatomiques et physiologiques, connaître tous les effets des dits exercices, savoir tous les besoins et toutes les possibilités du sujet avant d'entrer dans la pratique ; et puis, ayant choisi judicieusement, ménager une sage gradation et n'atteindre jamais l'excès qui en tout est nuisible.

Quelques exemples typiques sur la tonicité musculaire, l'état de fatigue, les dangers de l'âge de la puberté font

redouter l'insuffisance des connaissances professionnelles. Ainsi ne pas connaître ou ne pas tenir compte du caractère critique de l'époque de la puberté, abuser des mouvements de contraction statique et rechercher la force plutôt que la souplesse dans le jeune âge, c'est risquer de nuire gravement à l'enfant.

Ainsi donc se précise le caractère scientifique que notre époque entend donner à l'éducation physique : connaissance du sujet et de l'exercice ; choix, dosage et adaptation à l'âge, au métier, au milieu ; ordre, constance, progressivité dans l'effort ; sans préjudice d'une autre caractéristique, morale celle-là mais non moins nécessaire, savoir l'attrait, l'entrain, la bonne humeur.

L'enjeu vaut qu'on s'y arrête : il est certain qu'il s'agit du développement normal des individus, de leur santé, c'est-à-dire de leur bonheur ; mais il est non moins évident qu'il s'agit encore de la nation, de sa vie, de sa force, de son avenir.

L'important est qu'on agisse. Toutes les méthodes ont du bon ; toutes ont de la valeur, sauf à en user à bon escient. Après la gymnastique, dite d'éducation, les sports sont en grande faveur ; c'est plus qu'un goût, c'est une passion qu'il faut utiliser avec un soin jaloux. C'est un gros effort de persuasion à poursuivre : montrer que le sport n'est pas le fait d'une élite, prouver que nul n'est sportif-né, persuader qu'il y a une préparation logique, rationnelle, méthodique qui y conduit et que c'est là la véritable éducation physique dont le sport est la consécration ultime.

Pour enseigner l'éducation physique, il faut des connaissances scientifiques précises, un sens pédagogique averti, une véritable puissance morale. Seul le développement normal du corps des professeurs d'éducation physique permettra la réalisation d'espoirs qui nous sont chers parce qu'ils conditionnent l'existence.

L'assemblée salue d'unanimes applaudissements les conclusions du distingué spécialiste et les aimables propos que lui adresse M. le Président.

Après un échange de vues entre MM. le Dr Gagey, Racine, Debeaupuis et le Conférencier, sur la demande de M. Racine, il est décidé qu'un nouveau débat sera institué sur le même sujet. Il aura lieu le jeudi 5 février 1931, à 17 h., au Musée pédagogique.

Le Secrétaire de séance,

M. Debeaupuis,
Directeur d'Ecole primaire à Paris.

BIBLIOGRAPHIE

I. — Librairie F. Roches, 150, Bd St-Germain, Paris, 6e.

Contes et Romans de Voltaire : Tomes II et III. Le Tome II contient : « Candide » et « l'Ingénu » et le Tome III : « l'Homme aux Quarante Ecus », la « Princesse de Babilone », « Pot pourri », les « Lettres d'Amabed ».

Candide et l'*Ingénu* sont peut-être les plus connus parmi les Contes de Voltaire et ils passent sans doute pour les plus parfaits. D'autre part, c'est une question de la plus brûlante actualité lors de la publication, qui est traitée dans *L'Homme aux Quarante Ecus :* l'administration et la répartition des revenus y sont discutées avec une verve pleine de souplesse — et les sottises des économistes y sont raillées avec un bon sens implacable. *La Princesse de Babilone* peut paraître surtout un léger badinage ; il faut remarquer toutefois de quels traits définitifs Voltaire y sait inscrire l'image des diverses nations : telle la figure inoubliable de milord *Watthen* ou *Qu'importe ! — Les Lettres d'Amabed,* peu connues, pourraient bien cependant, par leur constante ironie et leur fausse naïveté, être rangées parmi les chefs-d'œuvre de la satire sociale ou religieuse.

Le **Tome III** contient aussi un petit conte qu'aucun autre éditeur, depuis l'édition *Encadrée,* n'avait placé parmi les contes plus importants en étendue. C'est une pièce audacieuse et fort curieuse, volontairement entrecoupée de réflexions sans rapports directs avec le récit ; c'est un véritable *Pot-Pourri,* ainsi que le dit son titre. Le thème en est l'histoire symbolique des origines du christianisme et de l'établissement de l'Eglise. Perdu jusqu'à présent dans dix volumes de Mélanges, il méritait d'être remis à son rang.

L'éditeur nous annonce, d'autre part, la toute prochaine publication du **Tome IV.** Il contiendra tous les Contes figurant dans le reste des Œuvres de Voltaire et complètera ainsi la scrupuleuse et remarquable édition des *Textes français,* que nous devons à M. Philippe Van Thiéghem.

II. — Librairie A. Colin, 103, Bd St-Michel, Paris, 5e.

A) **Michelet, Educateur,** par Henri Mignot, directeur d'Ecole Normale.

Michelet s'était intéressé à l'éducation parce qu'il voyait là le grand moyen de préparer l'affranchissement matériel et moral des classes populaires. Ses vues, fécondes et riches d'avenir parce qu'elles procèdent de sa philosophie optimiste et de sa foi démocratique, ont été rapprochées par l'auteur

de « Michelet, Educateur ». Cet ouvrage permet d'apercevoir combien l'œuvre de Michelet reste d'une vivante actualité ; elle touche, en effet, à tous les problèmes qui s'offrent aux éducateurs de notre temps ; crise de l'éducation familiale, légitimité de l'école laïque ; problème de l'enseignement populaire (« l'école unique ») ; nature et besoins de l'âme enfantine ; éducation par l'action, par le livre ; méthodes globales et centres d'intérêt ; procès du verbalisme à l'école, et de l'*immobilité* ; adaptation régionale de l'enseignement et orientation professionnelle ; éducation des femmes, des adultes, etc. Michelet apparaît comme l'héritier de Rousseau et on peut le considérer comme le « précurseur » des éducateurs qui s'efforcent actuellement de définir la méthode des « écoles nouvelles ».

B) **Le Sommeil,** du Dr Lhermitte, dans la *Collection Armand Colin.*

Grâce aux études psychologiques, les recherches cliniques et expérimentales ont jeté sur la question du sommeil et du rêve des lumières surprenantes.

Ce sont ces connaissances nouvelles, qui comptent parmi les plus précieuses acquisitions de la biologie, que le Dr Lhermitte nous expose, avec la double autorité d'un physiologue éminent et d'un psychologue des plus avertis. Son remarquable et curieux ouvrage, qui synthétise et met en pleine lumière les découvertes des savants, est de nature à intéresser non seulement les spécialistes, mais aussi tous ceux qui, dans le grand public, s'intéressent à ce mystère obsédant du sommeil et, d'une façon générale, aux progrès de nos sciences.

III. — La librairie Flammarion, 26, rue Racine, Paris, 6e, publie, dans sa Collection « *Education* », une traduction, par M. J. Peyraube, agrégé de l'Université, du livre si pénétrant de Hans Zulliger : **La Psychanalyse à l'Ecole.**

M. Zulliger exerce ses élèves à rechercher eux-mêmes les causes profondes de leurs difficultés et de leurs fautes. Cette recherche met souvent l'éducateur en présence de ses propres erreurs. Ainsi l'enfant collabore consciemment et intelligemment à sa propre éducation et contribue par surcroît à la formation de son maître.

A travers les cas que l'auteur nous livre sans artifice ni détours, nous pouvons mesurer l'abîme qui sépare la mentalité enfantine de la mentalité adulte et suivre l'effort qu'on peut tenter pour le combler en rejetant de part et d'autre les faux-semblants et les attitudes trompeuses.

L'ouvrage de M. Zulliger pourra surprendre et même susciter d'ardentes controverses, il n'en restera pas moins vrai qu'il constitue pour les éducateurs de bonne volonté un document inappréciable.

IV. — Dans sa collection d' « Actualités pédagogiques », la librairie suisse de Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 26, rue St-Dominique, Paris, 7e, publie : 1° **La crise du français, notre langue maternelle** (à Genève et en Suisse romande), par M. Charles Bally, professeur à l'Université de Genève.

« La vie du langage est régie, comme celle des humains, par deux tendances contradictoires : il change et il résiste au changement ; il se transforme par l'usage qu'on en fait, et cet usage même crée une tradition qui l'immobilise... L'adaptation aux formes nouvelles de la vie et de la pensée trouve toujours un obstacle dans la toute puissance de la tradition... Les idiomes de grande civilisation eux-mêmes sont toujours en retard sur l'ajustement général de la société et de la culture. »

L'auteur montre les difficultés de la langue, l'introduction des expressions provinciales, en Suisse normande, l'abus du solécisme, l'introduction des néologismes, la méconnaissance de la langue maternelle, la gêne de la parole, la pauvreté des moyens d'expression, et c'est contre tout cela qu'il cherche un remède.

Il s'élève surtout contre notre méthode d'enseignement du français, contre la grammaire étudiée avant le vocabulaire, contre la dictée d'orthographe qui exige un effort trop grand de mémoire, contre la lecture des textes choisis d'auteurs classiques, qui « parlent hébreu aux enfants ».

M. Bally pense que la vraie langue de l'enfant est la langue parlée, et que l'oreille est le véhicule naturel du langage, alors que nous faisons travailler l'œil.

Il veut d'abord « enrichir et aménager le trésor des moyens d'expression, doter l'enfant d'un vocabulaire riche en ressources et fortement organisé » ; puis enseigner à l'élève les rapports entre ces moyens d'expression, et lui faire connaître, avant l'analyse grammaticale ou logique, la construction de la phrase en y introduisant d'autres mots unis par le même rapport.

L'enfant apprendra d'abord à s'exprimer librement, mais correctement, si les parents ainsi que le maître s'imposent eux aussi, les formes correctes, évitent la déformation des mots, le langage « bébé » et « petit nègre », et répondent toujours par des phrases de français aux mille questions enfantines.

Il faut utiliser le mouvement, la musique des mots, la mimique expressive, et en tirer le meilleur profit : « peu de réflexion, instinct d'imitation, attention portée vers les mots, ...énoncés globaux, bref, généralement exclamatifs, tels sont les caractères essentiels de l'assimilation du langage dans les premières années ».

Encourageons la personnalité de l'expression de l'enfant, habituons-le au groupement des mots d'après le sens, non d'après la forme, en évitant les fausses associations. Laissons l'enfant penser en bloc les phrases, sans les analyser, comme nous le faisons, exprimer sa pensée « en signes compacts, véritable comprimés de phrases, de forme exclamative, et enveloppés d'une musique et d'une mimique sans lesquelles ils perdent leur véritable signification ».

En dernier lieu, étudions les formes grammaticales, les relations des mots entre eux, et l'analyse grammaticale ou logique : « Mettons-nous à l'école de nos élèves, ils ont beaucoup à nous apprendre ; puissions-nous pénétrer toujours plus avant dans leur âme fragile, avec le souci croissant de ne pas la comprimer ou la dénaturer, mais de l'épanouir. »

Le livre de M. Bally est celui d'un psychologue, ami des enfants. Il apporte des vues neuves, originales à l'enseignement du français, et prouve qu'il n'y doit pas y avoir « crise », en Suisse romande, dans l'étude de notre langue.

2° Dans cette même collection, un livre de M. Constantin Muresanu : **L'Education de l'adolescent par la composition libre.**

Ce livre aussi est tout à fait original et permet de ne pas douter de l'excellence de cette liberté qu'apporte dans sa classe M. Muresanu. Lui aussi aime l'enfant, le suit avec bienveillance, cherche sa confiance, encourage ses confidences, le connaît aussi bien dans sa vie de famille qu'à l'école. « Aimer ses élèves pour les connaître, les connaître pour les comprendre, les comprendre pour aider à leur développement », tel est le rôle du maître.

Grâce à cette connaissance, M. Muresanu obtient de ses élèves les résultats les plus remarquables et les plus encourageants pour l'emploi de sa méthode qu'il pense d'ailleurs applicable, non seulement à l'enseignement par la composition libre, mais aussi à d'autres enseignements.

Ce qu'il cherche c'est le travail créateur dont il donne un grand nombre d'exemples. Par cet entraînement, l'enfant acquiert une confiance en lui, un besoin de production remarquables, une discipline intérieure moralisatrice, un sentiment ardent du devoir envers les autres.

Le livre de M. Muresanu enrichit grandement cette belle « Collection d'actualités pédagogiques », publiée sous les auspices de l'Institut J.-J. Rousseau de Genève, et de la Société belge de pédotechnie.

V. — Reçu également une très intéressante brochure sur **l'Enseignement de la géographie à l'Ecole primaire,** par M. Broutet, 86, rue des Arènes, à Dôle (Jura) : méthode fon-

dée sur l'observation personnelle et directe, et l'étude du milieu géographique où vit l'enfant, les réalités locales, dont l'application est montrée en plaine, sur le plateau, en montagne, au bord de la mer, ainsi que dans l'exécution des cartes.

Une importante bibliographie générale et locale complète cette intéressante brochure que beaucoup d'instituteurs voudront se procurer en écrivant à l'auteur.

VI. — L'Association médico-pédagogique liégeoise (secrétaire général M. Wellens, 11, rue Seraing, à Liége) publie en vue de la réforme de l'enseignement, après son importante brochure sur le « Surmenage », le 2e fascicule réservé aux rapports et résumés des « Journées Médico-Pédagogiques » montrant le **rôle de l'Education dans la préservation de la santé publique.** Des extraits ne suffiraient pas à donner une idée de l'abondance des idées que renferme cette importante brochure de 220 pages dont je ne donne ici que le sommaire : 1. Etat de santé de l'adolescence belge ; — 2. Médecine préventive ; — 3. Le rôle des groupements sociaux et l'éducation populaire en matière d'hygiène ; — 4. Importance de la formation du caractère dans l'amélioration des individus et de la race ; — 5. L'avortement au point de vue médico-légal et social ; — 6. Le rôle de l'éducation dans la protection de la maternité ; — 7. Le rôle éducatif de la Croix-Rouge dans la défense contre les maladies ; — 8. L'éducation prophylactique de la tuberculose dans l'enseignement ; — 9. Contre la tuberculose ; — 10. L'éducation sexuelle des enfants ; — 11. L'éducation et la défense de la moralité publique ; — 12. L'éducation morale et la santé publique ; — 13. Rôle de l'éducation dans la protection du travailleur ; — 14. L'armée éducatrice de la population en matière d'hygiène sociale ; — 15. La mère, éducatrice d'hygiène sociale ; — 16. L'éducation et l'inspection médicale scolaire ; — 17. Œuvre nationale de l'enfance ; — 18. Dépistage précoce des états psychopathiques de l'enfant ; — 19. L'éducation de l'enfance anormale et l'hygiène mentale ; — 20. L'éducation et la criminalité ; — 21. La criminalité infantile et le point de vue pédagogique ; — 22. Le rôle de l'Ecole de service social dans la lutte contre la maladie ; — 23. Le rôle du pédagogue dans la campagne d'hygiène et de prophylaxie mentale ; — 24. L'éducation populaire et la lutte antialcoolique ; — 25. La place de la prophylaxie buccò-dentaire dans la lutte pour la protection de la santé ; — 26. La lutte contre le cancer ; — 27. La lutte contre le péril vénérien.

VII. — Pour les Amis des choses d'Espagne :

La librairie Delagrave vient d'éditer luxueusement, dans

sa collection Pallas, une **Anthologie de la littérature espagnole,** écrite par M. Gabriel Boussagol, professeur à la Faculté des Lettres de Toulouse. L'auteur a voulu y donner une idée de l'évolution de la littérature espagnole, laisser apparaître ses caractères généraux, en même temps que l'individualité de ses principaux écrivains.

VIII. — **Préparation au Brevet Elémentaire.**

Les élèves des écoles primaires supérieures et des cours complémentaires, ainsi que les candidats aux examens du Brevet Elémentaire, de l'Ecole Normale, des Banques, des Contributions, des Postes, de l'Institut Agricole, de l'Institut Industriel, et en général, de tous les examens et concours qui sanctionnent des études primaires supérieures, consulteront avec le plus grand profit les ouvrages de Mathématiques et Sciences (Formulaire, Problèmes d'algèbre, Problèmes de physique) écrits spécialement pour eux par M. Henri Sebban, professeur à l'Ecole Primaire Supérieure de Maison-Carrée (Alger). Ils trouveront ces ouvrages à la librairie « L'Africaine », 18, avenue de la Marne, Alger, et chez l'auteur, à qui ils peuvent s'adresser pour tous renseignements complémentaires.

IX. — Une histoire nouvelle : **Histoire du travail et des travailleurs,** par Maurice Grigaut. Librairie Delagrave. Prix : 15 fr.

Notre collègue, M. Grigaut, professeur à l'Ecole nationale d'Arts et Métiers de Paris, vient de publier un ouvrage qui constitue une innovation : *l'Histoire du travail en France*. Le public et les maîtres y trouveront tous les éléments d'une histoire économique et sociale depuis longtemps désirée dans l'enseignement. Dans une forme simple, que l'auteur a voulue attachante, et qui est accompagnée d'illustrations allant du XVII[e] siècle au « travail à la chaîne », il a présenté, non un résumé, mais l'ensemble des faits sociaux étudiés d'après les sources, en utilisant des documents peu connus, parfois inédits. En un mot, une histoire vraiment nouvelle et qui peut être de grande portée dans l'orientation de l'enseignement.

P. R.

COMMUNIQUES

A) *Le Comité d'Echanges Interscolaires Franco-Allemands* (*10, rue de l'Elysée, Paris, 8e*) rappelle qu'il est à la disposition des élèves de tous les établissements d'enseignement public ou privé qui désirent faire un séjour de vacances en Allemagne en procédant par échange.

361 jeunes gens et jeunes filles ont passé leurs vacances de 1930 en Allemagne, par ce système à la fois le plus économique et offrant le plus de garanties de bien-être matériel et moral.

Pour tous renseignements, s'adresser au siège du Comité (joindre timbre pour réponse).

B) L'Argus de la Presse vient d'éditer la sixième édition de **Nomenclature des journaux et revues en langue française, paraissant dans le Monde entier.**

C'est un volume très documenté de plus de 1100 pages, renfermant plus de 15.000 noms de publications différentes, qui rendra des services à tous ceux qui s'intéressent à la presse et à la publicité.

C) **Belgique : Congrès des Ecoles en plein air.**

Du 7 au 11 avril prochain se tiendra, à Bruxelles, le deuxième congrès international des écoles en plein air. Placé sous la présidence de M. Jaspar, Premier Ministre, et de M. Magnette, président du Sénat, ce congrès est organisé avec le concours de nombreuses personnalités belges et étrangères.

La séance solennelle d'ouverture aura lieu le mardi 7 avril, au Palais des Académies, à Bruxelles.

A cette occasion, le Musée scolaire de l'Etat, 4, Palais du Cinquantenaire, à Bruxelles, organisera une exposition des écoles en plein air qui restera ouverte du 7 avril au 30 mai.

L'ENCYCLOPÉDIE PAR L'IMAGE

5 fr.

L'IMAGE est reine. Partout, c'est elle qui nous renseigne la première sur les événements du jour. Le temps manque : pour prendre connaissance d'un article, il faut de longues minutes; pour regarder un dessin, une photographie, il suffit de quelques secondes. Voici une encyclopédie où l'image, méthodiquement groupée et classée, renseigne instantanément et mieux que les explications les plus étendues.

L'*Encyclopédie par l'Image* embrasse toutes les branches des connaissances humaines: histoire, géographie, science, arts, littérature, jeux et sports, etc.; à chaque sujet elle consacre un volume magnifiquement illustré, qu'accompagne un texte facile et attrayant.

On lira chaque volume avec un intérêt passionné, on le relira ensuite et on le consultera sans cesse comme l'Encyclopédie la plus complète et la plus intéressante qui ait jamais été publiée.

VOLUMES PARUS :

Napoléon.
L'Aviation.
Paris.
La T. S. F.
Le Ciel.
Les Races humaines.
La Révolution française.
La Mythologie.
Histoire du Costume.
Molière.
Histoire de l'Art.
Jeanne d'Arc.
La Mer.
Versailles.
Le Cinéma.
Les Cathédrales.
Les Animaux.
Le Romantisme.
Histoire de France.
Pasteur.
Les Moteurs.
Rembrandt.
L'Électricité.
Les Oiseaux.
Les Colonies françaises.
Victor Hugo.
Les Chemins de Fer.
Les Châteaux de France.
Les Navires.
Rubens.
Côte d'Azur.
Histoire Sainte.
L'Italie.
La Photographie.
Louis XIV.
Les Styles français.
Le Froid.
La Préhistoire.
L'Algérie.

Dans chaque volume, 64 pages sur papier de luxe, 100 à 150 illustrations, couverture en couleurs.

HACHETTE

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boul. St-Michel, PARIS

Nouveauté :

HISTOIRE UNIVERSELLE
DES ARTS

DES TEMPS PRIMITIFS JUSQU'A NOS JOURS

publiée sous la direction de

LOUIS RÉAU

Vient de paraître :

*

L'ART ANTIQUE

ORIENT — GRÈCE — ROME

PAR

G. CONTENAU
Conservateur adjoint au Musée du Louvre

V. CHAPOT
Professeur à l'Ecole des Beaux-Arts

Un volume in-4° (18 × 23), 420 pages, **312 illustrations**, broché. **60 fr.**
Relié pleine toile..... **80 fr.** — Relié demi-chagrin, tête dorée **100 fr.**

Paraîtront successivement :

* *

L'Art préhistorique
L'Art primitif
L'Art en Europe
jusqu'à la fin de la Renaissance
par **LOUIS RÉAU**

* * *

L'Art en Europe
et en Amérique
du XVII^e^ siècle à nos jours
par **LOUIS RÉAU**

* * * *

L'Art musulman — L'Extrême Orient
par **G. Salles,** conservateur adjoint au Musée du Louvre
R. Grousset, conservateur adjoint au Musée Guimet
Ph. Stern, conservateur du Musée indochinois du Trocadéro
S. Elisséev, docteur de l'Université de Tokio.

Cette HISTOIRE UNIVERSELLE DES ARTS offre au public, sous une forme vivante et limpide, **le premier tableau véritablement complet de l'activité artistique essentielle du monde entier**, de l'Occident à l'Orient, de l'homme des cavernes à l'homme d'aujourd'hui. C'est l'ouvrage que tous les amateurs d'art, toutes les personnes cultivées auront profit à lire et plaisir à regarder : précieux instrument d'études, source inépuisable de renseignements, magnifique ensemble de **plus de 1600 pages et 1200 gravures**, où s'éternisent la vie et le rêve des générations.

DEMANDER LE PROSPECTUS ILLUSTRÉ

■ ÉDITIONS GEDALGE ■

La Collection "Aurore"

constitue la plus jolie Bibliothèque de l'Adolescence

Le Château du Reliquaire . . par Jean d'Agraives.
Marthon et le Père Papyrus . — Lily Jean-Javal.
(Médaille d'argent de la Société d'Encouragement au Bien).
Les Pirates du lac Mélar . . . par Sigfrid Siwertz.
Récits d'un Chasseur . . . . — Yvan Tourguéneff.
Colomba (Adapté pour la jeunesse). — Prosper Mérimée.
La Quenouille du Bonheur . . — Lily Jean-Javal.
(Ouvrage couronné par l'Académie française).
Pierrette . . . . . — H. de Balzac.
Peau-de-Pêche . . . . . — Gabriel Maurière.
(Ouvrage couronné par l'Académie française Prix Sobrier Arnould, 1929).
Rien qu'un violoneux
(Inédit en France) . . . . . par Andersen.
Le Batelier de Lutèce . . . . — Suzanne Normand.
Voyages de Gulliver . . . . — Jonathan Swift.
Iracéma . . . . . — José de Alencar.
Le Cachalot Blanc (Moby Dick). — Herman Melville.
L'Ame aux Trois Visages . . — Lucie Delarue-Mardrus.
Le Fiancé de Carton . . . . — Doette Angliviel.
(Prix de l'Académie des Dix de Province, 1927).
L'Épervier Sacré . . . . . — André Cazanave.
(Prix de l'Académie des Dix de Province, 1927).

VIENNENT DE PARAITRE :

Aïno . . . . . par Gabriel Morière.
Jean-Pierre . . . . . — Lud.
Michel changé en Labri . . . — Claude Dravaine.
Bergerette Fille des Eaux . . — Lily Jean-Javal.

Chaque volume, toile bleue, plaque relief à froid et or, ornée d'une composition artistique en couleurs de Maggie Salcedo, format 11,5 × 17,5, 256 pages . . . . . **8** fr. »
Reliure pleine toile noire ou rouge (pour Bibliothèques scolaires) . . . . . **8** fr. »

■ 75, rue des Saints-Pères -- Paris ■

Fernand NATHAN édit., 16, Rue des Fossés-St-Jacques, PARIS-V^e^

R. JOLLY — *NOUVEAUTÉS*

EN RIANT

La lecture sans larmes

1^er^ livret..... 3 60 — 2^e^ livret..... »

CARTONS COMPLÉMENTAIRES DE LECTURE

PIERRE ET MINET

Deux cartons, chacun..... 0 35
LA METHODE DE LECTURE 1^er^ livret..... 2 20 — 2^e^ livret.... 4 »
Les 18 tableaux muraux, sur papier indéchirable, bordé, œilleté, très visibles..... 44 »

A. SOUCHÉ

LA LECTURE LITTÉRAIRE ET LE FRANÇAIS AU C.E.P.

Cours Préparatoire..... 5 50 | *Cours Elémentaire* 2^e^ degré. 7 70
Cours Elémentaire, 1^er^ degré 7 » | *Cours Moyen*, 1^er^ degré..... 9 25
Cours moyen 2^e^ et Cours Supérieur, 13×19, illustré et cartonné.... 10 »
LE LIVRE DU MAITRE pour le Cours moyen, 1^er^ degré, broché..... »

M. FOURNIER

NOUVEAU COURS DE LANGUE FRANÇAISE

Méthode inductive basée sur l'observation

Cours Elémentaire, cartonné 5 70 — *Cours Moyen*, cartonné.... 7 50

BERNARD et REDON

PETITE HISTOIRE DE LA FRANCE ET DE LA CIVILISATION FRANÇAISE

Cours Elémentaire, cartonné et illustré..... 6 75
Cours Moyen, cartonné et illustré..... 8 75

A. SOUCHÉ (*Inspecteur primaire*)

LE VADE-MECUM pour L'ENSEIGNEMENT du FRANÇAIS

Un volume 12×18, broché..... 7 »

Ch. AB-DER-ALDEN et M. LAVAUT

POUR ENSEIGNER LA MORALE

ENTRETIENS — LECTURES — COMMENTAIRES

Guide pour l'Instituteur

Un volume broché 13×19..... 15 »

DÉCORATION MURALE

KUHN-REGNIER

NOUVELLES SCÈNES PITTORESQUES DE LA VIE DES ENFANTS

La collection de 4 panneaux en couleurs, 50×45 imprimés sur simili-Japon..... 22 »

Edmond BERNARD

NOS ENFANTS S'AMUSENT

La collection de 4 frises, 1,20×1,45 sur papier 25 fr.; sur toile 50 »

Nos CATALOGUES sont envoyés gratuitement sur simple demande

JOURNAUX PÉDAGOGIQUES

Journal des Instituteurs et des Institutrices, hebd., 1 an : 30 fr., le n° 0 85
L'Education Enfantine, tous les 20 jours. 1 an : 17 50 ; le numéro.. 1 40
Le Magazine scientifique illustré de l'instituteur (*Travail Manuel, Sciences expérimentales et Cinéma*) mensuel, 1 an : 18 fr. ; le n°.... 1 75
Le Brevet d'Enseignement Primaire Supérieur, le Brevet Elémentaire et l'Admission aux Ecoles Normales, bi-mens., un an : 24 fr. ; le n° 1 50
La Rénovation Scolaire, trimestriel, 1 an : 6 fr., le n°..... 1 90

ÉDITIONS FERNAND ROCHES
150, Boulevard Saint-Germain, PARIS

LES TEXTES FRANÇAIS

COLLECTION DES UNIVERSITÉS DE FRANCE
Publiée sous les auspices de L'ASSOCIATION GUILLAUME BUDÉ
Honorée d'une souscription du Ministère de l'Instruction Publique

La collection est pratiquement dirigée par un *Comité de Publication* composé de :

M. JOSEPH BÉDIER, de l'Académie française, administrateur général Collège de France, *président ;* M. FERNAND BALDENSPERGER, professeur à la Faculté des Lettres de Paris ; M. PAUL HAZARD, professeur au Collège de France ; M. PAUL MAZON, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres de Paris ; M. JEAN PLATTARD, professeur à la Faculté des Lettres de Poitiers ; M. MARIO ROQUES, professeur à la Faculté des Lettres de Paris ; M. DÉSIRÉ ROUSTAN, Inspecteur général de l'Instruction publique.

VOLUMES PARUS

RABELAIS. — *Œuvres complètes*, éditées par Jean PLATTARD. Prix de chacun des 5 volumes..... **18** fr. »
MATHURIN RÉGNIER. — *Œuvres complètes*, éditées par Jean PLATTARD, 1 volume. Prix..... **21** fr. »
SAINT FRANÇOIS DE SALES. — *Introduction à la vie dévote*, éditée par Charles FLORISOONE. Prix des 2 volumes..... **36** fr. »
CHEVALIER DE MÉRr.. — *Les Conversations*. Prix..... **27** fr. »
Les Discours. Prix..... **24** fr. »
Œuvres Posthumes. Prix..... **25** fr. **50**
édités par Charles-H. BOUDHORS.
RACINE. — *Théâtre complet*, 4 vol., édités par Gonzague TRUC. Prix de chacun (vendus séparément)..... **19** fr. **50**
BOSSUET. — *Traité de la Concupiscence*, édité par MM. URBAIN et LEVESQUE. Prix..... **18** fr. »
MONTESQUIEU. — *Lettres Persanes*, éditées par Elie CARCASSONNE. 2 vol. Prix..... **36** fr. »
VOLTAIRE. — *Contes et Romans*. Tomes I, II, III, IV édités par Philippe VAN TIEGHEM. Prix de chacun des volumes..... **19** fr. **50**
BERNARDIN DE SAINT-PIERRE. — *Paul et Virginie*, édité par Maurice SOURIAU. Prix..... **19** fr. **50**
CHATEAUBRIAND. — *Atala, René*, édités par Gilbert CHINARD. Prix..... **18** fr. »
BENJAMIN CONSTANT. — *Adolphe*, édité par Jacques BOMPARD. Prix..... **15** fr. »
MÉRIMÉE. — *Théâtre de Clara Gazul*, édité par Pierre MARTINO. Prix..... **21** fr. »
A. DE VIGNY. — *Les Poèmes*, édités par Jean CHUZEVILLE. Prix..... **18** fr. »
STENDHAL. — *Le Rouge et le Noir*, édité par Pierre JOURDA. 2 vol. Prix.. **39** fr. »
BAUDELAIRE. — *Les Fleurs du Mal*, éditées par Edouard MAYNIAL. Prix. **19** fr. **50**

Une élégante et solide reliure a été établie au prix de 15 fr. par volume.

Conditions spéciales pour les éditions limitées et numérotées
(300 ex. sur papier biblio-pelure-India et 200 ex. sur papier d'Auvergne)

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SUPÉRIEUR

ECOLE VIOLET

Ecole d'Electricité et de Mécanique Industrielles

Reconnue par l'Etat *(Décret présidentiel du 3 janvier 1922)*

70, rue du Théâtre et 115, avenue Emile-Zola

Fondée en 1902 — **PARIS (15e)** — Téléph. : Ségur 29.80

Bourses accordées par l'Etat, la Ville de Paris,
les Chambres de Commerce, les Conseils généraux, les Colonies, etc.

ETUDES THEORIQUES ET PRATIQUES

Cours préparatoires — Cours normaux

L'Ecole est, dans les Industries électriques, la réplique
des Ecoles d'Arts et Métiers dans les Industries mécaniques

Vastes Ateliers — Salle de Machines — Laboratoires d'essais et de mesures électriques — Dessin industriel — Projets.

INTERNAT — DEMI-PENSION — EXTERNAT

Tarifs spéciaux pour les Membres de l'Enseignement

Diplôme d'Ingénieur Électricien-Mécanicien

Revêtu de la signature ministérielle

Principales carrières ouvertes aux Elèves

Services électriques — Services d'exploitation des Cies de Ch. de fer et Tramways — Construction de machines, de matériel et d'appareils électriques — Installations électriques — Centrales électriques — Electro-chimie et électro-métallurgie — Radiotélégraphie et Radiotéléphonie — Industrie frigorifique — Constructions automobiles.

Situation militaire des élèves. — Par décision ministérielle (Guerre), l'Ecole a été classée parmi les grandes Ecoles où les jeunes gens reçoivent l'instruction militaire du 3e degré et obtiennent un sursis pour terminer leurs études.

Une **Association Amicale** des anciens Elèves groupe, après leur sortie de l'Ecole, les élèves des différentes promotions. Cette organisation constitue un lien puissant d'aide sociale entre les Ingénieurs, anciens élèves de l'Ecole.

Le Directeur recevra avec plaisir MM. les Directeurs et Instituteurs qui désireraient visiter l'Ecole. Le programme détaillé des études leur sera adressé sur demande.

80.000 souscripteurs
au 1er février

LAROUSSE
DU XXe SIÈCLE

EN SIX VOLUMES (Format 32 × 25)

La nouvelle encyclopédie désormais indispensable à tous les travailleurs intellectuels, à tous les Membres de l'Enseignement.

TROIS VOLUMES PARUS
et livrés immédiatement

Le Tome IV sera terminé fin 1931. En utilisant le bulletin ci-dessous on profitera d'un très avantageux prix de faveur pour les souscriptions aux Tomes I, II, III et IV (souscription privilégiée avec engagement de prendre l'ouvrage complet).

FASCICULE-SPÉCIMEN GRATIS SUR DEMANDE

BULLETIN DE COMMANDE

pour la souscription aux quatre premiers volumes, avec engagement d'acheter les deux derniers (*souscription privilégiée*).

à envoyer à votre Libraire ou à la LIBRAIRIE LAROUSSE
13-21, rue Montparnasse, Paris-6e — Chèque postal 153-83 Paris

Veuillez m'inscrire pour les quatre premiers volumes du *Larousse du XXe siècle*, reliés demi-chagrin (rouge ou vert), à m'expédier franco (1), les **Tomes I, II et III dès inscription de ma souscription, le Tome IV à son achèvement (fin 1931)**, au prix global de **1.035 fr. que je paierai en dix-neuf traites mensuelles**, sans frais, la 1re le 5 du mois prochain (2) — au prix de **965 fr. que je paie au comptant** (ci-joint montant total).

Je m'engage à acheter les deux derniers volumes lors de leur publication aux conditions de prix et de règlement qui seront fixées pour chacun d'eux (*conditions spéciales pour les souscripteurs à l'ouvrage complet*).

(Biffer les mots dont il ne doit pas être tenu compte).

Nom et qualité ..... *Le* ..... *1931.*

Adresse du commerce ou emploi ..... SIGNATURE :

Adresse personnelle .....

(1) En France, Algérie, Tunisie, Maroc. — (2) Conditions valables seulement en France, Algérie, Tunisie, Belgique et Luxembourg; pour le Maroc, paiement de 20 % à la commande.

Rev. Société de Pédagogie

la maison MAZO

33, Boulevard Saint-Martin, PARIS

199 STRUCTURE DE LA RÉTINE

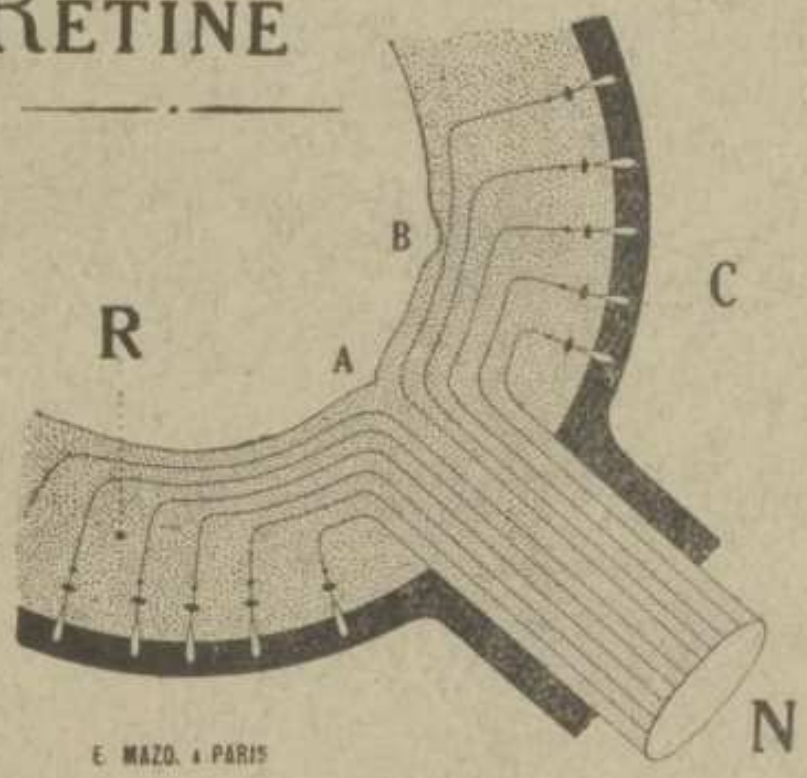

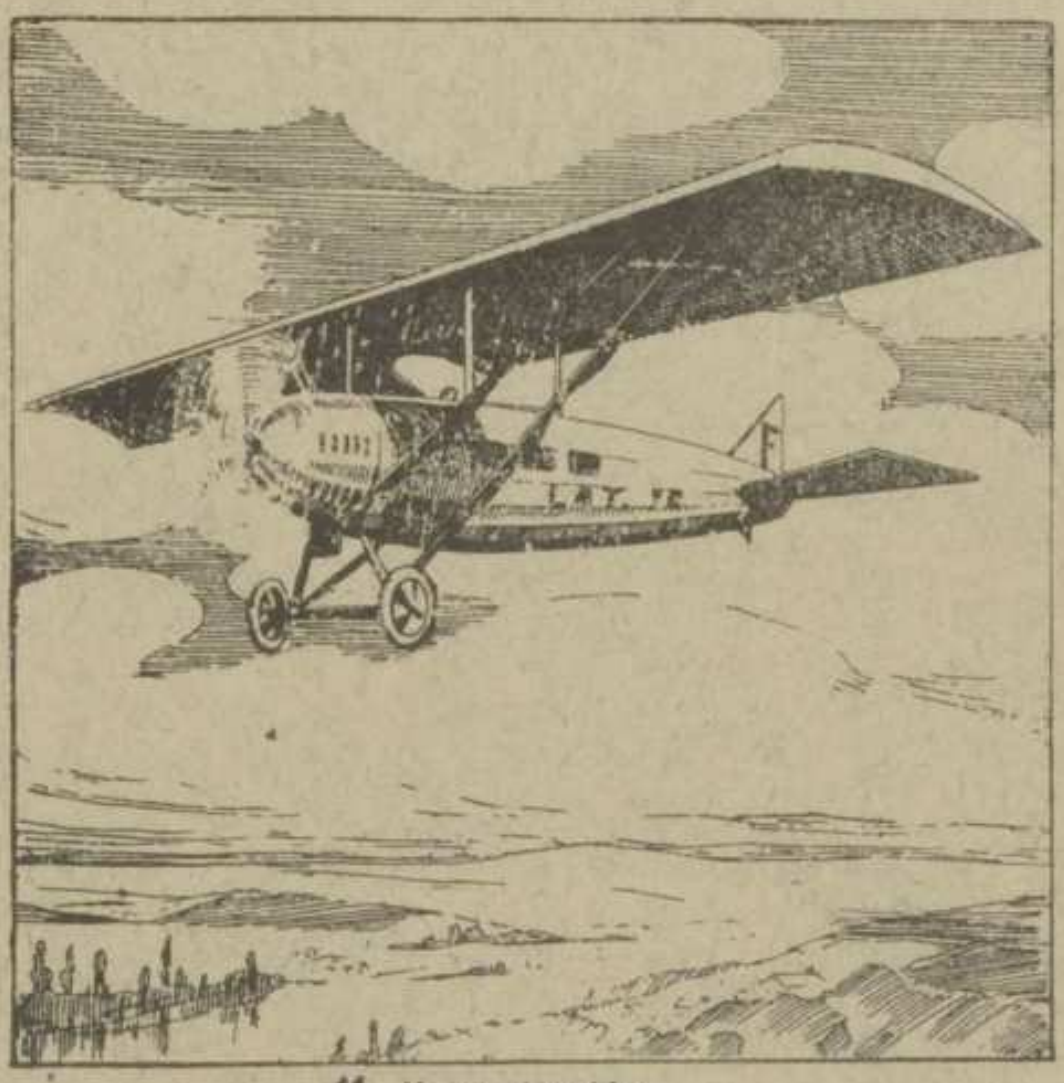

11. Un courrier aérien

essayez donc
nos vues
sur papier
et nos films
à projection fixe

.....

nous vous
en enverrons
le catalogue
franco
sur demande

.....

- - VUES - -
LANTERNES
- CINÉMAS -
ÉCLAIRAGES
MICROSCOPES

Le Gérant : M. ROLLET.

CAHORS, IMP. COUESLANT (*personnel intéressé*). 41.599

D.2- Conférences - discours

Box 397

Archives

Pour l'Entente Franco-Italienne

DISCOURS DE M. CHARLES DELAC

Président de la CHAMBRE SYNDICALE FRANÇAISE DE LA CINÉMATOGRAPHIE

à la séance de clôture du

4e CONGRÈS INTERNATIONAL DE L'EXPLOITATION CINÉMATOGRAPHIQUE

qui s'est tenu à Rome, du 18 au 22 Mai 1931

Le Ciné Déchaîné 17 juill. 1931

D.2

A la séance de clôture, M. Delac, président de la Chambre Syndicale Française de la Cinématographie, parla en ces termes :

Messieurs,

Je suis venu vous apporter le salut de la Cinématographie Française. Je serais heureux que de ma présence ici vous puissiez conclure que nous avons tous, en France, le désir de voir la Cinématographie internationale former un faisceau puissant d'union et de concorde ; faisceau d'où doit sortir, non seulement pour nous, tous les avantages énormes que déjà nous pressentons, mais surtout une plus grande confiance entre les peuples, une meilleure compréhension de toutes les aspirations, en un mot une sorte de Société des Nations qui, à côté de la grande Société de Genève, pourra elle aussi contribuer par d'autres méthodes au même idéal d'union et de paix.

En attendant ce jour heureux, pensez à ce qu'il y a déjà de symbolique dans la réunion de notre Congrès en cette ville de Rome. Rome, berceau de la civilisation, Rome, berceau de la latinité, Rome la ville éternelle qui a su, dans son magnifique développement, laisser le contact du passé nous apporter chaque jour son enseignement et ses lois; Rome aujourd'hui, dans la Cinématographie, consacre l'avenir. Continuant à montrer au monde le chemin de la civilisation, elle semble déclarer : que dès l'origine aux Césars, des Césars à la Renaissance, de la Renaissance à la Cinématographie, la civilisation persiste et continue.

Et ici peut-être plus qu'ailleurs, nous comprenons mieux l'impérissable, mais aussi le redoutable honneur que nous avons, quoi qu'il advienne, d'être parmi ceux qui détiennent l'un des principaux flambeaux qui, demain, doit éclairer le monde.

Autre preuve encore des raisons de mon optimisme, Messieurs, vous venez de tenir votre Congrès au siège de l'Institut International de la Cinématographie éducative, et vous avez certainement été frappés par tout ce qu'il y a d'avenir et de progrès concentrés dans cet Institut. Tout l'enseignement futur à quelque degré qu'il appartienne, toutes les méthodes nouvelles d'éducation et de culture sont en germe dans son organisation. Son existence est une preuve pratique de l'utilité de la Société des Nations qui l'a conçu. C'est loi gloire de l'Italie d'avoir contribué à l'installer et à l'aménager comme elle l'a fait.

Parler de l'Institut international du Cinématographe Educatif, c'est nécessairement parler de Luciano de Feo. C'est pour moi, ce soir, véritablement, une grande joie de pouvoir publiquement dire à mon ami de Feo, ma très grande admiration et toute la gratitude que, dans la Cinématographie Française, nous avons pour son œuvre de véritable apôtre.

Bercé dans mon rêve d'avenir, je ne dirai rien du Congrès qui s'achève, ce soir, par la belle manifestation à laquelle nous assistons. Ses résultats, nous les examinerons ailleurs, à loisir; mais nous devons tous nous réjouir de son succès; ce succès, que la bonne volonté de chacun a contribué à rendre tangible, est surtout l'œuvre des organisateurs italiens qui se sont ingéniés à faciliter la tâche des congressistes avec une parfaite bonne grâce, une courtoisie inégalable et une méthode souple et pratique qui a fait l'admiration de tous.

Permettez-moi, Messieurs les organisateurs italiens, M. Dettori, M. de Piro, de vous féliciter et laissez-moi aussi vous remercier de tout cœur pour votre si charmant accueil.

J'aurais aimé pouvoir vous dire tout cela dans votre belle langue si douce, si pure, si agréable à entendre, mais la crainte de ne pas me faire comprendre m'a fait m'exprimer en français, et pourtant...

Se la vostra cortesia vorrà scusare l'imperfezione del mio italiano, vorrei chiudere il mio discorso esprimendovi nello vostra bella lingua tutti i voti che in nome della Cinematografia Francese formulo per la Federazione Nazionale Fascista dell' Industria dello Spettacolo.

Et, levando il calice ad un accordo sempre più intimo e cordiale tra noi, al più lieto successo della Cinematografia Italiana, mi sia permesso di riassumere in una sola espressione tutto il mio sentimento cordiale e profondissimo ; alzo il calice alla prospérità e alle fortune d'Italia.

ne pas critiquer un édit gouvernemental et républicain, alors que se célèbre la Fête Nationale, nous nous bornerons — désireux toutefois de... ne pas perdre la question de vue! — à reproduire ici le texte intégral du nouveau Statut du Cinéma Français, entré si vigoureusement... en vigueur à la date du 1er Juillet 1931.

Le nouveau règlement comporte sept articles que voici:

« ARTICLE PREMIER. — *L'année cinématographique, pour laquelle le présent règlement est établi, commence au 1er juillet de chaque année et prend fin au 30 juin de l'année suivante.*

« ART. 2. — *Est considéré comme film français celui qui a été réalisé dans des studios placés en territoire français, soumis au protectorat français, ou placé sous mandat français, par des producteurs français, avec le concours d'éléments exclusivement français, sous réserve des dérogations qui pourront être admises dans des cas d'espèces par la Commission.*

« ART. 3. — *Sont classés d'office, c'est-à-dire inscrits d'office sur la liste des films susceptibles d'être visés:*

« 1) *Tous les films français tels qu'ils ont été définis à l'article 2 ci-dessus.*

« 2) *Pour l'année cinématographique, courant du 1er juillet 1931 au 31 juin 1932, tous les films qui, sans répondre à la définition ci-dessus donnée du film français, ont été entièrement réalisés dans les studios placés en territoire français ou soumis au protectorat, ou placé sous mandat français.*

« 3) *Tous les films muets, quelle que soit leur provenance.*

« 4) *Tous les films d'actualité et tous les films exclusivement publicitaires quelle que soit leur provenance.*

« 5) *Tous les films sans aucun texte parlé ni chanté dont l'accompagnement musical se trouve inscrit soit sur la pellicule, soit par voie de synchronisation, sur des disques, quelle que soit leur provenance.*

« ART. 4. — *Pour l'année cinématographique courant du 1er juillet 1931 au 30 juin 1932, il ne sera plus procédé à la délivrance de permis comportant l'autorisation d'exploiter des films étrangers cinématographique française n'est soumise à aucune restriction.*

« *La Commission fixera, pour l'ensemble des pays étrangers producteurs de films, le nombre maximum des films parlés avec post-synchronisation en langue française, dont l'introduction en France pourra avoir lieu pendant l'année cinématographique* 1931-1932.

« ART. 5. — *Pour l'application du paragraphe deux de l'article précédent, la longueur moyenne du film est fixée à 2.500 mètres. L'introduction et l'exploitation de plusieurs films de court sujet, dont la longueur totale n'excède pas 2.500 mètres, sont considérés comme équivalent à celles d'un seul film.*

« ART. 6. — *Les détenteurs des permis comportant l'autorisation d'exploiter en France des films réalisés à l'étranger, qui ont été délivrés par application de l'article 7 du règlement précédemment en vigueur, devront faire usage de la faculté à eux accordée avant le 15 juillet 1931. Passé cette date, les autorisations antérieurement accordées cesseront d'être valables.*

« ART. 7. — *Le règlement en date du 28 mai 1928 est abrogé.* »

...Nous avons besoin de toute notre volonté pour ne pas donner, dès aujourd'hui, les réflexions que nous inspire ce nouveau règlement qui, vraiment, ne nous paraît pas devoir apporter à l'Industrie Cinématographique Française la protection qu'elle attendait des Pouvoirs Publics, et les possibilités de développement intérieur et extérieur qu'elle doit connaître pour rester une Industrie *Nationale*, capable de vivre dans son pays et d'avoir des relations internationales dignes d'elle.

Nous avons d'autant plus de mal à retarder notre action critique en faveur du Cinéma Français, que nous savons déjà que les Américains et les Allemands... ont le sourire depuis qu'ils connaissent le nouveau statut du Cinéma Français... qui, lui, n'a pas le sourire... et, sans doute, l'aura de moins en moins.

Enfin! Quel que soit notre désir d'action, nous attendrons encore quelques jours les explications rassurantes que nous avons demandées à *M. Maurice Petsche*, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, et signataire de ce décret... qui, espérons-le, ne restera pas un décret... de mort!

HENRY LEPAGE.

(1) Voir notre n° 22 du 10 juillet.

N° 76 1er Août 1930

BULLETIN OFFICIEL
DE LA
CHAMBRE SYNDICALE FRANÇAISE
DE LA
CINÉMATOGRAPHIE
et des Industries qui s'y rattachent

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

Le Numéro : 2 fr. 50

Abonnements :	1 an	6 mois	3 mois
France	30 fr.	20 fr.	15 fr.
Etranger ..	50 fr.	32 fr.	22 fr.

Rédaction et Administration : au Siège Social : 13bis, Rue des Mathurins. PARIS-IXe — Téléph. *Central 20-22*

COMITÉ DIRECTEUR

Réunion du 2 juillet 1930

Le nouveau Comité Directeur, élu le 25 juin, s'est réuni le 2 juillet 1930 au siège social pour constituer son bureau.

La séance a été ouverte à 15 heures par M. Delac qui, tout d'abord, adressa ses félicitations aux nouveaux élus. Puis il passa la présidence au doyen d'âge, M. Paul Kastor. Celui-ci propose de renommer président M. Ch. Delac. Cette proposition est acceptée par acclamations.

M. Delac reprend à ce moment la présidence et fait procéder à la désignation des vice-présidents des secrétaires et du trésorier.

A l'unanimité et sans débat, MM. Jourjon. Natan, Costil et Osso, sont nommés vice-présidents; M. Charles Gallo est nommé secrétaire général et M. Roger Weil, secrétaire-adjoint. M. Debrie est nommé trésorier.

M. Delac fait remarquer que les statuts ne prévoyant que 3 vice-présidents et tout le Comité étant d'accord pour nommer 4 vice-présidents, il est entendu que cette modification sera soumise à la ratification de la prochaine assemblée générale extraordinaire.

Puis M. Delac prononce l'allocution suivante :

Messieurs,

Je vous remercie de tout cœur de la nouvelle marque de confiance que vous venez de me donner. Beaucoup d'entre vous savent que j'ai longuement hésité avant d'accepter à nouveau la lourde charge que votre amitié m'a confiée pour la seconde fois.

De l'importance de notre Chambre Syndicale j'ai, Messieurs, la conception la plus haute. Nous devons être le reflet de la Cinématographie Française et la Cinématographie n'est pas seulement un grand art, une grande industrie, un grand commerce, elle est aussi autre chose de plus grand peut-être et de plus noble, elle est l'élément moderne de la représentation du pays, de sa propagande, de ses mœurs, elle sera demain l'élément principal de son enseignement et de son éducation et aussi, grâce au film parlant, le meilleur ambassadeur de sa langue.

Cette tâche énorme et belle entre toutes, qui déborde grandement du cadre industriel et commercial, nous désirons l'accomplir, quelles que soient les difficultés du chemin. Nous devons, d'une part, défendre et faire valoir, sans répit, les intérêts généraux d'une industrie et d'un commerce qui se classent parmi les plus grands ; d'autre part, centralisant et développant tout le côté moral dont nous avons

assumé la charge, nous devons préparer et réaliser le programme qui pourra s'approcher le plus possible de celui que le gouvernement doit nécessairement, un jour ou l'autre, s'approprier et incorporer dans son propre programme.

Une tâche semblable ne peut être menée à bien que si tout d'abord nous sommes tous convaincus de son utilité, si nous l'aimons et si, pour la réaliser, nous sommes prêts à nous grouper de plus en plus, à nous discipliner chaque jour davantage et à faire à l'intérêt général les quelques sacrifices nécessaires, au prix desquels d'ailleurs s'obtiendra sûrement le résultat général qui n'est fait que de la somme de tous les profits personnels.

M. Chataigner propose de décerner à M. Delac une adresse de félicitations pour l'œuvre magnifique qu'il a poursuivie pendant plus de deux ans en faveur du cinéma français; il a rappelé les résultats obtenus et assuré le président de la confiance et du dévouement affectueux du Comité directeur tout entier.

La parole est donnée à M. Debrie pour exposer l'intérêt qu'offre à l'industrie cinématographique l'Ecole Technique de Photographie et de Cinématographie récemment créée. Mais auparavant, M. Delac informe le Comité de la visite qu'il a reçue de M. Ed. Aubert, et qui se résume dans la note que celui-ci a remise et que voici :

M. Edmond Aubert, en date du 17 mai 1930, proposait à divers ingénieurs s'occupant de cinéma parlant, de se réunir en un déjeuner au Cercle Volney pour examiner « les moyens de créer un centre de technicité phono-cinématographique de caractère scientifique ».

Ce déjeuner eut lieu le 11 juin. Etaient présents : MM. Léon Gaumont, Edmond Aubert, Bonnot, Henry Dain, L. Lobel, Gérard, I. Kraemer.

Après un court exposé de M. Aubert sur les détails de sa proposition et une discussion générale, il fut unanimement convenu :

1° Que le centre de technicité dont M. Aubert suggèrait la création pourrait être la section de cinématographie de la Société Française de Photographie;

2° Que le meilleur moyen de faire connaître la technique de cette industrie nouvelle était d'organiser à l'Ecole de Photographie et de Cinématographie, rue de Vaugirard, une série de 15 conférences qui seraient confiées à divers spécialistes compétents et qui s'adresseraient à des techniciens.

Le programme de ces conférences qui traiteraient de l'industrie du cinéma parlant dans ses grandes lignes, pourrait être le suivant :

a) *Optique spéciale à cette industrie,*
b) *Divers procédés d'enregistrement,*
c) *Phonétique et acoustique des salles,*
d) *Electricité et photo électricité,*
e) *Matériel de prise de son et de projection,*
f) *Industrie du disque.*

Le choix de l'Ecole de Photographie est déterminé par la situation favorable de cette Ecole et les moyens dont elle dispose. Ces conférences qui s'adresseraient surtout à des ingénieurs diplômés ou à des licenciés de Faculté, auraient pour but d'attirer leur attention sur cette nouvelle industrie française, de les mettre au courant de l'état actuel de la technique et des problèmes à résoudre et de les inciter à y chercher des situations.

Les industriels sont tous intéressés à ce programme qui doit tendre à faciliter le recrutement de leurs ingénieurs; ils font actuellement trop souvent appel à des ingénieurs étrangers à des taux d'appointements très élevés.

Le concours de divers industriels serait sollicité pour couvrir les frais d'organisation du groupement, les frais de conférences et de propagande La première mise de fonds minimum est évaluée à une dizaine de mille francs. Les souscriptions suivantes sont immédiatement recueillies :

M. Léon Gaumont: 5.000 *fr.; M. Kraemer:* 2.500 *fr.; Société Technique d'Optique et de Photographie (M. Dain) :* 1.000 *fr.; M. Edmond Aubert:* 1.000 *fr.*

M. Henry Dain prend en outre l'engagement de faire sténotypier et dactylographier gratuitement les conférences, il serait souhaitable que le budget permît de les faire imprimer et de les mettre en vente.

En outre, pour réaliser le programme qui précède et qui reçoit l'approbation unanime, les personnes présentes décident de se constituer sous le nom de « Groupement Industriel du Film parlant ». M. Léon Gaumont veut bien consentir à présider le Groupement. M. Henry Dain, qui accepte, est désigné comme Trésorier.

Cette note fait l'objet d'une discussion à laquelle prennent part MM. Costil, G. Maurice, Debrie, Jourjon, d'accord pour soutenir qu'un tel projet leur semble de nature à disperser les efforts, ce qui serait préjudiciable au succès recherché. « Il est nécessaire, ajoute M. Debrie, que la section cinéma de l'Ecole Technique soit largement développée par des conférences, des exercices de laboratoire et même l'édification d'un studio dans les dépendances de l'Ecole même. Assurément, il nous faudra de l'argent et je suis persuadé que notre Chambre Syndicale ne refusera pas son concours. »

L'exposé de M. Debrie donne lieu à une courte discussion. Il est approuvé dans l'ensemble, sauf sur le point particulier du studio, dont la création n'apparaît pas indispensable au Comité. Celui-ci est d'avis d'accorder à l'Ecole pour l'exercice 1930-31, une nouvelle subvention de 25.000 fr.

Une commission comprenant MM. Debrie, Jourjon, Costil et G. Maurice est nommée afin d'étudier les modalités de perfectionnement de l'enseignement cinématographique à l'Ecole Technique.

M. Léon Gaumont s'étant particulièrement occupé de toutes ces questions, la Commission prendra son avis avant de remettre son rapport.

Le Comité approuve la proposition qui a été faite au président de faire partie du Conseil d'administration de l'Ecole.

Certains membres manifestent même le désir que la commission ci-dessus désignée fasse également partie de son Comité de Direction. Des démarches seront faites en ce sens.

Le Comité prononce les admissions suivantes : M. G. Caval et Fox Film, dans la section des Distributeurs; Thomson-Houston, dans la section des Constructeurs; M. Reginald Ford, dans la section des Directeurs; M. R. Michaut, dans la section des Importateurs-Exportateurs; M. Gaston Thierry, dans la section des Directeurs-Propriétaires de Journaux.

La séance est levée à 16 h. 45.

Les services administratifs de la Chambre Syndicale seront fermés du 1er au 18 août.

Ceux de la Commission de contrôle des films du 1er au 31.

Renouvellement du Comité Directeur

Conformément aux statuts, les élections pour renouvellement du Comité Directeur ont eu lieu le 25 juin dernier. Les votes ont eu lieu par correspondance.

Voici les noms des élus par section :

Section des Producteurs. — MM. Delac, Natan, du Maroussem.

Section des Distributeurs. — MM. Gallo, Roger Weil, De Venloo.

Section des Auteurs et Metteurs en scène. — MM. Vandal, de Baroncelli et Tavano (G.F.F.A.).

Section des Tireurs et Fabricants de Pellicule. — MM. Schmitz (Kodak-Pathé), Jourjon (Eclair), Georges Maurice (A. F. F. G.).

Section des Constructeurs. — MM. Costil, Debrie et Cerf.

Section des Importateurs-Exportateurs. — MM. Jacques Haïk, Osso, Meignan.

Section des Directeurs de Salles. — MM. Cari, Fernand Weill, Garnier.

Section des Directeurs-Propriétaires de Journaux. — MM. Jean Chataigner, Harlé, Pascal.

NOMINATION DU BUREAU

Réuni le 2 juillet, le Comité Directeur a procédé à l'élection de son bureau.

Il est composé comme suit :

Président : M. Ch. Delac.

Vice-Présidents : MM. Ch. Jourjon, E. Costil, Natan et Osso.

Secrétaire général : M. Ch. Gallo.

Secrétaire général adjoint : M. R. Weil.

Trésorier : M. Debrie.

Le Nouveau Projet de contingentement en Allemagne est accepté

Le nouveau projet de contingentement soumis au Reichsrat a été accepté. Il entrera en vigueur le 1er décembre 1931. En voici les principales clauses:

Le Gouvernement du Reich est autorisé à prendre, dans l'intérêt de la production et de la culture allemandes les mesures nécessaires pour régler l'importation des films étrangers.

Le ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution de cette loi et fixe le montant des droits à payer par les importateurs.

Parmi les principaux considérants, nous relevons les suivants:

Après avoir rappelé les dispositions en vigueur depuis 1916, année de la création du contingementement, et le mouvement des films étrangers importés depuis 1921, il est dit qu'à la conférence de Genève, eu égard à la suppression des mesures de coercition douanière, certains pays dont l'Allemagne, la France, l'Italie et l'Angleterre, s'étaient réservé la faculté expresse de pouvoir prendre des mesures dans l'intérêt de la protection de leurs produits nationaux.

C'est ainsi que l'Allemagne se trouve dans la nécessité absolue de régler l'importation des films étrangers.

Ces dispositions qui, jusqu'à présent, ont permis à la production allemande de se développer normalement, ne sauraient être maintenues, puisque le film devra être considéré dorénavant comme une œuvre de culture et non plus comme une simple marchandise. Autrement, l'énergie et la mentalité allemandes ne seraient pas suffisamment protégées.

Etant donné le grand nombre de films étrangers jetés sur le marché allemand, parfois à des prix défiant toute concurrence, l'importation libre menacerait le public allemand d'une invasion de culture étrangère.

Le public allemand a cependant le droit de pouvoir applaudir ses propres conceptions artistiques. La nouvelle loi n'a pas pour but d'éliminer les films étrangers, mais elle tend à assurer au film allemand son existence.

Voilà pourquoi le loueur de films sera obligé de mettre en valeur, à côté de sa marchandise étrangère, un certain nombre de films allemands produits par une maison allemande et réalisés en Allemagne pour autant que le sujet le permette et à condition que le metteur en scène (et pour le film sonore également le compositeur) ainsi que la plupart des collaborateurs, soient de nationalité allemande.

Les films muets et les films sonores seront traités séparément. Pour les films muets, on prendra en considération la production de l'année dernière; quant aux films parlants on règlera l'importation selon les besoins du marché et les facultés de la production allemande.

Celui qui veut exploiter un film étranger en Allemagne doit l'annoncer au Ministère de l'Intérieur ou aux bureaux désignés par lui. Seule une confirmation de cette autorité donne le droit de soumettre ce film au contrôle.

Nous publierons dans le prochain *Bulletin* le règlement, article par article, de ces nouvelles dispositions.

L'Enseignement et l'Education par le Cinéma

A la suite de l'accord intervenu entre M. De Féo, le directeur de l'Institut International du Cinématographe Educateur, de Rome, et notre Chambre Syndicale, M. Jean Benoît-Lévy a adressé à notre Président la lettre suivante:

4 *Juillet* 1930.

Mon cher Président,

J'ai le plaisir de vous remettre ce jour le service de documentation que j'avais constitué pour mon propre usage, et concernant en général la cinématographie, tant sous ses aspects techniques que sous ses différentes applications.

Cette documentation est établie suivant le système adopté par la Société des Nations et comprend les différentes rubriques que vous trouverez indiquées dans le bordereau inclus. Il est évident que cette documentation devra être, à mon sens, adaptée aux besoins de la Chambre Syndicale, qui pourra, soit continuer le classement actuel, soit, au contraire, diviser et répartir le travail que comporte cette documentation entre des services différents. A mon avis, il y aurait lieu de distinguer la documentation spéciale du Comité de l'Institut de Rome qui devrait ne se rapporter qu'aux applications du cinéma dans l'enseignement et l'éducation sociale et les autres rubriques pouvant être utiles à la Chambre Syndicale en général.

En remettant, aujourd'hui, entre vos mains les dossiers que j'avais constitués pour moi, je pense agir dans l'intérêt général et suis très heureux si je puis ainsi, pour ma modeste part, seconder les efforts merveilleux et désintéressés que vous accomplissez depuis le début de votre présidence pour maintenir le prestige de notre industrie nationale.

Veuillez, etc... J.-B. LÉVY.

Nous sommes heureux de publier cette lettre qui prouve avec quel intérêt bien compris et quel dévouement M. Jean Benoît Lévy se consacre à tout ce qui se rapporte à l'enseignement et à l'éducation par le cinéma. Nous lui adressons ici nos plus sincères remerciements pour son très beau geste.

M. Simon Schiffrin, directeur de la Production Sequana-Films, signale qu'il a laissé, le 10 juin, dans les bureaux de la Maison « Nowik & Roell » (Friedrichstrasse 25-26) une copie de son film intitulé *Romance Sentimentale* et tourné à Paris aux studios Tobis d'Epinay, pour la « Sequana Film ».

Le film a été confié à la maison en question en vue d'être projeté. Or, dans la nuit du 12 juin, un vol a été commis dans les bureaux de « Nowik & Roell » et la copie précitée a disparu.

M. Schiffrin a prié la maison plus haut nommée de déposer une plainte en son nom par lettre recommandée et de faire la déclaration réglementaire à la Chambre Syndicale de Berlin. A toutes fins utiles, M. Schiffrin a fait la même déclaration à la Chambre Syndicale Française.

M. Rohrer père, directeur du Ciné-Palace, à Chatout (Seine-et-Oise), 89-91, route de Montesson, demande aux maisons de distribution de lui faire connaître le plus tôt possible les contrats signés ou les commandes passées par son fils, M. Rohrer Pierre, qui est parti le 6 juillet en ne lui laissant aucune confirmation.

M. Rohrer père déclare qu'il ne respectera que les contrats ou les commandes antérieurs au 5 juillet 1930.

LE DISCOURS DE M. CHARLES DELAC A LA SÉANCE DE CLOTURE DU CONGRÈS CATHOLIQUE DU CINÉMA

Comme nos lecteurs le savent, le Congrès Catholique du Cinéma vient d'avoir lieu à Paris. A l'occasion de la séance de clôture, le Président de la Chambre Syndicale de la Cinématographie, a prononcé le vibrant discours ci-dessous qui montre de façon saisissante à quel point les forces spirituelles s'intéressent à la puissance incalculable de vulgarisation de l'écran.

Du haut de la chaire de la Madeleine, s'adressant aux cinématographistes, Mgr Fillon a dit : « Messieurs, parce que vous êtes des semeurs de joie, l'Eglise vous bénit ».

Permettez-moi, à mon tour, de vous dire, à vous tous qui avez contribué à faire du Comité Catholique du Cinématographe le groupement en tous points important que nous fêtons aujourd'hui: « Messieurs, la Cinématographie française vous remercie ».

La Cinématographie française vous remercie pour avoir eu confiance en sa puissance et pour avoir compris sa force. Pour avoir pressenti le rôle essentiel du cinématographe dans la vie moderne et son but, qui est non seulement de distraire, mais d'enseigner et d'éduquer, vous avez pris la tête d'un mouvement dont les conséquences peuvent être incalculables.

La Cinématographie française, messieurs, vous remercie parce que vous êtes l'exemple vivant de ce que l'on peut obtenir par l'utilisation du cinématographe et nous avons la ferme espérance que cet exemple sera enfin suivi par ceux qui auraient dû, à l'origine, ouvrir le chemin que vous avez tracé.

La Cinématographie française a été heureuse de collaborer, dès le premier jour, avec le Comité Catholique du Cinématographe, parce qu'elle a trouvé, dans la définition même de vos buts, l'essentiel de son ambition qui est : entre les uns et les autres, travailler à établir la plus loyale collaboration, au profit des uns et des autres.

Comme par le passé, nous continuerons, avec le plus grand plaisir, cette collaboration, qui nous est d'ailleurs rendue facile, grâce à M. le chanoine Reymond. M. le chanoine Reymond a toujours résolu les plus grandes difficultés, par sa grande sagesse et par sa bonne humeur, et en inspirant à tous une confiance qu'il mérite à tous égards.

Une grande œuvre nous attend, pour laquelle nous devons agir, sans tarder, et dont le succès dépendra de l'union de tous.

Demain, qu'ils viennent de l'Est ou de l'Ouest, des films, de plus en plus beaux, de plus en plus puissants, de plus en plus persuasifs, vont chercher à s'imposer dans nos programmes. Ils apporteront, avec les habitudes de leurs pays, avec leurs mœurs, leur langue même — qu'ils prétendront vouloir nous imposer — le soi-disant exemple de leurs vertus et de leurs institutions.

Demain, l'enseignement, à quelque degré qu'il appartienne, dépendra de la valeur des films qui seront mis à sa disposition. Qu'on le veuille ou non, l'éducation des masses se fera par le cinématographe, et lorsque dans un délai que je puis vous prédire très court, des journaux puissants parleront aux foules, par l'image, et apporteront dans leur projection quotidienne tous les éléments qui forment l'opinion, alors, tous ceux qui ne veulent pas voir seront convaincus ; alors, la puissance du cinématographe leur apparaîtra comme indiscutable, et qu'il détienne ou non une parcelle du pouvoir, qu'il se place sur le domaine du pur matérialisme ou qu'il cherche le développement des forces spirituelles, chacun voudra user du cinématographe, dont il n'aura compris l'importance que parce que les résultats les plus évidents s'imposeront en toute lumière à son esprit.

A ce moment-là, il sera nécessaire que nous soyons organisés, pour la sauvegarde de nos idées, pour la sauvegarde de notre patrimoine national, qui est lié, par son essence, par son origine, par ses aspirations mêmes à toute la civilisation européenne.

Vous n'avez pas, messieurs, attendu ce moment pour comprendre et apprécier, à sa juste valeur, ce que le cinématographe pouvait être dans la formation de l'esprit et dans l'éducation du peuple, et c'est pourquoi, je vous le répète, en terminant, la Cinématographie française vous remercie.

Le Service de Production des Etablissements JACQUES HAIK annonce que, pendant quatre semaines, il tient à la disposition des producteurs qui lui en feront la demande, sa camionnette de prise de vues sonores, R. C. A., entièrement équipée, manœuvrée par des spécialiste, et dotée d'une camera Bell-Howell.

Pour tous renseignements, s'adresser : Etablissements JACQUES HAIK, Service Production, 63, avenue des Champs-Elysées, Paris.

CE QUI SE FAIT

— C'est Francis Casadesus, le réputé compositeur qui, sous le pseudonyme de Cesar France a remporté le premier prix de *La Chanson des Nations*.

— *L'Aiglon* est commencé aux studios Pathé-Natan. Réalisateurs : Tourjansky. Interprètes : Jean Weber, Francen, G. Colin, Simone Vaudry.

— Baroncelli a donné le premier tour de manivelle du *Rêve*. Aux interprètes déjà cités ajoutons Le Bargy qui interprètera le rôle de Monseigneur.

— Dans les mêmes studios Karl Grüne réalise *La Maison Jaune de Rio*.

— A la Tobis Jean Choux a entrepris *Jean de la Lune*, d'après Marcel Achard. Principal interprète Michel Simon.

— Au studio Nord-Film à Neuilly, André Cerf continue la réalisation de *La Joie d'une heure*. Interprète : le danseur Pomiès et Sylvia Bataille. Auteur-compositeur : Tiarko Richepin.

— Une nouvelle salle indépendante vient d'ouvrir ses portes. Il s'agit du *Roxy*, s'élevant à l'emplacement du fameux bal du Coliséum.

CE QUI VA SE FAIRE

— Gaston Ravel entreprendra sous peu un film avec Raquel Meller et nous fera revivre les fastes du second Empire : Compiègne, les Tuileries, le bal Mabille, etc...

— C'est Robert Florey qui réalisera *Mam'zelle Nitouche*, la célèbre opérette, pour Braunberger-Richebé.

— Deux salles dites « spécialisées » vont disparaître : *Le Vieux Colombier* fera place au théâtre de Copeau et *L'Œil de Paris* est cédé à Mme Valsamaki.

— Walter Ruttmann va réaliser *On tourne Faust* pour Gaumont-Franco-Film-Aubert.

DÉMISSION

Nous apprenons que M. Jean Sapène vient de remettre sa démission d'administrateur des sociétés Pathé-Cinéma, Cinéromans et Paris-Consortium-Cinéma.

LE CONCOURS DE LA CHANSON DES NATIONS

Samedi à deux heures et demie, dans une des salles de projection des studios Gaumont, ont été présentés au jury les 12 candidats français des premiers éliminatoires du concours de chant organisé par *La Chanson des Nations*, le film mis en scène par Maurice Gleize pour Apollon Film et Niæa Films Production.

Le jury, présidé par Gustave Charpentier, membre de l'Institut, auteur de *Louise*, se composait de Mmes Marie Delna et Madeleine Sibille de l'Opéra-Comique, de MM. Franz Huberty, Rouard, Henri Fabert, de l'Opéra et de M. Roger Bourdin, de l'Opéra Comique.

LA RÉALISATION DE *CHOTARD ET Cie* EST RETARDÉE

En raison du très prochain départ de M. Roger Ferdinand pour Hollywood où l'appelle un contrat avec la Metro-Goldwyn, les Etablissements Braunberger-Richebé ont décidé, d'un commun accord avec l'auteur, d'ajourner, provisoirement, la réalisation de *Chotard et Cie*.

LE CONGRÈS CATHOLIQUE DU CINÉMA VISITE LES USINES GAUMONT'FRANCO-FILM-AUBERT

Vendredi dernier les membres du Congrès Catholique du Cinéma, au nombre de trois cents, ont visité les vastes usines Gaumont-Franco-Film-Aubert.

Ils furent reçus par M. Costil et par M. Louis Gaumont.

Des groupes, sous la conduite des principaux chefs de service de la Société, visitèrent les importants ateliers en pleine activité.

Ils virent succesivement la menuiserie, — la fonderie d'aluminiume, — la fabrication des pièces détachées pour les différents postes muets et sonores, — les ateliers du « Simpliciné » poste portatif particulièrement intéressant pour les membres de l'Enseignement et la fabrication des appareils photographiques.

Les congressistes s'arrêtèrent très longuement dans le vaste atelier de montage et de mise au point de l'« Idéal - Sonore Gaumont » où des ingénieurs donnaient des explications sur les caractéristiques de ce fameux poste français.

On ne put que traverser rapidement la sous-station électrique, les ateliers de fraisage, de décolletage, et les imprimeries.

L'ordre, la méthode, l'activité qui règnent dans les différents ateliers, où le travail est standardisé firent l'admiration des visiteurs et cette puissante industrialisation du Cinéma fut une révélation pour beaucoup d'entre eux.

Durant toute cette visite, sur toute la superficie des usines, une ambiance musicale planait ; un des nouveaux haut-parleurs de puissance répandait, jusqu'aux points les plus éloignés de la petite ville que constituent les usines G.F.F.A., les airs du répertoire classique.

La visite se termina aux studios où les visiteurs purent assister à la prise de vues de quelques scènes d'un film parlant : *Le Mystère de la Chambre Jaune* que tourne M. L'Herbier pour le compte de la Société Osso.

Le chanoine Raymond pour terminer félicita M. Léon Gaumont pour l'œuvre qu'il avait su créer.

LA CINÉMATOGRAPHIE FRANÇAISE

DISCOURS DE M. CHARLES DELAC

au banquet offert à M. Louis Aubert

Les parlementaires ne peuvent plus se désintéresser du Cinéma

Le Cinéma a déjà accompli bien des prouesses qui ont étonné le monde. Celle qui consiste, ce soir, à faire parler le représentant de ce qui n'était hier encore que l'art muet, devant un auditoire composé des maîtres incontestés de la parole, m'apparaît, parmi ces prouesses, comme la plus extraordinaire, la plus invraisemblable et certainement, pour moi, la plus osée.

Un des nôtres, dont la carrière toute d'honneur, de droiture, de probité et de travail s'est faite entière dans le Cinéma, entre aujourd'hui au Parlement, paré de son titre de Président d'honneur de la Chambre Syndicale Française de la Cinématographie.

Ne serait-ce que pour féliciter à nouveau Louis Aubert; ne serait-ce que pour lui dire, devant vous tous, ses collègues, toute la joie que nous avons éprouvée à l'annonce de son succès et profiter de cette occasion pour lui renouveler l'expression de la très grande et très affectueuse amitié que toute la cinématographie française éprouve pour lui, il serait nécessaire que je parle ce soir.

Il était nécessaire aussi que je parle ce soir pour vous remercier, vous tous, Messieurs les Députés, qui avez voulu répondre à notre invitation. En venant parmi nous, chacun de vous nous a occasionné un très réel plaisir et, de votre présence, nous tirons les plus heureux augures.

C'est un signe des temps qu'au début d'une législature importante entre toutes, plus de quarante députés, pris dans tous les partis, aient bien voulu, par leur présence, témoigner de l'estime et de la confiance qu'ils ont en l'industrie cinématographique française, représentée dans toute sa diversité d'intérêts par notre Chambre Syndicale, qui est très heureuse et très fière de les recevoir aujourd'hui.

Vous pouviez craindre que nous ne profitions de cette rencontre pour vous exposer longuement nos doléances et chercher à obtenir de vous quelques promesses d'intervention ou d'appui. Il n'en sera rien, rassurez-vous. Nous aurons d'autres occasions de vous faire connaître toutes nos revendications. Ce soir, nous resterons volontairement dans ce que nous pensons être l'esprit de cette réunion, en attirant votre attention sur le rôle désormais dévolu au cinéma, dans la vie moderne de l'Etat.

Vous êtes tous ici, Messieurs, trop au courant des choses de l'écran pour qu'il soit nécessaire de vous rappeler que le cinématographe est une invention française due au génie d'un de nos présidents d'honneur, M. Louis Lumière.

Je manquerais au plus élémentaire de mes devoirs, si je ne profitais de cette occasion qui m'est chère, pour dire encore une fois à notre maître vénéré, M. Louis Lumière, qu'il m'est doux de voir, ce soir, à mes côtés, les sentiments d'admiration, de profonde gratitude et d'éternelle reconnaissance que nous avons tous pour celui qui, par sa merveilleuse invention, a déjà transformé la face du monde et nous a donné l'espérance de tous les progrès qui se produiront, grâce à lui, pour le plus grand bien de l'humanité tout entière.

Il est aussi, Messieurs, deux autres grands Français que notre Chambre Syndicale s'honore d'avoir également comme Présidents d'honneur: MM. Charles Pathé et Léon Gaumont qui ont véritablement industrialisé et répandu dans le monde l'invention du cinéma, et à qui je veux adresser l'hommage de la cinématographie française et l'expression de notre très respectueuse affection.

Le cinéma, Messieurs, je viens de le dire, a révolutionné le monde, on peut s'en féliciter ou le regretter; on peut aimer ou détester le cinéma; on peut admirer les progrès qu'il a réalisés en moins de trente années ou déplorer son insuffisance; une chose est certaine, c'est qu'aucun esprit réfléchi ne peut, désormais, se désintéresser de lui. Et lorsque, appelés à examiner son influence sur la vie sociale d'un pays, non plus au milieu d'éléments plus ou moins avertis, mais devant une élite, devant des députés qui, par leur fonction, doivent se pencher, avec angoisse, sur les formidables problèmes de l'avenir, alors, Messieurs, nous sommes sûrs, en vous apportant le concours de ce prestigieux instrument qu'est le cinéma, de venir grandement collaborer à l'œuvre considérable que vous allez entreprendre.

Dans ce domaine, tout est encore à faire. Poussés par la force des choses, entraînés bien souvent malgré eux par un torrent trop puissant pour être canalisé, quelques services publics ont essayé de se servir du cinéma, mais sans ordre, sans méthode, sans plan d'ensemble, sans rien qui puisse guider toutes les bonnes volontés et arriver à un résultat indiscutable.

Pouvez-vous imaginer qu'il a fallu attendre jusqu'en 1928 l'arrivée au pouvoir d'un grand Ministre, pour donner au cinéma son premier statut et pour le retirer de la place où la loi l'a laissé figurer jusqu'à cette date, parmi les baladins, les montreurs d'ours et autres spectacles de curiosité, dépendant uniquement de la volonté municipale.

C'est pour moi une joie particulière, ce soir, de remercier encore une fois M. Edouard Herriot et de l'assurer à nouveau de toute la reconnaissance de la cinématographie française.

A l'étranger, on a vite compris le rôle social du cinéma.

Vous n'êtes pas, Messieurs, sans savoir l'importance donnée par les Etats-Unis à tout ce qui touche à la cinématographie américaine. Insister serait banal et sans utilité.

(*Suite page* 12.)

Le Banquet de la Chambre Syndicale Française de la Cinématographie

Désireuse de célébrer la récente élection de son Président d'honneur, M. Louis Aubert, député de la Vendée, la Chambre Syndicale Française de la Cinématographie avait organisé mercredi soir à l'Hôtel George V, un banquet qui, dans l'idée de ses organisateurs, devait être une « fête de famille », réunissant quelques députés amis du cinéma et les membres de la Chambre Syndicale.

Cette fête familiale est devenue une manifestation d'une importance considérable, par la présence de beaucoup de députés; André Hesse, Baréty, Lillaz, Barthe, André J.-L. Breton, Bergery, Henri Clerc, Cornu, Dommange, Doussain, Dumoret, Evain, Garat, Grisoni, Fernand-Laurent, Martinaud-Déplat, Parès, Potut, Scapini, Taittinger, Torrès, Ulrich, Valensi, Grunebaum-Ballin.

Beaucoup d'autres, retenus ou absents, avaient tenu, néanmoins, à envoyer leurs excuses et leurs félicitations. Notons : MM. Adrien, Oudin, Petsche, Renaitour, Georges Bonnet, Emile Borel, Campinchi, Champetier de Ribes, de Carbuccia, Yvon Delbos, Jean Deschanel, Maurice Dormann, Dreyfus, Fabry, Lucien Lamoureux, Alexandre Lefas, Jean Médecin, Pierre Mendès-France, Louis Rollin, Salengro, Abrami, Camille Picard.

On remarquait, au hasard : MM. Louis Lumière, de l'Institut; Léon Gaumont et Demaria, présidents d'honneur de la Chambre syndicale; Jean Chataigner, président de l'Association de la Presse cinématographique; Brézillon, président de la Fédération des directeurs de cinéma; Lussiez, président du syndicat français des directeurs de théâtres cinématographiques; Grunebaum-Ballin, président du Conseil de préfecture de la Seine; Max Maurey, président président de la Fédération du spectacle; Paul Chack, vice-président de la Société des Gens de Lettres; Charles Méré, président de la Société des Auteurs Dramatiques; Gaston Rageot, ancien président de la Société des Gens de lettres; Elie, président de l'Association syndicale des directeurs de spectacle de Lyon et de la région; Moncharmont, vice-président de la Fédération générale des Associations des directeurs de spectacle de province; Charles Burguet, président de la Société des Auteurs de films; Jean Toulout, président de l'Union des Artistes; Harold Smith, Natan, Jourion, Costil, Osso, vice-présidents de la Chambre syndicale.

Trois discours seulement furent prononcés : celui de M. Delac, que nous publions d'autre part *in extenso;* celui de M. André Hesse, doyen des députés présents, et la réponse de M. Louis Aubert, lequel dit en termes fort simples son attachement, tant au cinéma qu'à son nouveau métier de député.

La Fox-Film Française préparerait six films français

Le bruit court avec insistance que la Fox Film française a l'intention de suivre le bel exemple de Paramount en produisant du film français à Paris.

Nous apprenons de bonne source que cette Société a déjà entrepris, très sérieusement, la préparation de six films, qu'elle tournerait en collaboration avec des maisons françaises.

Un pareil projet serait tout à l'honneur de M. Bavetta, dont nous connaissons la grande activité.

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES VERIFICATIONS ET AFFIRMATIONS

Opéra Film. — Société à responsabilité limitée, au capital de 30.000 francs, ayant pour objet l'achat, la vente et la location de films cinématographiques, à Paris, 19, boulevard Saint-Martin. Le 13 juin 1932.

Etablissements R. Gallay. — Société anonyme au capital de 3.000.000 de francs, ayant pour objet l'agencement général de théâtres, avec siège social à Bagnolet (Seine), 93 à 105, rue Jules-Ferry et siège administraitf à Paris, 68 *bis*, rue Jouffroy. Le 15 juin 1932.

Une nouvelle Société de Production est en formation

C'est la Société Les Ecrans de France, 15, rue des Mathurins, Paris. Tél. Gutenberg 79-60).

Cette Société annonce qu'elle prépare activement une très importante production, sur laquelle nous espérons publier des précisions très prochainement.

" L'Homme que j'ai tué "

On a présenté à la salle de projection de Paramount, le film que Lubitsch a tiré avec un respect louable du beau roman de Maurice Rostand : *L'Homme que j'ai tué.*

Nous nous réservons d'en faire l'analyse quand il sera présenté officiellement, mais il faut, quand une œuvre aussi belle et sincère naît sur l'écran, le signaler comme un événement d'une double portée : artistique et morale.

L. D.

Le Livre d'Or de la Production J. Haïk

Les Etablissements Jacques Haïk viennent de nous faire parvenir le livre d'or de leur production.

C'est un album conçu dans un style nouveau, hardi même, tout en conservant une présentation sobre et pratique qui plaira aux Directeurs.

C'est en même temps un admirable recueil qui résume le bel effort accompli par les Etablissements J. Haïk. De 1930 à 1932, M. Jacques Haïk a produit 24 films parlants français et ce Livre d'Or nous apporte déjà 15 nouveaux titres.

Ce Livre d'Or est un véritable coup de maître, dû à M. Maurice Bessy, le benjamin des chefs de publicité du cinéma.

Bravo, Bessy!

L'Assemblée de Radio-Cinéma

L'assemblée ordinaire du 10 juin a approuvé les comptes de l'exercice 1932, deuxième exercice social, se soldant par un bénéfice net de 141.497 fr. 83.

Il a été indiqué que M. Louis Aubert dont le mandat d'administrateur de la Société mère, Compagnie Générale de Télégraphie Sans Fil vient à expiration cette année n'en demande pas le renouvellement.

Discours de M. Charles DELAC

(*Suite de la 1re page*)

En Allemagne, même dans les heures les plus troubles et les plus difficiles, l'Etat s'est toujours grandement intéressé à cette industrie, dont il n'a cessé de retirer, pour son prestige, aussi bien à l'intérieur qu'à l'étranger, le plus grand profit.

L'Italie a abrité et subventionné l'Institut International du Cinématographe Educatif de la Société des Nations, et nous savons, de source sûre, que tout ce qui touche à la cinématographie est suivi, personnellement, avec la plus grande attention, par le chef du Gouvernement.

Quant à la Russie, on peut dire, sans aucune exagération, que le cinéma est à la base de toute sa politique intérieure.

Des films spéciaux, en nombre considérable, admirablement établis pour les besoins de la cause, apportent et imposent, jusqu'aux confins les plus éloignés de cet immense pays, les idées soutenues par ses dirigeants.

Je ne dirai rien des films russes destinés à la propagande à l'étranger. Vous avez vu certainement quelques-uns d'entre eux, et vous en avez tiré les conclusions logiques qui en découlent.

Mais, Messieurs, revenons en France.

En France, malgré la guerre, abandonné de tous ceux qui auraient dû le soutenir, accablé d'impôts, le cinéma français s'est développé au prix d'un admirable effort.

Aujourd'hui, plus de trois milliards sont investis, chez nous, dans cette industrie; le personnel employé se compte par dizaines de mille, et les impôts perçus par l'Etat sur la cinématographie française atteignent 500 millions... représentant plus de la centième partie de la recette totale du budget annuel de la France...

Ne serait-ce que par son importance matérielle, par la place qu'elle occupe dans l'économie nationale, notre industrie ne peut plus laisser indifférents les législateurs avertis que vous êtes.

Mais le cinéma ne peut être comparé à aucune autre industrie, si puissante soit-elle. Car, retenez bien ceci, Messieurs, c'est désormais dans nos salles que se forge l'âme des foules, et c'est sous cet angle que vous devez, à l'avenir, examiner le problème de la cinématographie française, dans tout ce qu'il y a en lui de grand, de redoutable et de beau.

Messieurs les Députés, méditez aussi ces quelques phrases que j'ai déjà plusieurs fois citées par ailleurs mais qu'on ne saurait assez redire.

M. Hays, la personnalité la plus représentative de l'industrie cinématographique des Etats-Unis, a écrit dans une série d'articles qu'il a intitulés: « Voyez et Ecoutez »:

« Le film américain est un catalogue animé pour la marchandise américaine, aussi bien à l'intérieur qu'à l'étranger. Pour chaque pied de film américain exporté, les manufactures américaines reçoivent un dollar d'affaires. Dans les six premiers mois de 1929, 112 millions de dollars en marchandises ont été vendus grâce à nos films. En accoutumant tous les peuples du monde à ces marchandises provenant de nos manufactures, le film produit un résultat équivalent à un travail de cent mille vendeurs. »

M Otto Kahn, administrateur de la Paramount, et l'un des plus importants banquiers de New-York, a dit, fort de sa très grande expérience:

« Le film est en train d'américaniser le monde. »

Et enfin M. Olimsky a écrit dans le *Berliner Bœrsen Zeitung*, journal nationaliste allemand :

« Qu'un groupe muni de capitaux abondants s'assure le concours de metteurs en scène habiles et monopolise les salles de projection, et il lui sera loisible, pourvu que l'intention de propagande ne soit pas trop lourde et reste habilement maintenue à l'arrière-plan, de mettre au service de la lutte des classes, par exemple, une machine de guerre infiniment plus destructive que tous les tracts et que tous les discours de réunion publique. »

Commenter ces paroles serait en amoindrir le sens. Bien ou mal employé, le cinématographe peut devenir ou l'auxiliaire le plus puissant de l'ordre ou l'auxiliaire le plus habile de tout système de désorganisation. Il y a en lui une puissance telle de rayonnement et d'influence qu'il déborde largement du cadre de l'industrie ou de l'art qu'il représente pour se répandre dans la vie des peuples comme une grande force tumultueuse. Canalisée, et bien employée, cette force peut rendre à tous les plus grands services; laissée entre des mains malhabiles, mal intentionnées ou malhonnêtes, elle peut avoir, pour l'avenir de l'humanité la plus néfaste influence.

Vous concevrez dès lors, Messieurs, pourquoi nous disons qu'il vous est impossible de vous désintéresser de l'action du cinématographe.

Dans la vie moderne, le pays qui n'aura pas une industrie cinématographique florissante verra fatalement son influence à l'étranger diminuer progressivement. Et, dans notre propre territoire, qu'adviendrait-il si le malheur voulait que la production nationale, déjà menacée, vint à disparaître? Alors, Messieurs, vos efforts, dans tous les domaines, seraient stériles et vous auriez à constater bientôt les plus déplorables conséquences qui en résulteraient pour le commerce, la tradition, l'esprit et la culture française.

Législateurs, gardiens de l'avenir de notre pays, vous devez désormais compter avec le cinéma. Qu'il s'agisse d'enseignement, d'éducation, d'organisation des loisirs, de propagande ou de presse, partout le cinéma s'imposera chaque jour davantage.

C'est en toute impartialité que j'ai essayé, pour un instant, de concentrer votre pensée sur les grands problèmes que pose, à votre esprit, l'emploi du cinéma. J'ai volontairement laissé de côté les besoins de la grande industrie que nous représentons. Pour elle, je n'ai point d'inquiétude. J'ai foi en sa puissance, pour qu'elle obtienne

"A l'assaut des cocotiers géants", scène extraite du film
Richesses de la Nouvelle-Calédonie
(Documentaire Etoile-Film)

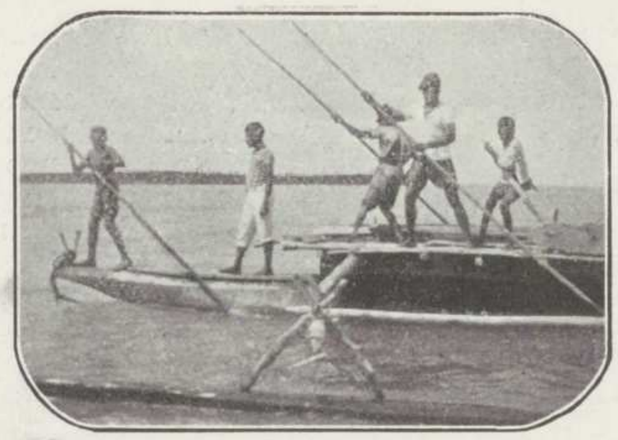

L'ancestrale pirogue à balancier que l'on voit dans le film
Aux Antipodes de la France
(Documentaire Etoile-Film)

dans le cadre de l'économie nationale, justice, considération et respect. J'ai foi en vous, Messieurs, en vous, nos amis, qui resterez à nos côtés, pour nous soutenir et nous défendre, parce que vous savez bien qu'en ce faisant, c'est l'avenir et le bien-être de la France que vous défendrez

Messieurs, j'en aurai fini lorsque, revenant à celui que nous voulons fêter ce soir, je vous aurai dit le loyal et parfait camarade que vous allez avoir en Louis Aubert.

Louis Aubert a été un des chefs écoutés de l'industrie cinématographique et l'un de ses plus parfaits animateurs. Son grand bons sens, sa robuste bonne humeur, sa pondération qui n'est pas exempte d'enthousiasme, la clarté de son jugement, toutes ses qualités, il va les apporter à l'accomplissement de son nouveau devoir. Nul doute, Messieurs, que ce ne soit au plus grand bénéfice du Parlement et aussi de la cinématographie française.

Ch. DELAC.

TATION

Des incidents se sont produits au Montrouge-Palace-Aubert

Les journaux ont relaté les incidents qui se sont produits dans ce cinéma où l'on projetait *Le Rosier de Madame Husson*. Ce film a soulevé les protestations de mères de famille et de membres de certaines sociétés de « moralité ». Les incidents ont été assez violents pour que la police intervienne.

Renseignements pris au Comptoir Français Cinématographique, on ne s'émeut pas outre mesure de ces démonstrations. *Le Rosier* n'a pas été retiré de l'affiche.

POURQUOA ?

Poésie sans taxe ni surtaxe

Je voudrais, ne vous en déplaise
Vous poser quelques questions
Sur cette Confédération
Qui se défile à l'anglaise.
Pourquoà ?...

Monsieur Chataigner, l'orateur,
Avait un projet magnifique,
Mais hélas! l'ardente supplique
Paraît enterrée sous les fleurs.
Pourquoâ ?...

On promettait aux directeurs:
« Plus de taxes scélérates!
« Et vos besognes ingrates
« Vous apporteront le bonheur! »
Pourquoâ ?...

On leur ordonnait: « Faites grève!
« Criez vos revendications!
« Pas de refus, pas d'abstentions!
« Combattez sans fin ni trève! »
Pourquoâ ?...

Et puis un jour, subitement,
Ces hommes à la voix si rude,
Dirent avec sollicitude:
« N'embêtons pas l'gouvernement! »
Pourquoâ ?...

La Question des Taxes

Il n'y a toujours rien de nouveau pour les taxes. La réunion de la Confédération générale du spectacle n'a pu encore avoir lieu. On dit — mais nous ne reproduisons cette information que sous réserves — que MM. Max Maurev et Henry Bernstein ne seraient pas d'accord. Cela ne saurait surprendre personne, car on avait parlé, lors de la réunion du 3 mai, de mettre M. Henry Bernstein à la place de M. Max Maurey, sans se préoccuper si celui-ci consentirait à se laisser déboutonner de son fauteuil. Il semble donc qu'en l'occurence on ait, une fois de plus, pris ses désirs pour des réalités.

Mais quand la Confédération se réunira-t-elle ?

M. Emile Samuel nous communique d'autre part la curieuse lettre ci-dessous qu'il a adressé à M. Charles Delac à l'issue d'une entrevue que lui avait accordée le Président de la Chambre Syndicale.

Paris, le 15 juin 1932.

Monsieur le Président,

Je vous remercie de votre bienveillant accueil de ce jour.

Je vous demande instamment, permettez-moi d'insister, de réunir les membres de la Confédération du spectacle avant que les vacances soient, pour beaucoup d'entre eux, un prétexte pour ne pas assister à cette réunion dont l'urgence n'est pas discutable.

La France ?

Aucune autre Nation au monde ne compte pour moi.

Je n'en aime aucune, hormi la France.

Sans la France, la terre elle-même n'aurait plus le courage de tourner.

Mais la France et les politiciens, ça ne se confond pas.

Si l'une est, sans conteste, l'orgueil du Monde, les autres en sont l'horreur.

Notre corporation est injustement frappée; elle ne pourra l'être éternellement.

Si je suis d'accord avec vous pour déplorer l'heure néfaste pour nous, je n'en demeure pas moins convaincu que le temps, régulateur de toutes choses ici-bas, assurera notre triomphe, si nous voulons vraiment triompher.

Je vous demande encore, permettez-moi d'insister à nouveau, de donner la vitalité à un projet dont la réalisation a fait entrevoir le salut à tant d'entre nous.

Croyez, Monsieur le Président, à mes sentiments respectueusement dévoués.

Emile SAMUEL.

L'Activité Cinématographique en Afrique du Nord

■ La succursale indépendante de la Société de Matériel Acoustique à Alger, a subi récemment un remaniement et une augmentation de son personnel, dont voici la composition : M. J.-L. Monnerot-Dumaine, directeur de la succursale; M. A.-G. Lenoel, directeur technique; M. F.-E. Breton, chef du service financier et M. P. Deschamps, assistant de M. Monnerot-Dumaine.

Le service d'entretien qui comprend cinq bases est assuré à Alger par M. Poey; à Oran, par M. Brainne; à Casablanca, par M. L. Benoist; à Constantine, par M Nègres, et à Tunis, par M. Berton. Il dispose, en outre, de M. S.-R. Auder, inspecteur technique qui s'occupera de l'inspection détaillée, en plus des visites d'entretien régulier et de M. Schutz, ingénieur d'installation.

■ C'est l'extraordinaire succès de Milton et de G.F.F.A. : *La Bande à Bouboule*, qui a formé le programme de réouverture de la coquette salle de M. Lagardère, le Palace, à Bône. Les Bônois en furent enchantés.

■ Répondant à l'aimable invitation de M. Léon Deluy, directeur de l'Agence Nord-Africaine de la M.-G.-M., nous avons eu récemment le plaisir de visionner d'intéressants fragments de films de la production 1932-33. Des belles visions offertes, nous avons retenu tout particulièrement celles : de *Mata-Hari, Fascination, Pur-Sang, Titans du Ciel, Le Plombier amoureux, Susan Lenox, Le Champion, Arsène Lupin, Ames libres*, etc., etc. En un mot, de belles soirées en perspective pour les cinéphiles du Nord-Afrique.

■ Rex Ingram vient de faire un assez long séjour à Alger pour préparer la réalisation d'un nouveau film à ambiance algérienne. Le metteur en scène de *Baroud* sera de retour à Alger avec sa troupe en septembre prochain. Les extérieurs de cette production seront tournés dans le Sud-Algérien, c'est-à-dire à Toggourt et Ouargla et dans le Sahara.

■ M. Marcel Lellouche, le sympathique et si actif cinématographiste de la Ciné-Distribution Gabis quitte cette firme pour entrer au Consortium de Distribution Cinégraphique.

■ M. Robert Schless, administrateur-délégué de la Warner Bros First National, accompagné de M. Lucien Breton, directeur divisionnaire, était ces jours-ci à Alger où il a étudié le marché algérien. L'importance de ce dérangement n'a pas échappé à la corporation, si l'on tient compte que nous l'a annoncé M. A. Saltiel, directeur de l'agence d'Alger de la W.B.F.N., une première tranche de dix grands films entièrement parlant français.

■ M. Charles Demol, directeur des agences Osso, est à Alger depuis quelques semaines pour réorganiser les divers services location et exploitation comme suite à la combinaison Osso-Consortium de Distribution Cinégraphique.

Annonçons, d'autre part, que le C.D.C. a fait le 13 juin à Tlemcen, la réouverture du Colisée, avec *La Fille et le Garçon*.

■ Rien de définitif encore en ce qui concerne le genre de spectacle que produira pour 1932-33 M. J. Seiberras au Théâtre de l'Alhambra, à Alger, établissement dans lequel il fait apporter actuellement de louables et importantes transformations. Mais toujours est-il que le sympathique Henry Garat y donnera une série de représentations.

■ Le Majestic a passé récemment, pour le plus grand bonheur des cinéphiles d'Alger le si savoureux film de René Clair *Le Million*.

Paul SAFFAR.

"L'ECOLE ET LA CITÉ"
avril 1932

D.2

SYNDICAT de la PRESSE de l'ENSEIGNEMENT
3, rue Récamier, Paris

CONFERENCE de Melle Léone BOURDEL
17 mars 1932
sur le cinéma au service de l'enseignement

---

17 mars 1932- la séance est ouverte à 2h sous la présidence de M. Edouard MESLET

Le Président donne la parole à Melle Léone BOURDEL, Secrétaire-archiviste de l'INSTITUT NATIONAL D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE pour sa conférence sur le Cinéma au service de l'enseignement.

Qu'est-ce que le cinéma ? dit Melle BOURDEL. Une force. Et comme toute force, il est plein de puissance féconde et de dangers. L'homme l'a créé jouet. Mais le jouet s'est révélé bientôt instrument, et instrument d'une portée insoupçonnée et qui va grandissant.

Cette force, la science l'a déjà utilisée.

"L'enseignement laissera-t-il aux laboratoires les merveilleux films que la science produit, en leur refusant l'entrée de l'école? Permettra-t-il que les enfants développent leur intelligence et leur sensibilité librement au dehors, par cette magique porte ouverte sur le monde qu'est l'écran des salles de spectacles, tandis que les manuels en classe essaieront péniblement de leur apprendre avec lenteur, et au moyen de méthodes surannées auxquelles ils ne s'adaptent plus, des faits qui ne les intéresseront pas parce qu'ils seront moins vivants que la vie ? Non. Cela il ne le faut pas."

Le cinéma qui apporte des notions exactes et vécues et qui frappe et émeut par sa synthèse vivante et expressive, convient à toutes les matières et à tous les enseignements. "Qu'il soit image, dessin animé ou texte écrit, il a sa place partout. Et cette place s'impose de plus en plus inéluctablement, au fur et à mesure que, aujourd'hui par l'adjonction du son, demain par celle de la couleur et du relief, il accroit ses possibilités techniques et s'approche davantage de la réalité."

Pour exposer le détail d'une leçon, ou pour aider à la récapitulation d'un cours, c'est l'Enseignement primaire qui, le premier, s'en est servi. L'Enseignement secondaire, lui, a boudé le cinéma et, dit Melle BOURDEL "je crois qu'il le boude encore" Dans l'Enseignement supérieur, le cinéma rejoint le domaine de la Science. L'Enseignement artistique, les enseignements spécialisés, eux aussi sont prêts à lui ouvrir leurs portes. Quant à l'Enseignement professionnel et technique, "il a reconnu en lui l'un des instruments les plus indispensables à l'étude de la technologie et de ses diverses branches, du travail mécanique et humain, du maniement des machines, de la construction des ponts et des routes, de l'organisation des usines, de l'orientation et de la sélection professionnelles, et de tous les métiers, quels qu'ils soient. Il possède des films faits strictement pour lui."

../..

Et ceci amnène tout naturellement Melle BOURDEL à montrer quelles sont les "exigences du film d'enseignement" : ne se substituer ni à l'image fixe, ni aux expériences directes, mais devenir leur complément; exclure tout ce qui n'a aucun rapport avec l'enseignement et tout ce qui peut être aisément montré au naturel.

En terminant, Melle BOURDEL a demandé aux membres du Syndicat de faire, partout, et surtout dans la Presse " de la propagande pour le cinéma au service de l'Enseignement " .

Après cette conférence, M. Marc CANTAGREL, professeur de technologie à l'Ecole Supérieure de Commerce, a présenté "LE COKE METALLURGIQUE" spécialement conçu pour les élèves d'un cours déterminé. Puis, Melle BOURDEL a projeté "La DAPHNIE" de Jean PAINLEVE, merveilleuse étude de zoologie, toute empreinte de poésie; "L'EBENISTERIE" de Jean BENOIT-LEVY.

The Western Electric, - représentée par MM. MICHAT et PRASNEUF, - avait offert à Melle BOURDEL le concours de ses appareils. Par deux des films de The Western Electric :"JACK AND GILL", leçon de solfège pour jeunes enfants; "HOW TO LEARN" qui enseigne aux Normaliens comment il faut apprendre à lire aux tout petits, Melle BOURDEL a donné un aperçu de ce que les Etats-Unis ont fait pour leur enseignement. "Ces deux films, dit notre confrère, sont essentiellement américains d'inspiration et conviendraient difficilement à des Français. Ils démontrent, une fois de plus, que si certains films scientifiques sont internationaux, il est encore des méthodes pédagogiques qui ne s'appliquent pas à toutes les cultures."

Après la présentation des films, M. LEBRUN, Sous-Directeur du MUSEE PEDAGOGIQUE, a appelé l'attention des auditeurs sur le FILM INFLAMMABLE de FORMAT STANDARD. "Le plus souvent, a-t-il affirmé, il n'y a pas de cabine dans la classe et les dangers d'incendie sont grands."

M. LEBRUN estime qu'on ne doit pas rendre le cinéma obligatoire.

Le Président fait observer que Melle BOURDEL a voulu montrer les possibilités données par le film à l'Enssignement; qu'il faut se rendre compte de l'appui apporté par le film et notamment par celui commenté, d'une façon magistrale, par M. CANTAGREL. Il croit qu'il est nécessaire,- mais pas toujours possible, - que le film soit commenté. Il tombe d'accord avec M. LEBRUN qu'il faut tenir compte de la responsabilité des instituteurs qui emploient des films INFLAMMABLES.

M. LARCHER estime qu'il faut, de plus en plus, différencier le film enseignement. Le rôle de notre Syndicat sera justement de montrer l'utilité du Film dans l' Enseignement.

La séance est levée à 6^h 10

SYNDICAT de la PRESSE de l'ENSEIGNEMENT
3, rue Récamier, Paris

CONFERENCE de Melle Léone BOURDEL
17 mars 1932
sur le cinéma au service de l'enseignement

---

17 mars 1932- la séance est ouverte à 2h sous la présidence de M. Edouard MESLET

Le Président donne la parole à Melle Léone BOURDEL, Secrétaire-archiviste de l'INSTITUT NATIONAL D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE pour sa conférence sur le Cinéma au service de l'enseignement.

Qu'est-ce que le cinéma ? dit Melle BOURDEL. Une force. Et comme toute force, il est plein de puissance féconde et de dangers. L'homme l'a créé jouet. Mais le jouet s'est révélé bientôt instrument, et instrument d'une portée insoupçonnée et qui va grandissant.

Cette force, la science l'a déjà utilisée.

"L'enseignement laissera-t-il aux laboratoires les merveilleux films que la science produit, en leur refusant l'entrée de l'école? Permettra-t-il que les enfants développent leur intelligence et leur sensibilité librement au dehors, par cette magique porte ouverte sur le monde qu'est l'écran des salles de spectacles, tandis que les manuels en classe essaieront péniblement de leur apprendre avec lenteur, et au moyen de méthodes surannées auxquelles ils ne s'adaptent plus, des faits qui ne les intéresseront pas parce qu'ils seront moins vivants que la vie ? Non. Cela il ne le faut pas."

Le cinéma qui apporte des notions exactes et vécues et qui frappe et émeut par sa synthèse vivante et expressive, convient à toutes les matières et à tous les enseignements. "Qu'il soit image, dessin animé ou texte écrit, il a sa place partout. Et cette place s'impose de plus en plus inéluctablement, au fur et à mesure que, aujourd'hui par l'adjonction du son, demain par celle de la couleur et du relief, il accroit ses possibilités techniques et s'approche davantage de la réalité."

Pour exposer le détail d'une leçon, ou pour aider à la récapitulation d'un cours, c'est l'Enseignement primaire qui, le premier, s'en est servi. L'Enseignement secondaire, lui, a boudé le cinéma et, dit Melle BOURDEL "je crois qu'il le boude encore" Dans l'Enseignement supérieur, le cinéma rejoint le domaine de la Science. L'Enseignement artistique, les enseignements spécialisés, eux aussi sont prêts à lui ouvrir leurs portes. Quant à l'Enseignement professionnel et technique, "il a reconnu en lui l'un des instruments les plus indispensables à l'étude de la technologie et de ses diverses branches, du travail mécanique et humain, du maniement des machines, de la construction des ponts et des routes, de l'organisation des usines, de l'orientation et de la sélection professionnelles, et de tous les métiers, quels qu'ils soient. Il possède des films faits strictement pour lui."

../..

Et ceci amnène tout naturellement Melle BOURDEL à montrer quelles sont les "exigences du film d'enseignement" : ne se substituer ni à l'image fixe, ni aux expériences directes, mais devenir leur complément; exclure tout ce qui n'a aucun rapport avec l'enseignement et tout ce qui peut être aisément montré au naturel.

En terminant, Melle BOURDEL a demandé aux membres du Syndicat de faire, partout, et surtout dans la Presse " de la propagande pour le cinéma au service de l'Enseignement " .

Après cette conférence, M. Marc CANTAGREL, professeur de technologie à l'Ecole Supérieure de Commerce, a présenté "LE COKE METALLURGIQUE" spécialement conçu pour les élèves d'un cours déterminé. Puis, Melle BOURDEL a projeté "La DAPHNIE" de Jean PAINLEVE, merveilleuse étude de zoologie, toute empreinte de poésie; " L'EBENISTERIE" de Jean BENOIT-LEVY.

The Western Electric, - représentée par MM. MICHAT et PRASNEUF, - avait offert à Melle BOURDEL le concours de ses appareils. Par deux des films de The Western Electric :" JACK AND GILL", leçon de solfège pour jeunes enfants; " HOW TO LEARN" qui enseigne aux Normaliens comment il faut apprendre à lire aux tout petits, Melle BOURDEL a donné un aperçu de ce que les Etats-Unis ont fait pour leur enseignement. "Ces deux films, dit notre confrère, sont essentiellement américains d'inspiration et conviendraient difficilement à des Français. Ils démontrent, une fois de plus, que si certains films scientifiques sont internationaux, il est encore des méthodes pédagogiques qui ne s'appliquent pas à toutes les cultures."

Après la présentation des films, M. LEBRUN, Sous-Directeur du MUSEE PEDAGOGIQUE, a appelé l'attention des auditeurs sur le FILM INFLAMMABLE de FORMAT STANDARD. "Le plus souvent, a-t-il affirmé, il n'y a pas de cabine dans la classe et les dangers d'incendie sont grands."

M. LEBRUN estime qu'on ne doit pas rendre le cinéma obligatoire.

Le Président fait observer que Melle BOURDEL a voulu montrer les possibilités données par le film à l'Enssignement; qu'il faut se rendre compte de l'appui apporté par le film et notamment par celui commenté, d'une façon magistrale, par M. CANTAGREL. Il croit qu'il est nécessaire,- mais pas toujours possible, - que le film soit commenté. Il tombe d'accord avec M. LEBRUN qu'il faut tenir compte de la responsabilité des instituteurs qui emploient des films INFLAMMABLES.

M. LARCHER estime qu'il faut, de plus en plus, différencier le film enseignement. Le rôle de notre Syndicat sera justement de montrer l'utilité du Film dans l' Enseignement.

La séance est levée à 6^h 10

SYNDICAT de la PRESSE de l'ENSEIGNEMENT
3, rue Récamier, Paris

CONFERENCE de Melle Léone BOURDEL
17 mars 1932
sur le cinéma au service de l'enseignement

---

17 mars 1932- la séance est ouverte à 2h sous la présidence de M. Edouard MESLET

Le Président donne la parole à Melle Léone BOURDEL, Secrétaire-archiviste de l'INSTITUT NATIONAL D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE pour sa conférence sur le Cinéma au service de l'enseignement.

Qu'est-ce que le cinéma ? dit Melle BOURDEL. Une force. Et comme toute force, il est plein de puissance féconde et de dangers. L'homme l'a créé jouet. Mais le jouet s'est révélé bientôt instrument, et instrument d'une portée insoupçonnée et qui va grandissant.

Cette force, la science l'a déjà utilisée.

"L'enseignement laissera-t-il aux laboratoires les merveilleux films que la science produit, en leur refusant l'entrée de l'école? Permettra-t-il que les enfants développent leur intelligence et leur sensibilité librement au dehors, par cette magique porte ouverte sur le monde qu'est l'écran des salles de spectacles, tandis que les manuels en classe essaieront péniblement de leur apprendre avec lenteur, et au moyen de méthodes surannées auxquelles ils ne s'adaptent plus, des faits qui ne les intéresseront pas parce qu'ils seront moins vivants que la vie ? Non. Cela il ne le faut pas."

Le cinéma qui apporte des notions exactes et vécues et qui frappe et émeut par sa synthèse vivante et expressive, convient à toutes les matières et à tous les enseignements. "Qu'il soit image, dessin animé ou texte écrit, il a sa place partout. Et cette place s'impose de plus en plus inéluctablement, au fur et à mesure que, aujourd'hui par l'adjonction du son, demain par celle de la couleur et du relief, il accroit ses possibilités techniques et s'approche davantage de la réalité."

Pour exposer le détail d'une leçon, ou pour aider à la récapitulation d'un cours, c'est l'Enseignement primaire qui, le premier, s'en est servi. L'Enseignement secondaire, lui, a boudé le cinéma et, dit Melle BOURDEL "je crois qu'il le boude encore" Dans l'Enseignement supérieur, le cinéma rejoint le domaine de la Science. L'Enseignement artistique, les enseignements spécialisés, eux aussi sont prêts à lui ouvrir leurs portes. Quant à l'Enseignement professionnel et technique, "il a reconnu en lui l'un des instruments les plus indispensables à l'étude de la technologie et de ses diverses branches, du travail mécanique et humain, du maniement des machines, de la construction des ponts et des routes, de l'organisation des usines, de l'orientation et de la sélection professionnelles, et de tous les métiers, quels qu'ils soient. Il possède des films faits strictement pour lui."

../..

Et ceci amnène tout naturellement Melle BOURDEL à montrer quelles sont les "exigences du film d'enseignement" : ne se substituer ni à l'image fixe, ni aux expériences directes, mais devenir leur complément; exclure tout ce qui n'a aucun rapport avec l'enseignement et tout ce qui peut être aisément montré au naturel.

En terminant, Melle BOURDEL a demandé aux membres du Syndicat de faire, partout, et surtout dans la Presse " de la propagande pour le cinéma au service de l'Enseignement " .

Après cette conférence, M. Marc CANTAGREL, professeur de technologie à l'Ecole Supérieure de Commerce, a présenté "LE COKE METALLURGIQUE" spécialement conçu pour les élèves d'un cours déterminé. Puis, Melle BOURDEL a projeté "La DAPHNIE" de Jean PAINLEVE, merveilleuse étude de zoologie, toute empreinte de poésie; "L'EBENISTERIE" de Jean BENOIT-LEVY.

The Western Electric, - représentée par MM. MICHAT et PRASNEUF, - avait offert à Melle BOURDEL le concours de ses appareils. Par deux des films de The Western Electric :"JACK AND GILL", leçon de solfège pour jeunes enfants; "HOW TO LEARN" qui enseigne aux Normaliens comment il faut apprendre à lire aux tout petits, Melle BOURDEL a donné un aperçu de ce que les Etats-Unis ont fait pour leur enseignement. "Ces deux films, dit notre confrère, sont essentiellement américains d'inspiration et conviendraient difficilement à des Français. Ils démontrent, une fois de plus, que si certains films scientifiques sont internationaux, il est encore des méthodes pédagogiques qui ne s'appliquent pas à toutes les cultures."

Après la présentation des films, M. LEBRUN, Sous-Directeur du MUSEE PEDAGOGIQUE, a appelé l'attention des auditeurs sur le FILM INFLAMMABLE de FORMAT STANDARD. "Le plus souvent, a-t-il affirmé, il n'y a pas de cabine dans la classe et les dangers d'incendie sont grands."

M. LEBRUN estime qu'on ne doit pas rendre le cinéma obligatoire.

Le Président fait observer que Melle BOURDEL a voulu montrer les possibilités données par le film à l'Enssignement; qu'il faut se rendre compte de l'appui apporté par le film et notamment par celui commenté, d'une façon magistrale, par M. CANTAGREL. Il croit qu'il est nécessaire,- mais pas toujours possible, - que le film soit commenté. Il tombe d'accord avec M. LEBRUN qu'il faut tenir compte de la responsabilité des instituteurs qui emploient des films INFLAMMABLES.

M. LARCHER estime qu'il faut, de plus en plus, différencier le film enseignement. Le rôle de notre Syndicat sera justement de montrer l'utilité du Film dans l' Enseignement.

La séance est levée à 6h 10

Ciné-Journal 25 sept. 1931

LES JOURNÉES NATIONALES DU CINÉMA

D 2

A l'occasion des journées nationales du cinéma, MM. Natan, administrateur de Pathé-Natan et M. Charles Delac, président de la Chambre Syndicale, ont publié dans le même numéro de *l'Information du Film*, chacun un article que nous croyons devoir reproduire.

M. Natan parle de confiance et M. Delac de raison d'espérer.

CONFIANCE

par M. NATAN

Je tiens d'abord, et avant toute considération, à remercier les nombreuses personnalités du monde cinématographique, et en particulier les représentants de la Presse, qui ont avec un tel empressement répondu à notre appel. Leur seule présence et la chaude sympathie qu'elle nous apporte sont pour nous la meilleure des récompenses. Nous saurons puiser, dans cette amitié agissante, les forces nouvelles qui nous permettront de faire mieux encore dans l'avenir.

En instituant ces journées du Cinéma, nous n'avons pas eu seulement le désir légitime d'honorer une maison, la nôtre, dont on a bien voulu reconnaître l'effort ininterrompu en faveur de l'industrie française du film. Nous avons également voulu provoquer une véritable « manifestation de confiance » en faveur de la production nationale.

Jamais le moment ne nous a paru plus opportun, au seuil de cette nouvelle saison 1931-1932, *pour affirmer notre foi absolue dans les destinées du cinéma français. Certains esprits aigris ou simplement impatients ont pu désespérer un moment de l'avenir d'une industrie et d'un art qui nous tiennent à tous si chèrement au cœur. Mais cette vague de pessimisme, en admettant qu'elle ait été sérieuse, doit définitivement disparaître devant les premiers résultats de la production parlée française et devant les promesses plus brillantes encore d'un avenir immédiat.*

Nous sommes ici tous unis sous un même drapeau, non celui de telle ou telle firme, mais celui du Cinéma national, sans distinction de personnes, de talent ou de tendances. Et notre mot d'ordre à tous doit être : Confiance.

Confiance en nos collaborateurs, qu'ils soient metteurs en scène, artistes, auteurs et scénaristes, techniciens de la prise de sons ou de la prise de vues, industriels, etc., etc.

Confiance en nous-mêmes, dirigeants de centres de production, directeur d'exploitation qui avons la responsabilité écrasante d'un art merveilleux uni à la plus formidable des industries.

Confiance enfin en notre public qui, depuis trente ans, sans cesse accru de contingents énormes, fait du cinéma son spectacle favori.

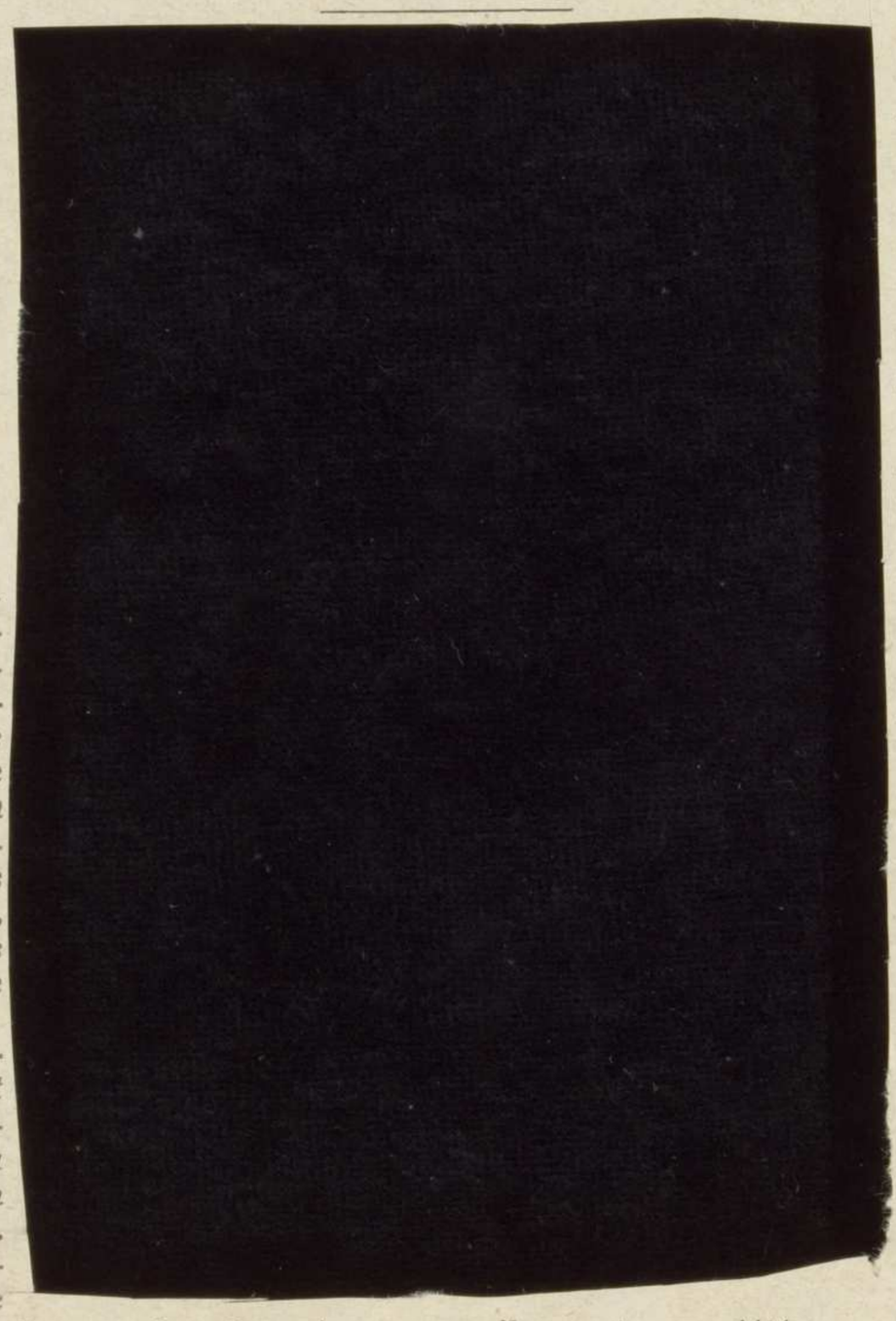

Ces journées auxquelles notre société vous a conviés n'ont pas d'autre but que de graver profondément ce mot Confiance *en votre esprit.*

Notre réussite finale dépendra uniquement de la force que nous mettrons à croire en elle et aussi de l'appui sincère, courageux, énergique que vous nous apporterez dans l'accomplissement de notre tâche difficile mais indispensable à la vie d'une nation.

⁂

RAISONS D'ESPÉRER

par CH. DELAC

Il serait puéril de dire que la crise mondiale, dont les répercussions se font sentir sur toutes les industries, ait épargné le cinéma; mais le cinéma est resté une des rares, sinon la seule industrie où la consommation soit encore supérieure à la fabrication, et ce fait, à lui seul, explique toutes les possibilités de nos espérances.

D'autre part, l'avènement du film parlant a non seulement apporté, dans le public, un élément nouveau de curiosité, mais son influence s'est fait sentir, d'une façon très appréciable, sur l'organisation de la production et de l'exploitation. Bien mieux, le film parlant a, d'un seul coup, régularisé la situation de chaque pays producteur dans ses rapports avec les autres pays, plaçant sur le même pied d'égalité (dépenses, compétence, qualité et valeur artistique réservées) tous les producteurs, supprimant la possibilité de jeter en masse, sur le marché d'un pays, tout un stock de films déjà amortis.

La cinématographie peut donc, à l'heure actuelle, envisager avec confiance l'avenir. La cinématographie française en particulier, qui a fait, depuis quelque temps, un effort qui se manifeste aujourd'hui de la façon la plus éclatante, peut véritablement tout espérer. Sans les taxes exorbitantes qui annihilent le meilleur de ces efforts, notre industrie serait aujourd'hui la plus florissante des industries françaises.

S'il est ridicule de chercher à se persuader vainement que certaines situations deviendront favorables simplement parce que l'on veut qu'elles le soient, il n'est pas moins stupide, par crainte d'être taxé d'optimisme, de ne pas voir la vérité, sous prétexte qu'elle nous apparaît désagréable à contempler.

Toutes réserves étant faites pour la crise mondiale, dont chacun, dans son domaine, subit les effets, on peut dire que la cinématographie française est à la veille de conquérir définitivement une situation de tout premier plan, non seulement en France, mais dans toute l'Europe. Elle le fera d'autant plus vite que le gouvernement comprendra l'intérêt primordial qu'il a à voir l'industrie cinématographique nationale se développer. Il le peut, en allégeant les taxes qui empêchent tout progrès et en organisant, sur des bases sérieuses, le crédit nécessaire à son épanouissement.

⁂

On sait que le programme de ces journées nationales du cinéma comportait la présentation des plus récents films de la firme Pathé-Natan : *Atout-Cœur, Partir, Faubourg Montmartre, Le Rêve, Dactylo, Gloria* et *Après l'amour.*

Nous parlerons dans notre rubrique « Les Présentations », des films qui n'ont pas déjà fait l'objet d'une étude précédente.

Il faut signaler, en outre, que les journées nationales du cinéma ont été agrémentées d'une visite à l'Exposition Coloniale (15 septembre), d'une visite des usines et studios Pathé-Natan, à Joinville (16 septembre), enfin d'un banquet de clôture qui a eu lieu aux mêmes studios de Joinville, le 17 septembre. Ce banquet a été des plus brillants tant par la qualité que par le nombre des convives (près de 800). Son organisation était admirable et fait le plus grand honneur aux collaborateurs de M. Natan. M. Ed. Herriot, ancien président du Conseil était présent. Quelques mots ont été prononcés par M. Natan et par M. Delac, président de la Chambre Syndicale.

⁂

Mais ce qu'il faut surtout rete-

25e Année. — N° 1151 Le Numéro : 2 Francs 25 SEPTEMBRE 1931

CINÉ-JOURNAL

REVUE HEBDOMADA[illegible] ÉMATOGRAPHIQUES

RÉDACTION ET ADMINISTRATI[illegible] ABONNEMENTS ANNUELS
30, Rue Bergère, Paris — Tél. : Prov. 1[illegible] NCE : 70 fr. — ETRANGER : 100 fr.

AVA[illegible] RALE
DU CO[illegible] INÉMA

Je l'ai toujours dit : il faut atten[illegible] d'Etat, se rendra certainement que le Conseil Supérieur du Ciné[illegible] pte que la presse cinématographique soit à l'œuvre pour le juger. pas pour lui la méchante fille qu'on

Evidemment, j'ai pu railler ce pa[illegible] représentée et qu'il s'en souviendra ment au petit pied, j'ai pu l'égratig[illegible] d il prononcera le discours d'usage même, mais je ne crois pas l'avoir c[illegible] première séance du Conseil Supé- damné à priori et sans réserves. du Cinéma. L. DRUHOT.

Puisqu'on connaît, aujourd'hui, t[illegible] P. S. — Je détache d'une lettre d'un les détails de l'organisation, on con[illegible] plus anciens abonnés de *Ciné Jour-* tera que le décor (entendez par là [illegible], le passage que voici: fonctionnaires et les personnalités autres que les cinématographistes), présente un aspect avantageux. Attendons-le lever le rideau et attendons que les véritables acteurs, peu nombreux ceux-là, entrent en scène. Après nous jugerons.

Certains ont supposé (mettant la charrue avant les bœufs) que le Conseil Supérieur du Cinéma ne donnerait pas les résultats promis ou encore ont proclamé que son action serait jugée mauvaise par l'ensemble des cinématographistes, et ils se sont demandé s'il ne se produirait pas, à ce moment, ce qui se produit toujours en pareille circonstance et si nous n'assisterions pas à l'éclosion d'un club de cinéma très remuant, entrant en lutte avec les officiels ? On aurait alors, d'après ces esprits chagrins, de belles polémiques par la plume, par la parole, voire même par l'affiche. Les travailleurs du spectacle se jetteraient dans la bataille aux côtés des chefs de maisons. Le tapage serait considérable et le Conseil supérieur du Cinéma, serait probablement obligé de battre en retraite devant la puissance de l'opinion publique, tout comme l'Amirauté anglaise

rité du Conseil laisseront donc au vestiaire l'esprit fonctionnariste lorsqu'ils pénétreront dans la salle des délibérations. Ils oublieront dans leurs bureaux, sous leurs ronds de cuir, les petits bâtons qu'on leur reproche toujours, de dissimuler dans leurs poches pour les lancer dans les roues des véhicules de toutes sortes, porteurs des intérêts industriels et commerciaux de notre pays ! Ce sont là jeux d'enfants auxquels ils ne se livreront plus. D'ailleurs la plupart des fonctionnaires du Conseil Supérieur du Cinéma ne sont pas des gamins ; ils ont même passé la cinquantaine et n'ont pas encore l'âge d'être élus sénateurs et, par conséquent, celui de jouer au cerceau dans les jardins du Luxembourg.

Puisqu'on nous assure que chaque samedi matin *Ciné-Journal* a l'honneur d'être placé sur le bureau de M. Petsche, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, par une main qui n'est pas la nôtre, M. Petsche n'étant pas notre abonné et M. Petsche n'ayant souscrit aucun abonnement à *Ciné-Journal* au titre de son ministère, notre sous-secré-

Incontestablement, les cinématographistes français dans leur masse, moins indifférents qu'ils en ont l'air à leur propre sort, voudraient bien comprendre où les mène aujourd'hui la politique de leur gouvernement. Ils n'exigent pas que celui-ci les tiennent au courant jour après jour de tous ses faits et gestes. Ils savent que les hommes qui sont à la direction d'un Etat ou d'un groupement corporatif ne peuvent pas sans compromettre les intérêts publics dire tout haut quels sont tous les buts qu'ils poursuivent pas même quels sont les chemins qui s'ouvrent et qui se ferment devant eux. Volontiers, ils leur font confiance. Mais le mystère trop profond et trop prolongé les oppresse, les inquiète. Ils ne réclament pas toute la lumière, ils désireraient seulement quelques clartés trouant les ténèbres. Ils acceptent l'inexpliqué, mais en présence de ce qui est pour eux l'inexplicable, ils demandent à leurs conducteurs, comme disent nos parlementaires, quelques apaisements. Et celà est surtout vrai, ces temps-ci.

L. D.

27e Année — N° 1211 | Le Numéro 3 Francs | 27 OCTOBRE 1933

CINE-JOURNAL

« LE JOURNAL DU FILM »

REVUE BIMENSUELLE D'INFORMATIONS CINÉMATOGRAPHIQUES

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
30, Rue Bergère, Paris — Tél. : Prov. 18-50

Directeur :
L DRUHOT

ABONNEMENTS ANNUELS
France : 70 fr. — Etranger : 100 fr.

LE DISCOURS DE M. DE MONZIE

sur l'Avenir du Cinéma

On connaît par des extraits de presse la quintessence du discours prononcé par M. Anatole de Monzie, ministre de l'Education Nationale, au banquet des acteurs de synchronisation, le 10 octobre.

Remarquons, préliminairement, qu'aujourd'hui la synchronisation est si bien entrée dans nos mœurs, que l'Union des Artistes ne condamne plus le doublage. Il en est de même pour le pourcentage, devenu monnaie courante, après des joutes oratoires et épistolaires sans précédent.

Comme d'usage en pareil cas, bien qu'invité par les Synchronisateurs, M. de Monzie n'a pas parlé de la synchronisation. Il a fait, comme l'on dit, un tour d'horizon. Il a jeté un coup d'œil sur l'avenir, mais en se souvenant largement du passé. En effet, certains passages de sa harangue ressemblent fort, si je ne me trompe, au discours prononcé par M. Louis Aubert, à la fête annuelle des représentants, le 4 février 1931, et certaines de ses suggestions ont un petit air de famille avec celles qui furent présentées pour la première fois en Chambre Syndicale, en 1930 et en 1913, par quelques producteurs et quelques auteurs.

Ceci dit, écoutons M. de Monzie :

« Il y a un problème cinématographique qu'on n'a pas encore résolu, mais qui réclame la procédure d'extrême urgence. Il ne s'agit plus de sauver une maison en péril, car dans le cinéma tout se tient et la faillite d'un seul entraîne mathématiquement la débâcle de tous. »

Je rapproche ces deux phrases de celles que prononça M. Louis Aubert, le 4 février 1931 :

« *Je suis peiné,* disait le Président d'Honneur de la Chambre Syndicale *(qui n'était pas encore à cette époque député de la Vendée) effrayé même parfois, quand à la lecture de vos journaux, je constate parmi vous la désunion; même plus, la guerre, une guerre sans noblesse, une guerre au couteau. Il est banal cependant de rappeler que l'union fait la force. Voulez-vous être forts oui ou non ? Voulez-vous vivre dans la prospérité ? Sachez donc que lorsque l'on touche à l'un de vous, c'est tout le monde qui est atteint et si l'un de vous est frappé, c'est toute la corporation qui saigne et qui souffre.* » . . .

« *Je ne le répéterai jamais assez : Vous êtes tous solidaires et si vous faites, par votre négligence ou votre antipathie, tomber l'un de vous, c'est vous tous que serez à terre et pour vous relever, je ne vois pas comment vous y parviendrez.* »

M. de Monzie a été bien inspiré de répéter les fortes paroles de son ami L. Aubert. Elles sont de circonstances. Il a laissé entendre ensuite qu'il s'emploierait de son mieux à soutenir l'effort des Français, qui veulent vivre chez eux d'un métier et d'un art où trop d'étrangers les remplacent.

« *L'épuration du personnel s'impose, a-t-il ajouté, mais elle devra être suivie d'une épuration des méthodes. Le cinéma français vit et meurt des traites usuraires. J'ai dans le dossier que j'ai constitué sur cette question la preuve que certains films ont été réalisés grâce à des papiers escomptés à 38 %. Aucun commerce ne résisterait à ce genre d'exploitation qui consiste à vendre d'avance une marchandise qui coûtera cinquante pour cent de plus qu'elle ne vaut réellement.*

« *J'ai vu de mes propres yeux, cet été, une dizaine de cinéastes se promenant en Provence pour y chercher des paysages. Je ne sais si la chasse fut fructueuse, mais j'ai une vague idée que ces méthodes sont stupides. Je vous cite ce détail en passant pour montrer à quel point l'argent des commanditaires tourne...*

« *Seule la Banque de France est actuellement en mesure d'aider le cinéma français.*

« *Comment voulez-vous qu'elle le fasse ? En prenant sa part d'une usure hasardée et anticommerciale ? Non, son intervention prochaine sera la conséquence d'une moralisation des sociétés productrices.*

« *Pour cela, je ne vois qu'un remède, le recours à une méthode qui a fait ses preuves : la perception quotidienne dans les salles.*

« *Le jour où producteurs et et auteurs auront la certitude de toucher, chaque soir, un pourcentage déterminé sur les recettes de leurs films, les délégations qu'ils pourront donner de leurs droits seront solides et la Banque de France pourra les financer dans des conditions sérieuses.* »

« *Oh ! je n'ignore pas les difficultés soulevées par ce projet et les critiques qu'on en fera.* »

Cette question de la perception dans les salles au profit des producteurs et auteurs n'est pas neuve. Elle fit l'objet de longues discussions en 1929 et en 1930, au sein de la Section des Producteurs et des Auteurs à la Chambre Syndicale. J'ai

même sous la main un rapport qui fut déposé sur cette question par M. Henri-Diamant-Berger, soutenu par M. Bernède. Je me souviens encore que M. Delac avait déclaré que ce serait la solution idéale, mais que malheureusement elle apparaissait d'une réalisation assez lointaine. J'ignore si M. Delac a toujours cette opinion.

En terminant, M. de Monzie n'a pas paru nourrir une tendresse particulière pour les banquiers qui escomptent les traites dans la production d'un film, parce que ces traites, a-t-il dit, ne reposent pas sur une délégation sur les recettes, mais sur un film à réaliser.

On attendait une appréciation du ministre sur le statut hitlérien du cinéma, mais M. de Monzie s'est soigneusement gardé de faire la moindre allusion au régime imposé aux cinéastes d'Outre-Rhin. Ce silence n'est-il pas assez éloquent ? Pour moi, je sais gré à M. de Monzie de l'avoir observé, je lui sais gré surtout d'avoir sincèrement manifesté l'intérêt qu'il porte à notre industrie nationale et la ferme volonté qu' a de lui rendre son lustre d'autrefois.

L. DRUHOT.

Films de première partie

Parmi les documentaires qui composent une des séries de production figurant au programme des 25 films de première partie offerts aux exploitants par la firme G.F.A., il faut citer tout particulièrement : *Alpinisme* et *Cathédrales*, réalisés par Lucette Gaudard, avec la collaboration de Louis Stein, pour la photographie et de Gaston Morin, comme assistant.

Alpinisme est un film tourné sous le patronage du Club Alpin, avec le concours de quelques membres de ce club. Il retrace l'histoire d'une ascension de l'Aiguille du Plan, qui se dresse à 3.856 mètres au-dessus de Chamonix. Il nous montrera, sans le moindre artifice, une ascension véritable, accomplie sur son tracé exact.

Cathédrales (actuellement en voie de montage) présentera une sorte de synthèse de dix cathédrales gothiques de la France. Extrêmement difficile à réaliser au point de vue photographique, ce documentaire nous révélera, au moyen d'images très belles, quelques uns des trésors d'architecture et de sculpture que renferment nos églises du moyen âge.

Ces films seront commentés sur le fonds sonore de deux partitions originales de Jean Liamine.

Par leur valeur artistique et le soin apporté à leur réalisation, *Alpinisme* et *Cathédrales*, constituent deux documentaires de tout premier ordre, premières productions de « Les images de France ».

Le Contrat Type pour la location des films

Comme il était prévu, le nouveau contrat type pour la location des films, dont nous publions actuellement les articles, soulève de véhémentes protestations.

Soucieux d'impartialité, nous nous devons de les mentionner.

Dans *L'Ecran*, du 7 octobre, Me Georges Lévêque, avocat à la Cour, demande, en trois longues colonnes *s'il existe un nouveau contrat type.*

« *Que d'autorité, dit-il, la Chambre Syndicale tente de l'imposer* (*le nouveau contrat type*) *au cas de refus de le discuter, soit, mais ne pas même en proposer la discussion me paraît en toute sincérité manquer de sagesse. Cette attitude prend l'aspect d'une brimade.* »

Et il ajoute :

« *Je note avec satisfaction que les groupements de directeurs ne se sont pas retranchés dans une opposition irréductible et qu'ils se sont dits prêts à discuter des clauses d'un nouveau contrat-type. Ils montrent ainsi que ce n'est pas de leur côté que se trouvent l'intransigeance et l'opposition irréductible. Ils répondent par de la courtoisie à un acte inamical.* »

D'autre par, M. Maurice Brimbal, Président du Syndicat National, nous communique :

« *Le bureau du Syndicat National de l'Exploitation Cinématographique, réuni le 3 octobre en son siège social, 127, rue Ordener, après avoir pris connaissance du Bulletin nº 100 de la Chambre Syndicale Française de la Cinématographie, contenant les nouvelles conditions générales pour la location des films, a adopté l'ordre du jour suivant.*

« *Attendu qu'aucune organisation syndicale de l'exploitation n'a été appelée à collaborer à l'établissement de ces conditions; que la section des Directeurs de la Chambre syndicale, composée de Loueurs-Exploitants n'a aucune qualité pour représenter la totalité des Directeurs intéressés par ce nouveau contrat-type, que ce contrat-type contient des articles ou paragraphes inacceptables par les Directeurs de Salle, en raison de son caractère unilatéral et anti-légal.*

« *Déclare ne pas reconnaître comme valable, un règlement aussi draconien, dont toutes les clauses constituent une condamnation à payer à la charge des Directeurs et ne reconnait aucune réciproque, aucun droit à ces derniers contre les défaillances ou les volontés excessives des Loueurs.*

« *Engage ses adhérents et tous les Directeurs de France et des Colonies à retourner à la Chambre Syndicale Française de la Cinématographie le dit règlement avec la mention : Refuse de reconnaître, et signature.*

« *Se déclare prêt à collaborer à l'établissement d'un contrat-type dans lequel le bon sens, le bon droit et les intérêts des Exploitants seront respectés au même titre que ceux des Loueurs.* »

Le prochain film de Milton

Lundi dernier, Léon Mathot a entrepris, aux studios G.F.F.A., la réalisation des intérieurs du nouveau film de Milton, intitulé provisoirement *Bouboule Ier*. Le scénario de cette production qui nous montrera le grand comique sous un jour tout nouveau, dans un rôle qui le place au centre d'une ambiance exotique, a été écrit par Pujol.

Autour de Milton, la distribution masculine réunit les noms de : Lucien Brûlé, Victor Vina, Joe Alex, Puyfontaine, André Nox, Clément, Bagratide, Liamone, Tony Laurent, Gasquet, et le petit artiste noir Toto Legitimus.

Simone Deguyse sera la vedette féminine du film, avec Mlle Fifi Precar.

Pour ce nouveau travail, Léon Mathot s'est asssuré la collaboration de l'opérateur Chaix, et de l'ingénieur du son Ivonnet.

C'est le célèbre compositeur Oberfeld, auteur de tant de succès parisiens et européens, véritable spécialiste de musique cinématographique, qui a composé la partition de *Bouboule Ier*, partition comportant un grand nombre de « commentaires sonores » ainsi que les chansons nouvelles qui seront créées au cours de l'action du film par Milton.

Un air écrit par Oberfeld et chanté par l'interprète d'*Embrassez-moi*, ne peut s'annoncer que comme un nouveau succès.

— Le danseur Pomiès est mort. Tout récemment, il avait tenu un rôle assez important dans le film *Chotard et Cie*, et aussi dans *Ciboulette*.

André Baugé, décorateur

Bien peu de personnes savent qu'André Baugé, principale vedette du "*Barbier de Séville*", avait fait des études très poussées à l'Ecole des Beaux-Arts. C'est cependant ce que l'on vient d'apprendre en admirant la dextérité du sympathique artiste décorant lui-même la devanture de sa boutique dans une rue pittoresque de Séville. Cette photo, prise à Séville même, au cours des extérieurs du film, n'est pas sans intérêts et prouve que chacun a son violon d'Ingres.

Ciné-Opse juillet 1931
t. 336. 37

D. 2

La Conférence de M. Alfred SOULIER

Le dimanche 3 mai dernier, ainsi qu'il avait été annoncé, une réunion consacrée au cinéma, organisée par l'Union des Syndicats d'Ingénieurs », réunissait un grand nombre de ses membres et leurs invités dans la belle salle Saint-Marcel obligeamment prêtée par la société Pathé-Natan.

Le président, M. Boucherot, en une courte allocution, rappela les connaissances acoutisques que possédait l'antiquité ; puis M. Alfred Soulier exposa, dans une conférence fort documentée, les progrès récents, réalisés par *la Cinématographie sonore*.

Après un rappel rapide du principe du cinéma, une description sommaire de l'appareil de projection, à griffe d'abord, à Croix de Malte ensuite, il entra dans le vif du sujet, traita en quelques mots l'enregistrement sonore par disques, pour examiner en détail les trois principaux problèmes que pose le cinéma parlant.

1° *L'enregistrement du son sur la pellicule.*

a) Enregistrement à densité constante par équipage oscillographique ;

b) Enregistrement à densité variable.

α) Par lampe à lueur ;

β) Par galvanomètre à corde ;

γ) Par cellule de Kerr.

2° *La reproduction du son moyen du lecteur de son.*

a) Projection sur la bande sonore par un objectif microscopique, d'une fente lumineuse éclairée ;

b) Lecture à travers une fente étroite ;

c) Projection de l'enregistrement à travers le film ;

3° *Les dispositifs permettant le défilement de la pellicule à une vitesse rigoureusement uniforme et constante dans le temps.*

α) Moteur synchrone ;

β) Moteur avec régulateur vibrant ;

γ) Réglage de la vitesse par alternateur.

La projection de trois films parlants termina cette intéressante réunion.

Nous nous proposons de revenir avec quelques détails dans un prochain article sur les points les plus remarquables de cette conférence (1).

O. B.

(1) Cette conférence a été publiée intégralement dans l'*Industrie Electrique*.

Cinéma - Education
15 avril 1932
p. 1

D.9.

Une démonstration de Cinéma éducatif des films sonores à l'Ecole des Arts et Métiers de Châlons

L'Ecole Nationale des Arts et Métiers de Châlons-sur-Marne, et le Radio-Club de cette ville, ont organisé, il y a quelques jours, une soirée consacrée à une conférence sur l'enregistrement et à la reproduction du son.

La conférence a été faite, devant une assistance nombreuse, par M. le Professeur Quevron, Professeur aux Ecoles d'Arts et Métiers de Paris et de Châlons; elle a porté sur le cinéma sonore.

Les organisateurs de cette manifestation avaient obtenu le concours de la *Société de Matériel Acoustique* qui, grâce à l'appareil portatif Western Electric, a présenté une série de films destinés à illustrer la conférence. L'on vit d'abord *La Voix Trouvée*, film parlant français et dessins animés, qui explique les procédés scientifiques et techniques de l'enregistrement et de la reproduction dans le cinéma sonore; puis un film scientifique, préparé aux Etats-Unis, par les Bell Telephone Laboratories.

Le programme était complété par quelques films documentaires ou comiques.

Cette soirée a rencontré l'accueil le plus favorable.

La Cinématographie française
25 avril 1931
p. 10

D.2

Une conférence sur le cinéma parlant

L'Union des Syndicats des Ingénieurs français, sous la présidence de M. Bousserot, organise le dimanche 3 mai, à 9 h. 30, une conférence technique sur le cinéma parlant au Cinéma Saint-Marcel, 67, boulevard St-Marcel.

Cette conférence sera faite par M. Alfred Soulier, membre de la Commission supérieure d'électricité de la Préfecture de Police.

D.2

Des Hommes, des Œuvres et des Choses...

LE JOURNAL D'EMILE MAS

Je profite d'une accalmie pour me mettre « à jour ».

Dimanche 21 juin. — Matinée. — *Le Baiser; La Belle aventure.*

Vous connaissez déjà les incidents de la journée: l'indisposition de Mme Bovy; son remplacement dans Pierrot du *Baiser* par Pierre Bertin; les deux annonces de Yonnel; la lecture du rôle de Mme de Trévillac par Mme A. de Chauveron, remplacée elle-même dans la vieille servante Jeantine par Mme Lherbay.

On m'affirme que Mme Bovy était « doublée » par Mlle Catherine Fonteney, mais que celle-ci est en congé. En ce cas, il fallait prévoir une remplaçante à Mlle Fonteney et distribuer le rôle en triple à Mme A. de Chauveron.

Je n'assistais pas à cette matinée; j'ai été seulement informé à la représentation du soir des événements de l'après-midi.

Soirée. — Le Sang de Danton: Mlle Tonia Navar joue Theresia Cabarrus, succédant, depuis vendredi, à Mlle Mary Marquet.

Maurice Donneaud interprète Collot d'Herbois. Pourquoi Dorival, qui a repris son rôle mercredi, ne l'interprète-t-il pas ce soir? Maurice Donneaud qui serait excellent dans Saint-Just n'a pas la carrure ni les poumons de cet athlète qu'était Collot d'Herbois. Il joue le rôle très correctement; on ne pouvait lui demander davantage.

Lundi 22 juin. — Le Mariage de Figaro: J'ai dit déjà combien la représentation avait été brillante. Brunot a joué Figaro avec beaucoup de verve. Si Dessonnes ne parvient pas à nous faire oublier Jacques Fenoux qui fut un remarquable Almaviva, il n'en interprète pas moins le comte avec beaucoup de finesse, d'élégance et d'autorité. Siblot est un délicieux Bridoison. Croué un plaisant Antonio.

Mme Dussane incarne une joyeuse et gaillarde Suzanne; Mme Suzanne Desvoyod a le bon goût de ne point trop vieillir Marceline, ce qui explique les paroles de Chérubin au premier acte incompréhensibles, si Marceline a le visage et l'air d'une grand'mère.

Mme Cécile Sorel demeure la plus séduisante des comtesses. Que de fois depuis le jour où elle s'essaya dans le rôle, le 10 janvier 1904, et surtout depuis la reprise du 28 novembre 1906 avec Mmes Cerny et Lecomte, ai-je dit et redit que j'avais rarement vu au théâtre une aussi charmante évocation de notre XVIIIe siècle! La distinction des manières, la souplesse du jeu, la tendre sentimentalité du ton et, par dessus tout, la grande allure de la démarche, tout concourt à faire de la composition de Mme Cécile Sorel un magnifique « portrait ». Qu'elle prenne garde, cependant, à certaines exagérations de la sensibilité qui se manifestent au premier acte dans son adieu à Chérubin, au deuxième dans le mouvement qui lui fait serrer le petit page contre sa poitrine, et plus encore quand elle enfouit dans son corset le ruban repris à Chérubin. Je n'admets pas non plus son costume du quatrième acte. La comtesse ne change pas de toilette, et surtout elle devrait éviter de revêtir un costume qui ne convient ni au personnage, ni à la pièce, ni à la Comédie.

Mardi 23 juin. — Le Sang de Danton: Bernard reprend Danton et retrouve son gros et franc succès.

Mercredi 24 juin. — Reprise de *Poliche:* J'ajoute à mes observations précédentes que Numa est parfait dans Boudier où il a succédé à Henry Mayer dès 1907. Lucien Dubosq joue avec bonne humeur François.

Mme Gabrielle Robinne est toujours une fort agréable Pauline Laub, et Mme A. de Chauveron une Thérésette moins vicieuse que celle de Mlle Bovy, faisant le mal avec plus de naïveté.

Je note aussi que le deuxième acte est désormais joué dans le décor des *Miettes* de M. Edmond Sée, mais différemment meublé.

Jeudi 25 juin. — J'ai relaté les incidents de la matinée.

Le soir, dans *Le Sang de Danton*, Mlle Henriette Barreau remplace Mlle Marcelle Romée. Elle n'a point la fine et profonde sensibilité de sa camarade, mais elle joue le rôle — qui subit quelques coupures — avec une sûreté, une sincérité et une émotion qui méritent d'être louées.

Je vois Mlle Tonia Navar dans Theresia Cabarrus. Au tableau qui se passe chez Theresia, Mlle Tonia Navar fait déjà montre d'une anxieuse et frémissante ardeur qui devient d'une grande intensité dramatique à la scène de la prison.

Emile Mas.

Le discours de M. Maurice Petsche

Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts

au banquet du Congrès du Théâtre

Au banquet final qui devait, à l'Exposition Coloniale, réunir tous les membres français et étrangers du Congrès international du Théâtre, et dont nous rendons compte d'autre part, M. Petsche, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, a prononcé le discours suivant qui synthétise l'importance et la portée future des travaux accomplis. Nous sommes heureux de le reproduire ici en son entier.

Je vais me permettre, en vous remerciant de m'accueillir parmi vous aujourd'hui, de vous dire en quelques mots l'essentiel de ma pensée sur la situation actuelle du théâtre en France et, par extension, dans le monde entier, et le grand intérêt que je porte à des unions comme la vôtre, à des groupements qui réagissent contre le malaise qui nous entoure et s'efforcent de tenir haute la bannière de l'art dramatique.

Il y a une crise du théâtre. Quelle est-elle exactement? De quel mal souffre-t-il? Tel est le premier problème à résoudre. Ainsi se présente la question liminaire qui nous intéresse au plus haut point. L'état des affaires, la désagréable situation économique de ces derniers mois a augmenté la maladie, a aggravé la souffrance. Il y faut voir un accélérateur, non un propulseur. Les causes de la crise, elles, sont latentes depuis la guerre. On en peut distinguer plusieurs qui, d'inégale importance, tendent à s'accentuer.

L'heure des dîners est de plus en plus tardive. Avant 1914, les maisons bourgeoises donnaient leur repas du soir à 7 heures, 7 h. 30 au plus. Depuis, la fermeture tardive des bureaux, l'habitude contractée des cocktails, des séjours dans les bars, ont repoussé le dîner d'une heure. Lorsqu'on sort de table, les spectacles sont commencés. Rien de plus ennuyeux que d'arriver au cours d'une pièce de théâtre dont on ne peut saisir la trame que par l'analyse du programme. Les cinémas, eux, souffrent l'arrivée de leurs spectateurs en n'importe quel passage de n'importe quel film dont on aura le début avec la séance suivante.

L'ininterruption est donc une des raisons pour lesquelles le cinéma marque une certaine priorité puisqu'elle permet la liberté d'entrée et de départ. C'est un des maux dont Duhamel plaint l'Amérique dans ses *Scènes de la vie future*. Il devrait en avoir subi à Paris même les premières atteintes. Nous y voyons, en tout cas, plus d'attrait pour le public que dans la question du prix des places, puisque les places moyennes des cinémas qui passent des films nouveaux correspondent maintenant au prix moyen des places de théâtre. Ces derniers sont même plus atteints que les cinémas par la surenchère à la baisse des billets à prix réduits.

Les idées ont évolué. La qualité des pièces de théâtre jouées depuis dix ans est plutôt supérieure à celle des pièces d'il y a trente ans de l'avis de toute l'élite intellectuelle. Cependant, un snobisme bizarre a éloigné des rampes une masse de spectateurs. Les distractions sportives, la T.S.F. ont exercé sur les esprits une influence considérable. Elles ont diminué les distractions spirituelles en habituant à des visions ou à des auditions rapides, fragmentées. Les questions sont surtout déplacées, rarement résolues et tout ce courant entraîne fort loin d'un art théâtral qui a besoin de la tradition, d'une aristocratie un peu statique.

Les auteurs eux-mêmes délaissent actuellement le théâtre pour le cinéma parlant, le fameux 100 %. Leur collaboration difficile semble moins s'accorder avec les metteurs en scène, avec les acteurs. On pourrait dire en somme, pour résumer toute cette critique assez déprimante, que, devant un public plus que rassasié, puisque chez lui son phonographe donne du Wagner ou une chanson de Chevalier suivant le disque désiré, les directeurs de théâtre ont à suivre une crête entre deux précipices, comme disait l'un deux récemment : « La faillite commerciale ou la faillite de notre idéal ».

Vous êtes nés en 1925 pour répondre par votre action décisive à tous les sujets d'inquiétude que nous venons de passer en revue. Vous êtes nés pour grouper dans chaque pays en un organisme unique tous les ouvriers de l'œuvre: auteurs, acteurs, metteurs en scène, musiciens, danseurs, décorateurs, architectes, techniciens de la machinerie et de la lumière sans oublier les directeurs ni les critiques. Vos treize sections de l'Union française, Vous leur avez appris à se connaître pour collaborer. Vous avez fédéré ensuite les unions de chaque nation en « Société Universelle du Théâtre ». L'Allemagne, l'Espagne, la Norvège, la Suisse ont été les premières à répondre à l'appel. L'Autriche et la Belgique les ont suivies. L'Angleterre et la Tchécoslovaquie, la Russie, l'Italie ont été sillonnées par les voyages de MM. Firmin Gémier, de notre grand Gémier, inspirateur et clef de voûte de l'édifice, et de M. Mauprey. Les quatre-tout en laissant la grande place au théâtre, comprennent les artisans de la musique et du cinéma. Lorsque j'insistais tout à l'heure sur le mal dont souffrait le théâtre et que je présentais un peu le cinéma comme une apparence de vainqueur à cause des différentes vues que nous avons examinées, il n'y avait aucune agression contre son développement dans mon langage. Bien au contraire, il est réconfortant de s'efforcer de travailler au salut de l'un en collaboration étroite avec l'autre, de critiquer avec impartialité au sein de l'Union les divergences qui peuvent se produire au sujet de certains problèmes, de chercher en somme dans chaque pays avec le faisceau de toutes les forces à réaliser une unité d'action.

Votre Société est universelle et c'est là une de ses qualités premières. L'art dramatique est avant tout *un art*; par là même il est international au même titre qu'un Rembrandt ou qu'un Léonard, Shakespeare, Calderon, Molière, Schiller, Ibsen sont les génies de sol bien différents, animés chacun d'un esprit particulier, différent totalement des autres, expression de la race et de la culture. Leur rayonnement est universel, *Rosmersholm, Guillaume Tell, La Vie est un songe* ou *Hamlet* obtiennent à Paris un succès comparable à celui de *Tartuffe* et aucun octroi ne retient de droits spirituels dans les pays scandinaves, en Allemagne, en Espagne ou en Angleterre sur chacune de ces œuvres si diverses.

Une des pièces de ces dernières années qui fut jouée avec le plus grand succès et dont la trame, le sujet, le dialogue empoignaient la salle entière à chaque représentation, fut *Volpone*. Cette pièce, de l'anglais Ben Johnson, qui se passe à Venise, en Italie, avait été adaptée aux temps modernes par l'Autrichien, le célèbre écrivain Stefan Zweig et notre auteur dramatique de grand talent Jules Romains, auteur du célèbre *Knock*. N'y a-t-il pas, dans ce cas, un des plus frappants exemples de collaboration intelligente entre pays différents, ne puis-je pas rappeler à tous les sceptiques qui *a priori* refusent de croire à l'œuvre accomplie par des enfants qui ne sont pas de la même famille, cette grande réussite dont le souvenir me semble appuyer votre cause.

Ici même, dans le cadre de l'Exposition Coloniale, le maréchal Lyautey, magnifique organisateur, a donné récemment une fête à laquelle participaient des artistes de toutes nos colonies. Danseuses cambodgiennes, malgaches, tahitiennes s'étaient livrées à tous leurs ébats chorégraphiques lorsque les athlètes nègres apparurent soutenant de leurs bras vigoureux nos blanches petites danseuses de l'Académie Nationale de Musique de l'Opéra. Le noir et le blanc panaché furent, variés en combinaisons savantes par les danses et les assouplissements, le clou de la somptueuse réception. Il y avait une harmonie parfaite dans la dissemblance, dans le contraste parce qu'un metteur en scène habile avait su combiner, préparer les attitudes et les pas.

Le metteur en scène vous l'avez, je l'ai nommé déjà. Les acteurs, vous êtes ici nombreux et emplis d'une compréhensive bonne volonté qui autorise tous les espoirs. Le contraste nécessaire, il réside peut-être dans la note mélancolique avec laquelle je vous ai dépeint pour commencer la crise du théâtre, j'espère d'une façon trop noire, puisque vous êtes là et que la réussite, j'en suis sûr, viendra, ne peut pas manquer de venir à la suite de vos efforts si puissants et si harmonieux. On peut voter la confiance sans avoir besoin de méditer longuement lorsqu'il s'agit de la Société Universelle du Théâtre.

Nous rappelons à nos amis et correspondants que les trois lignes sur lesquelles il convient d'appeler Comœdia *sont:*

Trudaine 92-82. — 92-83. — 92-84.

NOS ÉCHOS

(*Suite de la première page*)

AU CONGRÈS INTERNATIONAL DU THÉATRE

Portraits à la plume de quelques délégués

Voici quelques croquis rapides des principaux délégués étrangers présents au cinquième Congrès de la Société Universelle du Théâtre. Ces silhouettes, saisies par la plume ou le crayon seront un vivant souvenir d'une manifestation utile au rapprochement intellectuel des peuples.

Mme Marie Filotti

Le charme et la grâce en personne, Mme Marie Filotti est présidente du Syndicat des Artistes dramatiques et lyriques de Roumanie. Elle est déléguée au Congrès par le gouvernement roumain. Mme Marie Filotti étudia le Droit et les Lettres. Le code la rebuta et elle choisit l'art dramatique. Depuis le commencement de sa carrière, elle appartient au Théâtre National de Bucarest dont elle est aujourd'hui sociétaire d'honneur. Quels rôles n'a pas joué Mme Marie Filotti! *La Dame aux Camélias, Sapho, La Parisienne, Hilda Gubler, La Dame de la Mer, Le Mariage de Figaro, Elisabeth d'Angleterre* de Bruckner, *Marie Stuart* de Schiller, etc... Elle est une admirable artiste qui triomphe aussi bien dans la grande comédie que dans le drame. Elle est professeur au Conservatoire de Bucarest; elle est, en Roumanie, l'animatrice de tout le mouvement professionnel. Elle va, la saison prochaine, créer, à Bucarest, *La souriante Madame Beudet*. Elle y sera exquise.

Mme Marie Filloti
déléguée de la Roumanie au Congrès international du Théâtre.

Mlle Hurst

Déléguée de la Grande-Bretagne. Jeune et charmante. Critique dramatique de la revue *Home and abroad*. Membre de la Société de Auteurs dramatiques et Compositeurs de Londres. Collaboratrice du Dictionnaire de la Musique et des musiciens de Grove. Ces cinq dernières années Mlle Kathleen D. Hurst a étudié tout le problème théâtral européen. A-t-elle écrit des pièces de théâtre?

— Oui!

— Lesquelles?

Mlle Hurst met un doigt sur sa bouche. Modestie et silence!

M. Carl Wallauer

Président de l'Union des Artistes de langue allemande, M. Carl Wallauer fut lui-même acteur. Il fut, en 1926, le promoteur de la fondation du Cartel des artistes de langue allemande, et en fut le premier président avec Gustav Rickelt. Depuis ce temps, il s'est uniquement occupé de questions professionnelles avec le plus absolu dévouement. M. Carl Wallauer est affable. Il a le type germanique classique. Il parle remarquablement, longtemps et sans user du verre d'eau!

M. Marinetti

Filippo Tunoso Marinetti. Pourquoi tant de prénoms? Il suffit de dire : Marinetti. N'est-il pas connu jusqu'aux deux pôles et au delà? Il est académicien, mais il n'avait pas besoin de ce titre pour être immortel. M. Marinetti, de l'Académie royale d'Italie, est aussi secrétaire du Syndicat national des écrivains, poète, dramaturge, romancier, fondateur du futurisme. Il est encore et toujours jeune, brillant, spirituel et porte à son col un éternel nœud papillon. Voilà Marinetti.

M. Boine

M. Boine est président de l'Association des Artistes lyriques et dramatiques de Belgique. Il en fut d'ailleurs le fondateur. Il a été l'animateur de tournées qui répandirent les œuvres de nos classiques. Il a créé *L'Œdipe et le Sphinx* de Péladan. Il n'est pas seulement comédien, mais aussi sculpteur et peintre. Il a arboré pour le Congrès une tenue tout estivale: col Danton blanc et culotte comme on le comprend! Il fait si chaud dans les salons de l'Hôtel Rothschild, où les dorures flambent impitoyablement.

M. Silvio d'Amico

M. Silvio d'Amico est plus grave et plus austère que son compatriote Marinetti. Et lui n'est pas académicien. Mais c'est un critique dramatique. Tout s'explique! M. Silvio d'Amico, qui est fort aimable, est à ce Congrès délégué de la Corporation du spectacle. Il est critique dramatique, disions-nous? Oui, à la *Tribuna* et à la *Nuova Antologia* de Rome. Il est aussi professeur d'histoire du théâtre à l'Ecole Royale de Déclamation Eleonora Duse de l'Académie de Santa Cecilia. Que de compléments déterminatifs en ce titre... Flaubert en frémirait!

M. Adrian Gual

L'un des hommes les plus courtois de ce Congrès et l'Espagnol le plus souriant de toute l'Espagne. M. Adrian Gual est officier de l'Instruction publique, fondateur du Théâtre intime de Barcelone, directeur de l'Institut du Théâtre national de Barcelone, auteur dramatique catalan, décorateur, metteur en scène, auteur de *Mystère de douleur, Don Juan, Silence, Heure d'amour et de tristesse, La Comédie extraordinaire de l'homme qui a perdu son temps, La Menteuse*, etc. M. Adrian Gual est un artiste universel.

M. Georg Altmann

L'intendant des scènes municipales de Hanovre sait le français; mais il a fait son rapport en allemand; ce qui a nécessité l'usage de deux interprètes. M. Georg Altmann est fort aimable; il est mince et avec son visage allongé et imberbe on le prendrait pour un Anglo-saxon. Il a enseigné l'art dramatique dans l'un des Conservatoires de l'Allemagne. Il parle sans gestes et son allemand est agréable à entendre.

Ladislas Medgyes

M. Ladislas Medgyes est le délégué de la Hongrie. Il vit à Paris depuis onze ans. C'est un homme de théâtre et un peintre. Il fut metteur en scène du Théâtre Beriza et de différentes organisations théâtrales d'avant-garde. Il a fait des conférences sur l'esthétique de la mise en scène à la Sorbonne et au cercle « L'Effort ». Il dirige une école de théâtre qui deviendra, dès le 15 octobre prochain, l'Ecole Paul Colin-Medgyes. M. Ladislas Medgyes a une activité débordante; ses yeux brillent derrière ses lunettes, en signe d'énergie.

Axel Otto Normann

La Norvège se présente à nous en la personne de M. Axel-Otto Normann. Elle ne pouvait avoir de meilleur messager. M. Normann a fait ses études à Paris. Il avait le démon du journalisme. Il fut, à 22 ans, directeur d'un petit quotidien. A 31 ans il fut directeur politique et rédacteur en chef du *Verdens Sang*. Il collabora aussi à *L'Aften Posten*. Actuellement il est critique dramatique à *L'Arbeiderbladet*. Il est aussi critique littéraire et écrit dans maintes revues. Il est président de l'Association de la critique dramatique et musicale de Norvège. Il a dirigé à Oslo une revue théâtrale: *La Scène*. Il est l'auteur de nombreux essais sur la vie intellectuelle contemporaine. Son œuvre n'est qu'en articles; il n'a jamais encore publié de livres. C'est un authentique et pur journaliste; il est marié à une grande actrice norvégienne, interprète de beaucoup de pièces françaises.

M. Marinetti
le célèbre écrivain, délégué du gouvernement italien.

Zaki Telimat

Jeune, élégant, M. Zaki Telimat nous prouve qu'on habille aussi bien au Caire qu'à Paris. M. Zaki Telimat a joué de bonne heure la comédie. Puis il a quitté le théâtre. Il fut cinq ans fonctionnaire. Un concours eut lieu pour désigner un comédien qui irait faire à Paris ses études dramatiques. Il eut le premier prix. Il fut ici l'élève de Denis d'Inès, de Gémier et de Medgyes. Il est, depuis lors, attaché au service du ministère des Beaux-Arts. Il a élaboré des projets de réforme: création d'un Conservatoire, envoi de boursiers à l'étranger, fondation d'un théâtre qui jouerait les grands classiques, et d'une troupe sur le modèle de la Comédie-Française.

Un banquet joyeux fraternel et fleuri a clôturé le Congrès

Le cinquième Congrès international du Théâtre sera l'un des souvenirs les plus agréables qui demeureront aux congressistes. A l'ombre du pavillon de Madagascar, dans un décor blanc et rouge, autour de tables décorées de fleurs avec une élégance exquise, les congressistes se sont retrouvés. On ne pouvait rêver rendez-vous plus aimable. L'été, le soleil, la brise dans les arbres, les fresques colorées sur les murs blancs, toute une féerie lumineuse. Iris, roses, œillets embaument et parfument. Toutes les nations ont là une assemblée cordiale. Souhaitons que ce soit un présage d'une amitié plus large et plus universelle.

M. Wallauer
délégué allemand au Congrès international du Théâtre.

Au dessert, toasts. Le délégué du Commissariat général salue les congressistes. M. Axel Otto Normann, en quelques mots délicats, exprime les sentiments les plus cordiaux. M. Silvio d'Amico célèbre Paris, « métropole de l'intelligence européenne », et invite l'Europe au sixième Congrès international de la Société universelle du Théâtre, l'an prochain, à Rome. M. Louis de Vries parle à son tour au nom de la Hollande qui a construit, à l'Exposition coloniale, un si magnifique pavillon. M. Charles Méré, le si dévoué président de notre Société des auteurs, fait un juste éloge de M. Gémier. On entend ensuite MM. Max Maurey, président de l'Association des directeurs de théâtre, et M. Joubert. Je n'ai garde d'oublier les discours de M. Gémier, de M. Carl Wallauer et de notre sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, M. Pestch. M. Carl Wallauer a dit en substance : « Je ne m'étais pas annoncé comme orateur, mais les paroles que vient de prononcer Gémier m'ont forcé à parler. » M. Wallauer évoque sa première rencontre avec M. Gémier, à Berlin; et il dit que l'idée essentielle de la Société universelle du Théâtre est moins de rehausser le théâtre que de permettre dans l'art un échange entre tous les peuples. Qu'avait dit M. Gémier? « Notre société est une fédération de tous les serviteurs de la pensée. Nous créons l'esprit de la paix. Tout le peuple de France, d'ailleurs, toute la France désire ardemment la paix. » Après ces paroles, M. Gémier a souhaité la renaissance du théâtre, renaissance qui ne peut se produire qu'après la suppression des taxes; et il a, pour terminer, adressé à M. Charles Méré, auteur de *La Captive*, cette pièce si généreuse, des louanges affectueuses. M. Petsch a parlé de la sensibilité de la France, et il a dit que la « France était femme et qu'elle savait aimer avec amour ».

MM. les délégués étrangers, il ne vous reste plus maintenant qu'à lui faire votre cour!

Max FRANTEL.

Ciné Journal
13 février 31

D.2

LA FÊTE ANNUELLE DE L'AMICALE DES REPRÉSENTANTS (4 Février 1931)

UN DISCOURS DE M. LOUIS AUBERT

La fête annuelle de l'Amicale des Représentants des maisons de location de Films a été, cette année, des plus brillantes. Elle fait le plus grand honneur à ses organisateurs: MM. Pruvost, Bournier, Ambiehl, Thissier, Bracourt, Robert Charles, Schmidt, Bondy et Lagarrique.

Dans le cadre somptueux du Palais d'Orsay, un banquet de 350 couverts réunissait le tout cinéma.

M. Louis Aubert présidait.

A la table d'honneur : MM. Delac, Costil, Fernand Weil, Brézillon, Chataigner, Paul Kastor, le bureau de l'Amicale.

Au dessert, M. Pruvost prononça un discours dans lequel, après avoir remercié M. Louis Aubert d'avoir bien voulu présider le banquet, les personnalités présentes, Pathé-Natan pour avoir gracieusement mis à la disposition des organisateurs son jazz réputé, dit sa confiance en l'avenir du film sonore et parlant « régénérateur des spectacles d'écran, que d'aucuns descendaient déjà au sépulcre ».

Puis M. Louis Aubert prit la parole.

Le président d'honneur de l'Amicale, et président d'honneur de la Chambre Syndicale, en se levant, fut l'objet de longues acclamations, d'acclamations faites d'unanimes sympathies et de joie non dissimulée.

M. Louis Aubert

« *Je suis heureux, dit-il, d'être au milieu d'amis, de camarades, de bons ouvriers de notre industrie. Votre banquet n'est pas présidé par un ministre... C'est peut-être mieux ainsi, car les ministres changent bien souvent depuis quelque temps, alors que les amis, les vrais, demeurent et qu'à votre fête, nous nous retrouvons en famille.*

Mon plaisir est grand, sachez-le, de me sentir en plein pays du cinéma, le cinéma que j'ai tant aimé, et que j'aimerai toujours, est-il besoin de le dire? (Vifs applaudissements).

Je suis peiné, effrayé même, parfois, quand à la lecture de nos journaux, je constate parmi vous la désunion, même plus, la guerre, une guerre sans noblesse, une guerre au couteau. Il est banal cependant le rappeler que l'union fait la force. Voulez-vous être forts oui ou non? Voulez-vous vivre dans la prospérité? Sachez donc que lorsque l'on touche à l'un de vous, c'est tout le monde qui est atteint et si l'un de vous est frappé, c'est toute la corporation qui saigne et qui souffre (Applaudissements prolongés).

Dans des circonstances très difficiles le film français a su se défendre. Un homme, à force de travail, de ténacité, a doté l'Industrie cinématographique d'un outil magnifique. Il ne m'appartient pas de juger au point de vue financier, mais je puis juger sur les résultats obtenus. Vraiment, ce serait dommage, ce serait fou, que par des campagnes aussi sournoises que méchantes, on fasse sauter lâchement une pierre angulaire de l'édifice.

Je ne le répèterai pas assez : Vous êtes tous solidaires et si vous faites par votre négligence ou votre antipathie tomber l'un de vous, c'est vous tous qui serez à terre, et pour vous relever, je ne vois pas comment vous y parviendrez.

C'est tout ce que je voulais vous dire et vous aurez devant vous le plus heureux des hommes, si après m'avoir compris, ce dont je ne doute pas, vous marchez dans le chemin que je vous indique, c'est le bon, soyez-en certains, et j'attends avec confiance votre prochaine fête pour vous féliciter d'avoir entendu mes conseils dictés par mon cœur et mon

vif désir de voir notre belle industrie progresser. » (Longue ovation.)

La fête se termina par une tombola, des attractions, un bal des plus animés qui dura jusqu'a l'aurore.

Encore une fois, tous nos compliments à l'Amicale.

. . . . . .

P.S. — Jean Valmont, dans *Comœdia* (6 février) écrit :

« *D'autre part, il semble intéressant de signaler que la Chambre syndicale, qui est, en quelque sorte, le Conseil de l'Ordre de l'industrie cinématographique française, a renouvelé mercredi après-midi toute sa confiance à la personne diffamée, soulignant bien ainsi le peu de cas qu'il fallait faire de cette campagne et prouvant par là également combien la personnalité de l'homme attaqué était au-dessus de toutes ces manœuvres que l'on voudrait savoir désintéressées.* »

La Presse Étrangère reçue par G. F. F. A.

Les représentants de la Presse Etrangère à Paris au nombre de plus de deux cents, collaborateurs accrédités en France des journaux mondiaux et quelques représentants des ambassades et légations, ont visité les organisations de G. F. F. A.

Reçus au Siège Social, rue Caulaincourt, par M. Costil, directeur général des exploitations, qui leur a souhaité la bienvenue, ils se sont rendus aux chantiers du Gaumont-Palace et ont parcouru les travaux sous la conduite de M. Belloc, architecte.

M. Costil, en quelques mots, les a mis au courant de ce que serait ce théâtre qui, aménagé avec les derniers perfectionnements de la technique moderne, contiendra plus de 6.000 places.

Aux installations de la rue de la Villette où ils se rendirent ensuite accompagnés par les représentants des services de documentation et de presse de G. F. F. A., les visiteurs, après avoir vu les studios en plein travail, pénétrèrent dans le curieux décor fermé où M. Pierre Billion en collaboration avec M. Michel Arnaud dirigeait Mlle Hélène Perdières de la Comédie-Française dans une scène de *Route Nationale N° 13*. M. Guy Ferrand, directeur artistique de G. F. F. A., et Mme Germaine Dulac, directrice artistique adjointe et chef de la préparation des films purent donner aux confrères qui le désiraient des explications précises sur les réalisations et projets de la Société et les conduisirent à la salle de projection où M. Boudrioz qui monte actuellement son film: *L'Anglais tel qu'on le Parle*, visionnait quelques « bouts » qui les intéressèrent vivement. *Au Pays des Basques*, le beau documentaire de M. Jean Faugère et M. Champreux, n'eut pas un moindre succès.

Tout le monde se rendit alors au buffet installé dans la nouvelle salle de projection dont les dimensions, l'éclairage et les cabines étonnèrent beaucoup. Là, on leva les coupes à la prospérité et à l'avenir de G. F. F. A.

Les installations annexes du studio, sous-stations électriques, magasins de meubles et d'accessoires, ateliers de montage furent parcouru sous la direction de M. Isnardon, directeur général des studios.

Puis, se rendant aux usines de G. F. F. A., installées rue des Pyrénées, les journalistes furent reçus par M. Ferté, Directeur Général de ces usines. Fort bien organisée, cette visite permit à tous, grâce aux explications éclairées et ingénieuses, de se rendre compte de l'effort de G. F. F. A. et des moyens rationnels de construction de toutes sortes d'appareils sonores.

Grâce à cette visite rapide des chantiers du Gaumont-Palace, des studios où se réalisent les films, des usines où se fabrique le matériel cinématographique, les représentants de la Presse mondiale purent se rendre compte que G. F. F. A. apporte au cinéma français l'appoint d'une organisation complète qui, déjà, étend son rayonnement sur une partie du monde.

FONTS BAPTISMAUX

Quand le premier appareil Junior sortit des ateliers Nalpas, en direction de Forbach, un ingénieur eut l'amusante idée de faire sauter un bouchon de Champagne et d'arroser de quelques gouttes les carters de l'appareil:

— Je te baptise, lui dit-il, au nom de l'art, du succès, et de la recette...

La prévision ne manqua pas de se réaliser, puisque quelques jours après, *l'Union-Palace* de Forbach ouvrait avec un succès considérable en projetant *A l'Ouest, Rien de Nouveau.*

LE CINÉMA A L'EXPOSITION COLONIALE

La Section Française de l'Exposition Coloniale de Vincennes s'est assuré le fameux film *Chez les Mangeurs d'Hommes* (Edition Super-Film) et un certain nombre de documentaires sur diverses industries,dont l'industrie textile.

UN BON FAUTEUIL
vaut un BON FILM
LONGATTE Frères
MANUFACTURE DE SIÉGES DE THÉATRE ET DE CINÉMA
RIDEAUX — DÉCORS DE SCÈNE
4, Rue Traversière, 9 *bis*, 11-13, Rue de Saint-Cloud, à BILLANCOURT
Téléphone : Auteuil 38-37 — Métro : Porte d'Auteuil

La Saison Cinématog 22-11-1930 D2

Un Discours

Le rôle du Cinéma

Au cours du Congrès catholique du Cinéma, M. Jean Chataigner, l'actif et distingué président de l'Association Professionnelle de la Presse Cinématographique, a prononcé un remarquable discours qu'il est intéressant de reproduire :

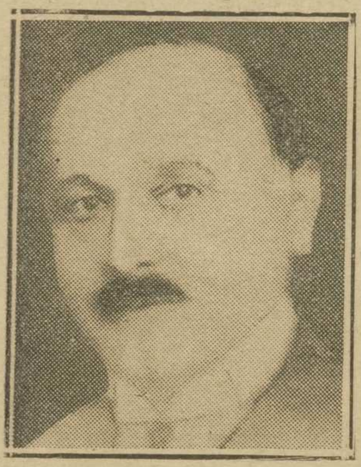

La presse cinématographique qui, dès les premiers essais de projections animées, avait deviné l'importance considérable que devait prendre le cinéma et s'était attachée à la développer, se félicite d'avoir été conviée à votre congrès. Elle constate, avec joie que la plus grande puissance spirituelle du monde s'intéresse à la prospérité de notre industrie et aux répercussions morales de l'art des images mouvantes.

Ces images ont, en effet, connu tant de détracteurs, tant de critiques souvent injustes, qu'il nous plaît de voir, aujourd'hui, l'élite de notre pays délaisser une opposition inexplicable pour prendre place parmi ceux qui comprennent, enfin, le rôle capital qu'elles peuvent jouer.

Rôle pacificateur qui permettra par l'illustration vivante des coutumes et des mœurs de chaque nation, d'abord le rapprochement d'ennemis jusqu'alors obstinés dans leurs rancunes parce qu'ils ignoraient tout de leurs qualités réciproques, ensuite l'abolition des grands conflits qui mettraient demain en péril l'humanité tout entière. Rôle éducatif pour les peuples eux-mêmes qui ne connaissent pas l'étendue et l'importance de leurs richesses nationales, pour l'enfance surtout qui comprend mieux les leçons visuelles, qu'elles lui apprennent les faits principaux de l'histoire, les cartes géographiques, les gestes essentiels d'un métier ou les diverses manières de tirer du sol le maximum de ses produits.

Le cinéma n'a pas toujours rencontré les appuis ni rassemblé les concours qu'il méritait. Ils lui viennent maintenant si nombreux, à l'heure précise de son adolescence, que ses premiers défenseurs ont quelque droit de redouter des erreurs de direction susceptibles de compromettre son plein épanouissement.

Nous avons assisté à des campagnes menées de très bonne foi, contre la vulgarisation d'un spectacle essentiellement populaire, campagnes qui tendaient à démontrer l'influence dangereuse de certains films sur des âmes simples, celles des enfants en particulier.

Certes, nous avons déploré des imprudences regrettables, mais pouvaient-elles être évitées au début d'une nouvelle attraction que les meilleurs esprits méprisaient et déclaraient incapable de sortir du domaine restreint où l'on paraissait vouloir l'emprisonner ? Et pouvaient-elles être plus facilement incriminées que les mauvais romans, les brochures répandues à profusion à des prix inférieurs au prix d'un fauteuil dans la plus modeste des salles obscures ?

C'est sur ce point cependant que se sont basées les polémiques, que s'est édifié tout le plan de combat, contre lesquels la presse cinématographique a opposé une vive et nécessaire résistance.

Récemment encore, des écrivains de talent n'ont pas hésité à grouper dans une égale réprobation le cinéma et les plaisirs trop faciles des grandes villes. Et cette collusion déplorable a été commise dans un organe sérieux dont l'autorité dans les milieux parlementaires n'est pas contestée.

Nous pouvons donc exprimer quelques craintes sur l'avenir de l'industrie cinématographique, si elle est ainsi desservie par ceux mêmes qui prétendent avoir la volonté de la mieux servir.

Nous pensons, comme vous, qu'il est désirable et qu'il ne sera pas difficile de corriger des fautes grossières et d'attirer vers les ateliers de production des écrivains de talent capables de concevoir d'excellents et intelligents livrets, mais, cette collaboration précieuse une fois acquise, nous pensons aussi qu'il faudra veiller à ce que le champ blanc des écrans ne soit pas transformé en ring politique où les partis se rencontreraient dans des batailles qui n'auraient d'autre résultat que d'éloigner à jamais une clientèle indispensable à la richesse et au progrès du cinéma.

Soyons donc décidés à contribuer d'un même cœur, d'une même bonne volonté au problème compliqué d'une réorganisation complète et souhaitable en nous gardant les uns et les autres de dire trop de mal de ce qui peut faire tant de bien !

Assidus à la commune besogne, accomplissons-la avec passion, sans restriction mentale : restons les avocats d'une même cause et souhaitons que le congrès qui s'achève marque une étape nouvelle vers le triomphe ardemment désiré de notre édition nationale.

Jean CHATAIGNER

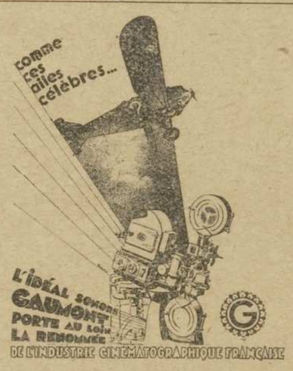

Le point d'interrogation est un signe qui, ces temps derniers, a été beaucoup employé.

En effet, un grand nombre de com-

ZUKOR

LASKY

ttent

NEMI
CIEUX

BURDEN et WILLIAM CHANLER

de H. P. CARVER

CHARD CARVER

Films SONORES Paramount

Paramount

Cinéma Education
avril 1932
p. 1

D. 2

Au Syndicat de la Presse de l'Enseignement

C'est au Syndicat de la Presse de l'Enseignement que la question du cinéma éducateur a été exposée le 17 mars dernier par l'un de ses membres, notre collaboratrice Léone Bourdel.

En une causerie très documentée, les points principaux ont été expliqués aux représentants des différents journaux pédagogiques ainsi qu'à quelques personnes qui avaient été invitées. Le programme de *Cinéma Education* a été ainsi développé devant un nouveau genre d'assistance et le succès de la conférencière a montré que le cinéma éducateur intéresse au plus haut point tous les membres de la presse pédagogique.

Des projections de films vinrent apporter une éclatante démonstration aux affirmations de Léone Bourdel (film muet de Marc Cantagrel, films sonores présentés par la Western Electric).

Ciné Vox
juin 1932

D.2

Une conférence sur le cinéma éducateur au siège de la Ligue pour l'Enseignement

Mlle Léone Bourdel, secrétaire archiviste de l'Institut National d'Orientation Professionnelle, a donné devant le Syndicat de la Presse de l'Enseignement, une conférence suivie de projection de films.

Un certain nombre de films français muets, éducateurs ou documentaires, ont été projetés. Plusieurs films scolaires parlants américains ont été présentés.

Ces films font partie d'une collection déjà importante que cette maison a réalisée, après avoir réuni des Comités de Pédagogues et de Spécialistes du Cinéma, qui ont déterminé le choix du sujet, la méthode d'exposition dans chaque cas particulier, le scénario précis du film. Le découpage et le montage étaient contrôlés par ce Comité.

L'un des films qui est destiné aux élèves-maîtres des Ecoles Normales fournit la démonstration d'un système pédagogique particulier pour l'enseignement de la lecture, mêlant à des exercices de lecture en commun des jeux appropriés, le dessin, etc...

Le second, " Jack and Jill ", film destiné aux écoles primaires, enseigne le solfège en établissant dans l'esprit des enfants, le lien entre les sons : phénomènes objectifs, et l'inscription graphique de la musique : portées, notes, clés...

Ciné Vox juin

dîner, arrosé de vins capiteux. Dans
des propos libres, mais sans la mo
Je me sens parfaitement à mon aise.

Enfin, au dessert, voici le conférenc
Goldendach auquel, depuis longtemps
sien ne ménage pas sa sympathie et
de langage est toujours tempérée pa
de la pensée, même lorsqu'il aborde les
osés, les plus scabreux en apparenc

Les bavardages cessent. Moi auss
tout oreille. On va savoir ce qu'est

Je dois avouer — et pourtant, je suis
de ce qui est féminin ne m'est étran
n'aurais jamais pensé que le Baiser
aussi compliquée et aussi riche en va

Avec infiniment de tact, mais sans é
les plus dangereux, de Goldendach n
en revue toutes les formes du Bais
platoniques que charnelles.

C'est toute une gamme, commença
rage à peine perceptible, passant par
nage " et finissant par la morsure.

Nous apprenons aussi que le Baiser
lingual et corporel et que si, dans l'a

Ciné-Comœdia
25 mai 1932

D.2

LE CINÉMA ET L'ÉCOLE

L'Écran au service de l'Enseignement

Mlle Léone Bourdel, secrétaire-archiviste de l'Institut national d'orientation professionnelle, vient de faire, devant les membres du Syndicat de la presse de l'Enseignement, une conférence sur ce sujet : « Le cinéma au service de l'enseignement. »

« Qu'est-ce que le cinéma? » Une force, répond Mlle Léone Bourdel. Et, comme toute force, il est plein de puissance féconde et de dangers. L'homme l'a créé jouet, mais le jouet s'est révélé bientôt instrument, et instrument d'une portée insoupçonnée, et qui va grandissant encore. Cet instrument, il ne nous a pas seulement permis d'abolir l'espace par ses dons d'ubiquité, mais, c'est grâce à lui que nous pouvons maintenant jongler avec la durée et la simultanéité, et surtout avec cet écoulement du temps qu'il nous met en état de rendre, à volonté, plus lent ou plus rapide — et, phénomène merveilleux et inconcevable auparavant, — dont nous pouvons changer le sens.

La science utilise cette force. Des docteurs éminents se sont mis à la tâche. Ils ont deviné combien était précieux ce nouvel instrument de recherches, et ils ont fouillé avec lui les domaines mystérieux de l'évolution organique des bêtes et des plantes, de la formation des cristaux et des réactions chimiques, du mouvement chez les infiniment petits et de la fatigue chez l'homme. Ils ont plongé leurs appareils au fond des mers, et ils les ont dirigés vers le plus profond de la vie.

L'Enseignement laissera-t-il aux laboratoires les merveilleux films que la science produit? Leur interdira-t-il l'entrée de l'école? Permettra-t-il que les enfants développent leur intelligence et leur sensibilité librement au dehors, par cette magique porte ouverte sur le monde qu'est l'écran des salles de spectacles, tandis que les manuels scolaires essaieront péniblement de leur apprendre des faits qui ne les intéressent pas parce qu'ils sont moins vivants que la vie! Autant de questions auxquelles Mlle Léone Bourdel donne cette réponse très nette: « Non, cela, il ne le faut pas. »

Dans l'enseignement, le cinéma s'offre comme un langage: il s'adresse directement à la vue. Puisque les enfants sont, d'abord, des visuels, pourquoi ne pas employer régulièrement ce langage d'images qui, par son mouvement animé, devient la plus fidèle reproduction de la réalité! De plus, l'enfant pense en action, il veut une illustration vivante: le cinéma la lui apporte.

M. Jean Painlevé a défini le cinéma: « La seule arme que l'on ait pour tuer à jamais cette mauvaise règle de fait: apprendre sans comprendre. » Le cinéma fait comprendre, d'abord. Concret, clair, net et précis, il expose admirablement les détails d'un objet, le déroulement logique d'un phénomène, les modalités d'une action. Par là, sa valeur documentaire et démonstrative est incontestable: il favorise avec une facilité rare l'acquisition des connaissances. Il apprend et fait retenir ensuite. Attrayant et créateur de joie saine, il provoque une attention vive et soutenue, suscite et maintient un intérêt exceptionnel.

Le cinéma convient à toutes les matières et à tous les enseignements.

Pour exposer le détail d'une leçon ou pour aider à la récapitulation d'un cours, c'est l'enseignement primaire qui, le premier, s'en est servi. Des instituteurs ont su remanier des documentaires et des actualités, extraire des grands films-spectacles les quelques mètres de pellicule utilisables pour les leçons de géologie ou de botanique, et créer ainsi, à peu de frais, des collections qu'il est du devoir, d'ailleurs, des pouvoirs publics d'agrandir et de multiplier.

L'enseignement secondaire, lui, a boudé le cinéma — et Mlle Bourdel croit qu'il le boude encore. « Il le trouve bon, peut-être, dit-elle, pour l'instruction, mais pauvre pour la culture. »

Dans l'enseignement supérieur, le cinéma rejoint le domaine de la science. Mais il cherche encore des films, il en attend.

L'enseignement artistique, les enseignements spécialisés, eux aussi, sont prêts à lui ouvrir leurs portes. Quant à l'enseignement professionnel et technique, il a reconnu en lui l'un des instruments les plus indispensables à l'étude de la technologie et de ses diverses branches, du travail mécanique et humain, du maniement des machines, de la construction des ponts et des routes, de l'organisation des usines, de l'orientation et de la sélection professionnelles, et de tous les métiers. Il possède des films faits strictement pour lui, et dont quelques-uns semblent répondre en tous points aux exigences du film pédagogique.

En terminant, Mlle Léone Bourdel, à qui ses confrères n'ont pas ménagé leurs applaudissements, a demandé que l'on rendît le cinéma obligatoire dans l'enseignement, au même titre que le livre et que le tableau noir, que l'on créât de bons films et que l'on en assurât la diffusion rapide.

Henriette-Marie Laurent.

★ A 14 heures, Courses au Tremblay. (*Voir nos pronostics*).

Nouvelles Théâtrales

THEATRES LYRIQUES

Opéra.

M. Georges Thill, qui vient de faire sa rentrée dans *Alceste*, avec le plus magnifique succès, chante, ce soir, *Mârouf*, avec Mlle Yvonne Gall, sous la direction de l'auteur, M. Henri Rabaud.

— Vendredi, Mlle Fanny Heldy fait sa rentrée dans *La Traviata*.

Opéra-Comique

Ce soir, nouvelle représentation du *Prince Igor*.

Pour satisfaire à la demande générale, [illegible] enfants portant les costumes de nos provinces, recevront les petits enfants étrangers de Paris revêtus de leurs costumes nationaux. Ce sera une cérémonie touchante...

T. S. F.

TOUR EIFFEL. — 21 h. 20, Concert: *Au pays romand* (Albert Bertelin); Suite pour piano; Solo de violon; Prélude en sol mineur (de Massi-Hardman), première audition; *L'Or et l'Argent, valse* (F. Lehar).

RADIO-PARIS. — 20 h. 45, Radioconcert: Festival Louis Varney et Victor Roger: *Les Mousquetaires au couvent* (Varney); *Fanfan la Tulipe* (Var-

ME DES THÉA

L'ATHÉNÉE

rue Boudreau (square de l'Opéra) — *Central* 82-23
Direction : Lucien Rozenberg

21 heures. — LE SECRET DE WILLIAM SELBY, comédie en trois actes de M. Georges Delance d'après M. Edgar Wallace.

MM.	Mlle
L. Rozenberg, *William Selby.*	M. Lambert, *Henriette Selby.*
P. Stéphen, *Claude Nersac*	
Dalio, *Folligny.*	M.
Henry-Richard, *Maricourt*	M. Roland, *François.*

THÉATRE MICHEL

58, *rue des Mathurins* — *Gutenberg* 63-30

21 h. 10. — LUDO, comédie en trois actes de M. Pierre Scize.

MM.	Mmes
Alcover, *le Chartier.*	A. Field, *Anne-Marie.*
A. Clariond, *Ludo.*	S. Leroy, *Amélie.*

COMÉDIE-CAUMARTIN

25, *rue Caumartin* — *Louvre* 07-36
Direction : Robert Gallois.

21 heures. — MON AMI PHILIPPE, comédie de M. de Chatellus.

MONTPARNASSE

31, *rue de la Gaîté* — *Danton* 89-90

21 heures. — CHAMBRE D'HOTEL, onze tableaux de Pierre Rocher, mise en scène de Georges Vitray.

(*Distribution par ordre d'entrée en scène.*)

Georges Vitray, *le Garçon d'étage*; Lily Lourioux, *la Femme de chambre*; Roger Legris, *le Valet de chambre*; Lily Clairval, *la Petite femme*; Edouard Forney, *le Jeune homme*; Léon Duvelleroy, *le Monsieur en pyjama*; Jeanne Perez, *la grosse Dame*; Louca Gridoux, *l'inspecteur Grap*; Marguerite Coutan-Lambert, *la Femme*; [illegible]

Le Courrier-Cinéma
16/3/1935 p. 5

AU MUSÉE PEDAGOGIQUE

DEUX CONFERENCES
sur le cinéma éducateur

Deux conférences sur le cinéma éducateur ont été faites le jeudi 7 mars 1935, au Musée Pédagogique de l'Etat, 29, rue d'Ulm par M. B.-C. Lebrun, Directeur-adjoint du Musée Pédagogique.

La première, organisée par l'*Union Fraternelle des Femmes*, fut présidée par M. André J. L. Breton, député du Cher, Mme Nussbaum et M. Lenoble, M. Lebrun s'attacha surtout à définir le rôle que peut jouer le cinéma dans l'éducation des adultes et insista sur l'intérêt qu'il y aurait à concentrer dans ce domaine, les efforts des diverses administrations publiques, aujourd'hui dispersés.

Plusieurs films furent projetés, parmi lesquels « *Western Ireland* », film anglais, « *Les Oursins* », de M. Jean Painlevé ainsi que « *Le Printemps* » et le « *Verrier* », de MM. Jean Benoît-Lévy et Chavance.

L'initiative de la seconde conférence avait été prise par la *Fédération des parents d'Elèves des Lycées et Collèges* que préside M. le docteur Monsaingeon, M. Lebrun s'efforça de souligner les efforts et les progrès réalisés depuis vingt ans dans le domaine du cinéma d'enseignement. A l'aide d'extraits de films d'enseignement du second degré, muets et sonores, il montra avec succès, l'aide considérable qu'un film conçu à cette fin, peut apporter au professeur de géographie, de sciences naturelles, de physique, de langues vivantes et même d'histoire.

Parmi les bandes passées totalement ou en partie au cours de cette séance, citons *Les Vosges*, de M. Henry Hauck (édition Gaumont), *Les Mouvements vibratoires*, de M. Ponchon, (édition C.U.C.), l'un et l'autre réalisés sous les auspices du Musée Pédagogique. *La circulation du sang*, du docteur Comandon (édition Pathé), *La Tuilerie* de M. Marc Cantagrel (édition C.U.C.) *La pieuvre*, de M. Jean Painlevé, *L'Unité de l'Allemagne*, de M. Wladimir d'Ormesson (édition Atlantic-Film).

GARY COOPER

dans

LE CLOWN BUX

LET

eaux - Réclame

e Fonctionnant Electriquement

LE HAVRE TÉL: 2 LIGNES 73-49 50-54

27 janvier 1934

D 2

Un discours de M Charles DELAC

Président de la Chambre Syndicale Française de la Cinématographie

Nous publions ci-dessous le texte complet du discours prononcé par M. Charles Delac, président de la Chambre syndicale française de la Cinématographie, à l'issue du dernier dîner de la Chambre syndicale.

M. Delac a fait une sorte de tour d'horizon, et il s'est exprimé ainsi :

LE CINEMA ATTEND UN PROGRAMME D'ACTION

« Nous nous trouvons dans une période très difficile et si nous voulons traverser cette période avec le moins de mal possible, il faut que nous ayons un programme bien défini, et que ce programme, une fois étudié et compris par tous, nous sachions le faire aboutir, quoi qu'il arrive, avec énergie, avec volonté, et surtout avec discipline.

LUTTONS D'ABORD CONTRE LES TAXES ABUSIVES

Pour arriver à établir ce programme, nous avons à examiner un certain nombre de points : il faut d'abord que l'industrie cinématographique soit détaxée. Les taxes qui pèsent sur elle sont injustes et maladroites. Dans aucun pays, aucune industrie ne paye des sommes aussi élevées, et elles sont à la base de toutes nos difficultés.

C'est donc le départ de nos revendications et la pierre angulaire de notre programme. Nous devons exiger la détaxe, et l'exiger à tout prix.

LIBERTE OU ETATISME ?

Ceci fixé, il s'agit de savoir quelle va être notre attitude dans l'avenir : liberté, étatisme, ou liberté permettant une collaboration raisonnée avec l'Etat.

Nous sommes tous d'accord, je crois, pour déclarer de la façon la plus nette que l'industrie cinématographique doit rester libre, qu'elle ne peut être soumise à l'ingérence de l'Etat et qu'il faut absolument qu'elle puisse agir librement, avec une indépendance absolue.

POUR UNE COLLABORATION LIBRE AVEC LES POUVOIRS PUBLICS

Mais, nous sommes une industrie qui ne peut se comparer à aucune autre. N'oubliez pas que nous sommes parmi ceux qui agissent sur l'opinion publique, sans compter l'action que nous pouvons avoir sur la pensée de l'enfant qui deviendra l'homme de demain. Il est facile de comprendre qu'un gouvernement, quel qu'il soit, ne peut se désintéresser d'une pareille industrie, et je suis certain qu'il s'établira nécessairement, entre notre grande organisation cinématographique et l'Etat, des accords qui sont souhaitables, mais des accords très nets, très précis, dans lesquels, tout d'abord, la liberté entière de l'industrie cinématographique devra être maintenue, comme je le disais tout à l'heure.

UNE GRANDE REFORME : LA PERCEPTION DANS LES SALLES

Depuis que la situation mondiale s'est assombrie, depuis que la crise a surgi et pèse sur toutes les industries et, naturellement, sur la nôtre comme sur les autres, nous avons essayé de trouver un certain nombre de palliatifs et un certain nombre d'éléments nouveaux de travail qui puissent nous aider à sortir de cette crise, et c'est ainsi que l'idée d'une « caisse de perception », idée qui était dans l'air depuis longtemps, a paru se concrétiser.

On a dit beaucoup de bêtises sur cette question de perception, parce qu'on n'était pas ou qu'on était mal renseigné. Je voudrais vous expliquer ce qu'à mon sens elle représente.

COMMENT CREER UNE CAISSE CENTRALE DE PERCEPTION ?

Cette caisse de perception n'est pas et ne peut être un organisme syndical : une caisse de perception — vous le verrez tout à l'heure — ne peut être que la conséquence d'un accord pris entre certains producteurs désireux de disposer de leur marchandise comme bon leur semble. C'est la liberté du commerce et l'indépendance du producteur qui sont à sa base, c'est donc à lui seul qu'il faut faire appel le jour où on voudra la créer, car cette caisse de perception ne peut être une chose discutée sur la place publique, mais la conséquence d'une décision que les producteurs prendront le jour où ils trouveront que cette décision est nécessaire pour leur commerce.

JADIS, ON VENDAIT LES FILMS, PUIS CHARLES PATHE A IMPOSE LA LOCATION...

Je vous rappelle, d'ailleurs, ce qui est arrivé il y a vingt-cinq ans, le jour où tout d'abord Charles Pathé a refusé de continuer à vendre ses films, mais a déclaré qu'à partir d'une certaine date, il les louerait. MM. Gaumont, Jourjon, Vandal, les seuls producteurs du moment, ont décidé d'agir de la même manière, et c'est sans meeting, sans réunion ni referendum que la location s'est établie. Le jour où les producteurs le voudront, la perception dans les salles s'établira de la même façon.

... MAINTENANT, IL FAUT « PERCEVOIR » AU POURCENTAGE

Si j'ai tenu à insister sur ce point, c'est parce que j'ai voulu poser la question de principe, mais je vais essayer de vous démontrer que cette mesure n'est dirigée contre personne et n'amènera rien de désagréable : la caisse de perception est une association faite entre un certain nombre de producteurs qui déclareront ne louer leur production, que si cette production leur est payée tous les soirs, au prorata de la recette des établissements; c'est une chose simple, pratique, qui peut se faire de la façon la plus aisée, sans que cela puisse porter atteinte à la liberté de quiconque. Cette caisse de perception doit être un organisme qui ne peut agir autrement que pour cette perception et qui ne peut faire aucun autre commerce. Son rôle se bornera uniquement à toucher l'argent chez le directeur et à le verser au producteur, chose extrêmement simple, et qui peut s'établir d'une façon très aisée.

POURQUOI CETTE INNOVATION ?

Les avantages que cette caisse de perception peut apporter aux producteurs sont, évidemment, fort importants et capables de modifier en grande partie la situation de notre industrie.

Les avantages pour les directeurs de cinémas s'aperçoivent aussi facilement : la situation de la production s'améliorant, la qualité des films s'en ressentira aussitôt, et il est certain que les taux de location pourront alors être moins élevés. Cette terrible machine infernale montre donc, quand on veux bien l'examiner de plus près, un aspect parfaitement acceptable pour tous.

NOUS AVONS TOUS BESOIN DU CREDIT CINEMATOGRAPHIQUE

Une deuxième question, qui a fait aussi dire et imprimer bien des inexactitudes, est celle du crédit. Il n'a d'autre but que de trouver, à des taux raisonnables, l'argent nécessaire à la production. Lorsque la caisse de perception fonctionnera, il est évident qu'elle apportera aux banques la certitude qu'elles pourront toucher les sommes qui leur seront déléguées, directement et sans avoir besoin de dépenser les sommes considérables exigées actuellement pour signifier leurs privilèges aux exploitants.

Elles auront, en outre, la certitude de toucher les recettes qui leur seront déléguées, alors qu'à présent elles ne sont pas sûres que les directeurs ou les producteurs n'ont pas déjà pris d'autres engagements rendant nulle et sans effet la délégation.

Cette caisse de perception donnant toutes assurances aux prêteurs, le taux de l'argent redevient normal. Donc, avantage pour l'industrie cinématographique, car le crédit sera à la disposition tout aussi bien des producteurs et des distributeurs que des exploitants qui voudraient y avoir recours pour l'agrandissement ou l'amélioration de leurs salles. Nous aurons ainsi une œuvre saine et utile à l'industrie en général.

POUR LA CREATION D'UN ORGANISME UNIQUE DE DISTRIBUTION

D'autres questions attireront encore notre attention : par exemple, celle de la distribution « physique ». Il s'agit, vous le savez, de réunir en un seul organisme tous les travaux matériels de la distribution des films, laissant simplement à chaque loueur, le soin de faire valoir sa marchandise et de la placer au mieux de ses intérêts. Cette centralisation des travaux matériels réduirait les frais de la location dans des proportions considérables, et cette réduction — j'insiste sur ce point — bénéficierait nécessairement à l'exploitation.

LE FILM EDUCATIF

Nous aurons, enfin, à étudier et à examiner la question de l'enseignement par le cinéma. Mais c'est une question tellement grave qu'elle entraînera de nombreuses discussions. Je tenais simplement à signaler qu'elle doit nous préoccuper.

*
* *

Je crois avoir, maintenant, expliqué au su et au vu de tout le monde, les principales questions qui nous préoccupent en ce moment. J'ai le devoir de dire l'inébranlable confiance que j'ai dans la cinématographie française et ma certitude que celle-ci n'est qu'au commencement de son développement. Mais il faut que l'on comprenne que les difficultés de la situation actuelle doivent amener chacun de nous à se rendre compte que l'heure des discussions est passée et qu'il faut faire abstraction des idées personnelles, pour rechercher les moyens de réalisation en commun. L'avenir de notre industrie est encore entre nos mains : c'est à nous tous d'agir pour que les résultats soient ceux que nous désirons. Pour cela, il n'est pas de meilleur moyen que de rester bien persuadé que l'intérêt particulier de chacun ne peut être convenablement défendu qu'en l'incorporant et en le faisant dépendre de l'intérêt général.

ALLO! ALLO! TAITBOUT 41-00 41-01

EN BELGIQUE

Du haut en bas, dernier film de G. W. Pabst, passe en exclusivité au Cinéma Ambassador, à Bruxelles, depuis le vendredi 5 janvier.

« Amok »

Dans les studios Pathé-Natan, à Joinville, on tourne *Amok,* la nouvelle réalisation de Fédor Ozep, d'après Stéfan Zweig, dans une atmosphère lourde de parfums tropicaux.

Le décor est saisissant et on travaille avec une ardeur qui n'exclut point la joie. L'œuvre avance.

Madeleine Guitty, sous le chaud maquillage, est une Malaisienne véridique et de bonne humeur.

Marcelle Chantal et Yonnel animent une scène pathétique et vibrante qui constitue le sommet psychologique de l'intrigue.

Dans *Amok,* Marcelle Chantal incarne un personnage extraordinaire de femme hautaine très maîtresse d'elle-même. Elle s'y révélera sous un jour tout nouveau et parée d'un charme troublant.

Amok sera par excellence une œuvre de couleurs neuves et d'horizons baignés de mystères. Elle fera un grand effet.

« Flofloche »

Le metteur en scène Gaston Roudes, assisté de l'opérateur Hugo, va commencer, aux studios Eclair, un nouveau film intitulé *Flofloche* et qui aura pour interprètes M. Armand Bernard, Mlles Olympe Bradna, Alice Tissot et Mme France Dhélia.

Un nouveau film

Nous verrons très prochainement, sur les boulevards, un grand film qui constitue une grande réussite : *Georges et Georgette.*

Il y a, dans cette production A. Zeisler de la Ufa, du charme, de la jeunesse, une atmosphère nouvelle, un peu d'émotion, une fantaisie un peu irréelle qui séduiront le public.

Réalisé par Reinhold Schunzel, avec la collaboration de Roger Le Bon, *Georges et Georgette* est interprété par Meg Lemonnier, avec Adolphe Wehlbruck et Félix Oudart, Charles Redgie, J. Brunay et Paulette Dubost et Carette.

Les dialogues et lyrics sont d'Henri Falk. Supervision : Raoul Ploquin.

Janet Gaynor et Lionel Barrymore

dans un grand film Fox « Carolina ». Mise en scène par Henry King. Les autres vedettes de ce film sont Robert Young, Henrietta Crosman, Richard Cromwell, Stepin Fetchit, Mona Barrie.

Activité des Studios

Primerose, production Vedettes Françaises Associées Films Sonores Tobis. Metteur en scène : René Guissart. Quatrième semaine de studio.

On a donné le premier tour de manivelle de la *Revue Humoristique du Cinéma,* production Citac Rasimi. Mise en scène de Roger Capellani, interprété par : Suzanne Dehelly, Dominique Bonnard, Geo Charley, Colline, Pierre Dax, Dorin, Féréol, Goupil, Marsac.

L'Ange gardien. Mise en scène de Jean Choux, production Films Sonores Tobis, au montage.

Au Club du Faubourg

Le Club du Faubourg est le vivant reflet de l'opinion publique. Voici le programme des grandes séances organisées par Léo Poldès :

Samedi 27, Cinéma Demours, 7, rue Pierre-Demours, à 14 heures. — Le colonel Raynal, héros de la défense du Fort de Vaux; le Colonel Picot, président des Gueules Cassées, et le général Brissaud-Desmaillet, chef des Diables Bleus, sur *La Défense de la France, Pour et contre le service de deux ans.* Débats sur *La Comédie-Française et l'Odéon,* avec Grétillat, *L'Opéra et l'Opéra-Comique,* avec Muratore; *L'envers du luxe,* par Robert Salomon; *La Robe à 150 francs tuera-t-elle les Champs-Elysées?* avec défilé de mannequins. Et *Les Poètes discutés.*

Mardi 30, Salle Wagram, 39, avenue Wagram, 20 h. 30. — Soirée sensationnelle : *Les revendications de la jeunesse de* 1934, avec cinquante jeunes gens et jeunes filles en face d'un jury composé de MM. Charlety, recteur de l'Université de Paris; le professeur Mestre, de la Faculté de Droit; Albert Bayet, Georges de la Fouchardière, Paul Signac, etc.

Jeudi 1er février, Salle des Sociétés Savantes, 20 h. 30. — La célèbre espionne Marthe Richard ouvrira elle-même le débat sur *Les Espionnes. Doit-on mépriser ou admirer les espionnes?* L'héroïne Louise Thuliez, qui sauva en pays occupé 200 combattants français et alliés, exposera *Comment j'ai été condamnée à mort par les Allemands.* Et débat avec Robert Boucard sur *Le Deuxième Bureau,* avec accusateurs, défenseurs, témoins.

Samedi 3, Cinéma Demours, 7, rue Pierre-Demours, à 14 heures. — Le général Mariaux, gouverneur des Invalides, sur *L'Art et le Snobisme.* Débat sur *Fauves ou Pompiers?* Procès de la pièce *L'Homme,* avec l'auteur Denys Amiel sur *L'adultère dirigé. La Femme doit-elle autoriser à son mari une maîtresse?* avec Valentine Tessier, Renée Devillers, Jean Debaucourt, Solange Sicard, Janie Clairjane, Nilda Duplessy.

Harold Lloyd à la Fox Film

Sous la direction de Sam Taylor, Harold Lloyd a entrepris aux studios Fox la réalisation du film *The Cat's Paw,* d'après le roman de Kelland. Le scénario convient si bien au talent de cet acteur qu'on pourrait le croire spécialement écrit à son intention.

« Flirteuse », au cinéma Edouard VII, commence une troisième semaine.

La mignonne artiste Lilian Harvey n'a jamais été autant applaudie que dans ce film pétillant d'humour où elle fait montre d'une gaminerie enjouée et d'un entrain endiablé. Ajoutons que Lew Ayres lui donne la réplique avec un brio incomparable.

« Deux Mères » (Pilgrinage)

Bientôt nous verrons ce film en exclusivité, dans une salle parisienne. C'est une œuvre humaine, profondément émouvante, qui atteint souvent à un pathétisme intense par le jeu sobre et sincère des artistes. Citons entre autres Henrietta Crosman, particulièrement remarquable, ainsi que Heather Angel, Norman Foster et Marian Nixon.

ELMIRE VAUTIER

Qu'est devenue Elmire Vautier?

C'est une question qui nous est souvent posée.

On se rappelle son charme, son talent, son renom incontestable, son éclat et son amabilité; on revoit parfois, dans le souvenir, la grâce particulière ou la maîtrise surprenante qu'elle eut dans ses derniers films, pas très lointains, mais suffisamment pour que, au train où vont les choses dans l'art cinématographique, on se montre surpris un peu de la soudaine disparition de cette belle artiste.

Oui, qu'est devenue Elmire Vautier?

Voici :

Il nous fut donné de la retrouver, récemment, dans un magasin de haute couture — son magasin — luxueusement tapissé d'argent où nous avons pu admirer un choix ultra-chic (comment pourrait-il en être autrement?) de robes, manteaux, chapeaux, etc... qu'elle voulut bien faire défiler devant nos yeux — à la façon d'un de ses anciens rôles, un de ses meilleurs — et sans nous cacher surtout... les prix... que nous vous recommandons!

L'adresse?

Au milieu d'un cadre digne d'elle : au 27 de l'avenue Junot, dans ce Montmartre aimé des artistes et que nul autre site — contrairement à ce que croient des gens mal informés et qui sortent peu — n'a encore surpassé et ne surpassera.

Elmire Vautier parut très heureuse de revoir ces amis du cinéma qui lui rappellent son si brillant passé dans un art qu'elle aime encore de toute sa foi et de tout son cœur.

Aussi devant ce goût, cette autorité à diriger une si importante maison, composée d'un personnel choisi et de premier ordre, une question vint, malgré nous, sur nos lèvres :

— Madame, auriez-vous renoncé vraiment et pour toujours à votre carrière artistique? Ne vous reverra-t-on plus sur l'écran?

Elmire Vautier ne répondit que par un sourire, mais son sourire en disait long...

Oui, nous reverrons Elmire Vautier.

Car nous sommes bien sûrs que, le jour où un producteur aura besoin de son talent, elle s'arrangera bien pour pouvoir lui répondre : oui, et reparaître au studio.

En attendant, chères lectrices, qui, pour le plus grand nombre, avez admiré Elmire Vautier, un conseil : allez donc, un jour, en vous promenant, 27, avenue Junot. Nous sommes certains que vous ne regretterez pas votre déplacement et que vous obtiendrez d'elle bien des concessions, des conditions encore plus douces que celles épinglées sur ses petites merveilles : il suffira de lui parler cinéma et de se dire — elle devinera vite si c'est sincère — amie du cinéma...

WI TOUVA.

Voulez-vous faire réparer, et d'une façon irréprochable, vos appareils cinématographiques par des ouvriers consciencieux et de la partie?

Adressez-vous au MECANIC-CINE

Félix LIARDET

17, rue des Messageries (10e)

Téléphone : Provence 62-23

Travail exécuté exclusivement par des ex-mécaniciens de la Maison CONTINSOUZA

APPAREILS DE TOUTES MARQUES

LE SERMENT

Tous les Parisiens ont vu ces jours-ci leur ville se pavoiser d'affiches sensationnelles annonçant la parution du prochain roman d'Arthur Bernède dans « Le Petit Parisien ».

Tout le monde est intrigué. Quel serment font donc ces 4 Sergents de La Rochelle.

L'explication vient d'elle-même : « Oui, nous jurons de paraître sur l'écran... très bientôt ». Et ce serment sera tenu.

D. 2

La séance inaugurale du CONSEIL SUPÉRIEUR DU CINÉMA

La séance inaugurale du Conseil Supérieur du Cinéma, a eu lieu le Mardi 15 Décembre au sous-secrétariat des Beaux-Arts, 3, rue de Valois, à 10 heures 30.

M. Maurice Petsche, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, présidait.

En ouvrant la séance, M. Petsche a prononcé le discours suivant :

« Au nom du Gouvernement, dont le chef en acceptant la Présidence de ce Conseil a témoigné de l'intérêt qu'il portait à vos travaux, j'ai l'agréable devoir de vous souhaiter la bienvenue.

Je salue mes collègues du Parlement, Sénateurs et Députés, les hauts magistrats qui apportent le concours de leur précieuse expérience, les représentants de la Presse et des grandes Associations, ceux des Administrations publiques et des divers groupements de la cinématographie et tous ces maîtres de l'art et de la science parmi lesquels j'aperçois M. Louis Lumière, le savant dont la géniale activité fait l'admiration de tous et qui voit aujourd'hui dépassés tous les rêves de sa jeunesse.

C'est en 1919 que la Cinématographie apparut dans les textes officiels, lorsque fut institué sur la demande des producteurs le premier contrôle des films.

En 1928 un homme d'Etat, qui sert et honore son pays, non seulement à la tribune des assemblées, mais encore dans les lettres et les arts, institue et préside en personne la Commission Supérieure dont les travaux ont abouti au décret du 18 février 1928, dont on a pu dire qu'il était le statut du cinéma.

Le Gouvernement consacre d'une part, par ce texte la liberté et la dignité de vos industries : les exploitants de théâtres. D'autre part, il assure une double tâche, celle de veiller par la voie d'un examen préalable des films réalisés, à la protection de l'ordre public, de la tranquillité publique, de la moralité publique ; celle de contrôler la projection sur les écrans français des films importés de l'étranger, non seulement pour assurer à la production nationale les débouchés nécessaires, mais aussi pour sauvegarder nos mœurs et nos traditions et ne pas laisser déformer le vrai visage de la France.

Depuis lors, que de changements, que de progrès imprévus : depuis l'époque où le film muet paraissait être appelé à faire la conquête de l'univers, le film parlant a rendu aux langues nationales, à la nôtre en particulier, cet empire mondial de l'Ecran, langue française, esprit français ont repris toute leur valeur. Le contingentement n'est plus une barrière infranchissable mais un réseau protecteur dont les mailles s'élargissent en faveur des pays qui assurent à nos producteurs des débouchés suffisants.

Dès mon arivée au Sous-Secrétariat d'Etat des Beaux-Arts, j'ai tenu à visiter les grands studios installés dans la banlieue parisienne, modèles d'organisation et d'outillage. J'ai vu aussi les classes et les laboratoires de cette magnifique école de Photographie et de Cinématographie à la fondation de laquelle ont collaboré la Chambre Syndicale, la Ville de Paris et le Sous-Secrétariat d'Etat de l'Enseignement technique.

Ces études, ces expériences et les nombreux entretiens que j'ai eus avec les intéressés m'ont conduit à proposer au Gouvernement la création de ce Conseil Supérieur.

Le nombre et la qualité de ces membres, la diversité de leur origine s'expliquent par la complexité même d'industries qui touchent à la hiérarchie administrative et aux Corps délibérants.

Industries nées d'hier, ayant engagé des sommes importantes dans toutes ses branches :

Un demi-milliard dans les ateliers et les outillages, 300 millions dans les principales usines de tirage et de développement, 150 millions millions investis en 1930 dans la production de plus de 100 films de grand métrage, production qui n'est dépassée que par les Etats-Unis et l'Allemagne. 2 milliards engagés dans l'exploitation de 3.900 théâtres offrant 2.500.000 places, 900 millions de recettes perçus en une année dans ces salles, voilà la cinématographie française ; mais elle est encore cette presse filmée qui fait passer des programmes d'actualités devant 10 millions de Français et 50 millions d'étrangers. Vous représentez donc, par cet énorme faisceau d'activités et de ressources mises en œuvres, par cet immense mouvement d'affaires procèdant directement ou indirectement de vos entreprises, par ces milliers d'artistes, d'administravrières dont vous rémunérez les concours et à qui vous versez à titre d'honoraires, de cachets ou de salaires des sommes si importantes, facteur important de l'économie nationale.

Vous êtes tout cela, mais vous êtes bien autre chose. Vous êtes ceux qui détenez et qui maniez ce prodigieux moyen d'éducation des masses et peut-être même de formation des élites, d'enseignement général et d'enseignement professionnel, cet incomparable instrument d'information, de documentation, de propagande et de publicité, dont presque tous les départements ministériels ont successivement appris à comprendre et à apprécier l'utilité.

Comment ne pas signaler que la clef de plusieurs parmi tous les grands problèmes sociaux de l'heure présente, c'est peut-être l'usage rationnel et immensément intensifié de vos appareils et de vos films qui la fournira ? Alors que les déconcertantes conjectures sociales et économiques de ce temps-ci ont, dans tous les pays, placé au premier rang des préoccupations

des hommes d'Etat et des sociologues les questions touchant non plus aux conditions de travail, mais l'emploi de ce que l'on appelle en France et en Belgique « les loisirs d'ouvriers » de ce que la langue riche en néologisme de nos voisins d'Italie dénomme plus exactement le dopolavoro, « l'après-travail », comment méconnaître la mission assignée ici au Cinéma, le rôle bienfaisant qu'il peut être appelé à jouer dans le développement intellectuel, éthique et esthétique des masses populaires ? Et qui n'aperçoit quel renfort peut apporter, dans l'action si nécessaire engagée contre la désertion des campagnes, contre le désastreux afflux vers les grandes villes de nos populations rurales, la diffusion dans tous les chefs-lieux de canton, que dis-je, dans tous les villages, de tous ces appareils de projection d'images et de sons que l'admirable esprit inventif et le labeur obstiné de nos industriels et de nos techniciens mettent aujourd'hui, en quelque sorte, à la portée de tous.

Assurément, il n'entre ni dans vos intentions, Messieurs, ni dans les miennes d'empiéter en aucune manière sur le domaine des attributions propres à chaque département ministériel. Mais l'action libre et indépendante de chaque Ministère, de chaque Sous-Secrétariat d'Etat, bien loin d'être contrariée, se trouvera fortifiée, j'en suis certain, par cet effort de liaison et de coordination.

Messieurs, vous êtes des réalistes, vous comprenez qu'un ensemble d'entreprises telles que les vôtres, qui touchent à chaque instant à tous les intérêts économiques, intellectuels, moraux, esthétiques d'une nation démocratique tout entière, ne saurait vivre à l'écart de ceux qui s'étaient mis au service de la Nation, ont la charge de ses intérêts publics, pas plus qu'eux ne peuvent vivre loin de nous.

Messieurs, vous allez vous mettre au travail. Vos Commissions vont se constituer et siéger.

Je me garderai bien de vous tracer un plan complet, un programme total des discussions à entamer et des solutions à envisager. Dès qu'il s'agit de cinématographie, les transformations sont si rapides qu'on doit toujours craindre que les paroles d'aujourd'hui ne correspondent plus aux réalités de demain.

La chance nouvelle que nous offre le film parlant est fugitive ; dans sa forme actuelle, qui laisse son indépendance à chaque production nationale, il n'est qu'une étape entre le film muet et le film doublé ; la post-synchronisation, Messieurs, cette invention qui permet, sans tourner de nouvelle version d'offrir des films en plusieurs langues, constitue pour notre industrie un danger redoutable ou un avantage important ; danger redoutable, si nous ne travaillons pas, si nous laissons les autres s'en emparer, avantage important, si, dans tous les studios, cette question est mise à l'ordre du jour, comme elle l'est à l'étranger. Nous sommes encore dans une période de répit ; il faut la mettre à profit pour organiser définitivement la production du film sur le territoire français, car il n'est à mon sens, et je voudrais que vous partagiez ma conviction, de film représentatif de la culture française, que celui qui a été tourné en France.

L'action de l'Etat, trop longtemps limitée à la fiscalité et au contrôle, se manifestera dans d'autres domaines.

Vous n'attendez pas de moi que je médise de notre présente fiscalité: c'est un sujet délicat. Mais, sans attendre la constitution de ce Conseil Supérieur, je me suis efforcé de rendre moins lourd le poids de charges fiscales qui vous paraissent accablantes, et j'ai commencé auprès des Administrations compétentes, des démarches préliminaires en vue de faire admettre le principe d'un système de détaxation qui, sagement conçu, pourrait sans compromettre sérieusement l'équilibre budgétaire, être d'un si grand profit tant pour les intérêts nationaux que pour ceux de vos entreprises de productions et de spectacles. Cette action, entreprise sur le plan national, a précédé des démarches analogues entreprises par l'Institut du Cinéma Educatif de Rome, organisme international dépendant de la Société des Nations, qui a saisi tous les gouvernements d'un vœu dont les tendances sont analogues à celles de la proposition actuellement étudiée par le Ministère du Budget. Ce sera à vous, Messieurs, à votre première Commission en particulier, qu'il appartiendra de déterminer les modalités d'application d'un tel principe.

Pour ce qui touche le contrôle des films, l'action de ceux qui ont la charge du Département de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, de l'Administration des Beaux-Arts en particulier, est plus directe et plus indépendante.

Eclairée par vos conseils, mon Administration prendra toutes les mesures propres à rendre aussi équitable que possible un contrôle préalable qui, au surplus, s'est exercé jusqu'ici sans trop de gêne pour les intéressés.

Je n'étudierai pas avec une moindre attention les opinions émises, les propositions formulées par vous sur tant d'autres questions où l'action gouvernementale peut s'exercer avec tant de profit en faveur des industries cinématographiques.

Qu'il s'agisse de simplifier les formalités administratives, douanières ou autres, de mettre de plus en plus libéralement à votre disposition les propriétés et les collections nationales pour les tableaux et les décors de ces films documentaires ou romancés, qui peuvent servir si utilement à faire connaître aux Nations de l'Ancien et du Nouveau Monde la figure de notre vieux et beau pays; qu'il s'agisse de modifier, sur quelques points cette législation du droit d'auteur à laquelle on ne saurait vraiment reprocher de mal s'adapter parfois aux nécessités des arts et industries cinématographiques puisqu'elle est antérieure de plus d'un siècle à l'invention du cinématographe; qu'il s'agisse de problèmes plus graves et plus difficiles, posés, à l'heure même où je parle, avec une redoutable acuité, je fais allusion ici au problème de l'indépendance de notre industrie en matière d'appareillage de studio et de pellicule vierge, à tout ce qui a trait aux bases financières de vos entreprises exigeant de si vastes investissements de capitaux ainsi qu'à l'organisation des moyens de crédit à long terme et à court terme, qui vous sont indispensables pour vivre et vous développer; qu'il s'agisse de l'accroissement de notre production nationale et du problème particulièrement

difficile de l'introduction des films étrangers; qu'il s'agisse, enfin, de l'accroissement et de l'amélioration des Laboratoires d'études et de recherches, des centres de haut enseignement scientifique et de formation technique et professionnelle qui sont, pour des industries telles que les vôtres, liées dans leur développement quotidien au progrès constant de la science, des adjuvants nécessaires, qui devraient être largement ouverts aux élèves des grandes écoles; toujours les avis et les vœux dont vous me saisirez seront pour mon administration des indications précieuses, pour ma part je m'engage, dans la limite de mes pouvoirs, à en tenir le plus large compte.

Messieurs, votre tâche est vaste et attrayante. Vous allez l'aborder avec cette foi qui anime, je le sais, quiconque a commencé de consacrer quelque peu de son activité et de son talent aux arts et aux métiers captivants du Cinéma. Vous y apporterez, avec le souci des intérêts collectifs auxquels vous vous êtres dévoués, la conscience de vos responsabilités, dont la grandeur se mesure à celle de votre puissance, de votre action.

Le film sonore et parlant attire à lui tous les écrivains, tous les dramaturges, tous les compositeurs, tous les virtuoses de la musique, tous les artistes dramatiques et lyriques depuis les plus illustres vedettes du boulevard jusqu'aux pensionnaires de la Comédie Française; et demain, j'en ai la certitude, tous les dessinateurs, tous les peintres, graveurs, architectes, qui déjà songent à rivaliser avec la nature pour fournir les plus beaux décors de vos tableaux, admirés non pas par quelques centaines ou quelques milliers, mais par des milliards, mais par des millions ou des dizaines de millions de spectateurs.

Je viens, Messieurs, de définir l'œuvre qui vous attend. Votre tâche est assez grande et assez belle pour que je n'aie pas à vous justifier du reproche d'inutilité que certains ont adressé au nouvel organisme dont j'inaugure les travaux. Il vous appartient d'apporter au Gouvernement une collaboration qui lui permettra de diriger la cinématographie française vers des fins plus nobles et plus hautes et la mettre dans le monde à la place qu'ont toujours occupé les producteurs de l'esprit français, la première. »

***

Puis M. Grunebaum-Ballin, secrétaire général du Conseil, en a expliqué les rouages et le fonctionnement. Il a rappelé qu'il était composé de cinq sections et que chaque membre pouvait, selon son libre choix, être inscrit dans trois sections différentes, la liste des membres des sections devant être ultérieurement publiée au *Journal Officiel*.

On procéda ensuite, ainsi que le prévoyait l'ordre du jour, à la nomination de trois vice-présidents du Conseil Supérieur. Le premier vice-président désigné fut M. Louis Lumière, inventeur du Cinéma, dont le nom fut salué d'acclamations unanimes. Furent également désignés à l'unanimité, M. Maringer, président de section au Conseil d'Etat et de M. de Jouvenel, sénateur, ancien ministre.

La séance a été levée à 11 h. 30.

Conseil Supérieur du Cinématographe

Arrêtés nommant les membres, des membres suppléants, le secrétaire général et le secrétaire général adjoint du Conseil Supérieur du Cinématographe.

MINISTERE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

Conseil supérieur du cinématographe

Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,

Sur la proposition du sous-secrétaire d'Etat des Beaux-Arts,

Vu le décret du 30 août 1931 instituant le conseil supérieur du cinématographe ;

Vu le décret du 17 novembre 1931 modifiant le décret du 30 août 1931,

Arrête :

Art. premier. — Sont nommés, pour trois ans, membres du conseil supérieur du cinématographe :

MM. de Jouvenel, sénateur, président du comité d'action artistique.

Chastenet, sénateur, rapporteur du budget des beaux-arts.

Breton, député, président du groupe du cinématographe.

Locquin, député, vice-président de la commission de l'enseignement et des beaux-arts, rapporteur du budget des beaux-arts.

Maringer, président de section au conseil d'Etat.

Boulloche, conseiller à la cour de cassation.

Cuvillier, conseiller maître à la cour des Comptes.

Maurice Donnay, membre de l'Académie française.

d'Arsonval, membre de l'académie des sciences.

Louis Lumière, membre de l'académie des sciences.

Funck-Brentano, membre de l'académie des sciences morales et politiques.

MM. Ch. Méré, représentant de la société des auteurs et compositeurs de musique.
Rageot, représentant de la société des gens de lettres.
Jean Bernard, représentant de la société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique.
Moignard, représentant de l'union fédérale des associations de compositeurs de musique.
Gabriel Timmory, représentant de la société des orateurs et conférenciers.
Toulout, représentant de l'union des artistes de langue française.
Heriat, représentant de l'union des artistes de langue française.
Cebron, représentant de la fédération du spectacle.
Gallié, représentant de la confédération des travailleurs intellectuels.
Natan, délégué de la section des producteurs.
Charles Gallo, délégué de la section des distributeurs, vice-président du conseil d'administration de *Comœdia*.
Marcel Vandal, délégué de la section des auteurs.
Edgard Costil, délégué de la section des directeurs des salles.
Charles Jourjon, délégué de la section des tireurs.
André Debrie, délégué de la section des constructeurs.
Adolphe Osso, délégué de la section des importateurs et exportateurs.
Léon Brezillon, président de la fédération internationale des directeurs de cinéma.
Raymond Lussiez, président du syndicat français des directeurs de théâtres cinématographiques.
Pierre Bonardi, président de la presse filmée, délégué des organisations cinématographiques.
Bigot, président du syndicat national des directeurs de cinéma.
Michel Coissac, président d'honneur de l'association des opérateurs de prises de vues.
Charles Burget, président de l'association des auteurs de films.
René Jeanne, secrétaire général de la confédération des sociétés d'auteurs et compositeurs dramatiques.
Auguste Bernier, représentant de la fédération nationale des journaux français.
Mario Sermet, représentant du comité général des associations de la presse.
Chataigner, représentant de la presse cinématographique.
Lefas, représentant de l'association des familles nombreuses.
Glay, représentant de la ligue de l'enseignement
Haffner, représentant de la ligue maritime et coloniale.
Auscher, représentant de l'union nationale des associations de tourisme.
Albert Thomas
Jacques Bousquet.
Brenier.
le docteur Commandon.
Albert Cornu.
Delac.
Focillon.
Fournier.
Gaumont.
Grunebaum-Ballin.
Abel Henry.
Henry Bonnet.
Jacques Ibert.
Jouhaux.
Lautier.
Lugne-Poe.
Pathé.
le chanoine Reymond.
Ribiere.
Vuillermoz.

Art. 2. — Le ministre de l'instruction publique et des beaux arts est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal Officiel*.

Fait à Paris, le 24 novembre 1931.

MARIO ROUSTAN.

⁂

Le sous secrétaire d'Etat aux beaux-arts.

Vu le décret du 30 août 1931 instituant le conseil supérieur du cinématographe ;

Vu le décret du 17 novembre 1931 modifiant le décret du 30 août 1931,

Arrête :

Article premier. — Sont nommés membres suppléants du conseil supérieur du cinématographe :

MM. A. Fougeret, vice-président de la fédération des directeurs de cinéma.
Roger Weil, délégué de la section des distributeurs.
Fauconnet.
Roger Richebe, délégué de la section des directeurs.
Harle, vice-président de l'association de la presse cinématographique.
Smitz, délégué des fabricants de pellicule vierge.
Georges Maurice, délégué de la section des tireurs.
Georges Imbert
A. Bruneau, directeur de l'association Ciné-Documents.
Jean Benoit-Lévy, secrétaire général du comité français de l'institut international du cinématographe éducatif.
René Clair, metteur en scène
Roger Bernheim.
de Gournay, administrateur délégué des établissements Ducretet.
Georges Cerf, administrateur délégué de Pathé-Baby.

Fait à Paris, le 24 novembre 1931.

MAURICE PETSCHE.

⁂

Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,

Sur la proposition du sous-secrétaire d'Etat des beaux-arts,

Vu le décret du 30 août 1931 instituant le conseil supérieur du cinématographe;

Vu le décret du 17 novembre 1931 modifiant le décret du 30 août 1931.

Arrête :

Art. 1er. — M. Grunebaum-Ballin, président du conseil de préfecture de la Seine, est nommé secrétaire général du conseil supérieur du cinématographe.

M. Léon Labbé, auditeur de 1re classe au conseil d'Etat, est nommé secrétaire général adjoint du conseil supérieur du cinématographe.

Art. 2 — Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Paris, le 18 novembre 1931.

MARIS ROUSTAN.

Arrêté ministériel réglant l'Administration intérieure du Conseil supérieur du Cinématographe.

Le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,

Sur la proposition du sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts,

Vu l'article 10 du décret du 30 août 1931,

Arrête :

TITRE Ier

Art. 1er. — Le Conseil supérieur du cinématographe est présidé par le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts ou, en son absence, par le sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, ou par le directeur général des Beaux-Arts. Lorsque le président du Conseil des ministres assiste à la séance du Conseil supérieur, il a de droit la présidence de l'assemblée.

Le Conseil supérieur élit parmi ses membres trois vice-présidents. La durée de leurs fonctions est d'un an. Ils sont rééligibles.

Art. 2. — Le Conseil supérieur du cinématographe se réunit sur la convocation du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts au moins une fois tous les six mois.

Art. 3. — Le Conseil supérieur ne peut discuter au cours de chacune de ses sessions que les questions inscrites à l'ordre du jour et préalablement étudiées par une de ses sections.

Art. 4. — Les textes et rapports établis par une section du Conseil supérieur et concernant l'une des questions inscrites à l'ordre du jour de ce conseil, sont distribuées au moins quarante-huit heures avant l'ouverture de la première séance de chaque session.

Art. 5. — Les vœux doivent être déposés au secrétariat du Conseil avant la première séance de chaque session. Exceptionnellement, le Conseil peut décider la discussion immédiate d'un vœu déposé en séance à la majorité des deux tiers des voix, à moins que le renvoi à une séance suivante ne soit demandé par le président ou l'un des ministres représentés.

Art. 6. — Il est procédé au vote soit à mains levées, soit au scrutin secret.

Il est toujours voté à mains levées sur les demandes de questions préalables, sur l'ordre du jour, sur les demandes de rappel au règlement, de priorité, de renvoi de clôture de la discussion.

En matière d'élections, le scrutin est secret, sauf si tous les membres présents acceptent que le scrutin ait lieu à mains levées.

En toutes autres matières, le vote a lieu à mains levées, à moins que l'un des membres du Conseil ne demande qu'il soit procédé au scrutin secret.

Art. 7. — Les rapports sont établis par des rapporteurs respectivement choisis soit parmi les membres du Conseil, soit parmi les fonctionnaires mis à cet effet à la disposition du Conseil par le ministre.

Les rapporteurs qui ne sont pas membres du conseil supérieur ont voix délibérative dans les affaires dont ils ont établi le rapport.

Art. 8. — Un arrêté rendu par le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, sur la proposition du sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, fixe avant le 15 janvier de chaque année la répartition entre les diverses sections des membres du conseil supérieur.

Art. 9. — Les membres titulaires du conseil supérieur du cinéma peuvent, en cas d'absence ou d'empêchement, être représentés aux séances par des membres suppléants agréés par le sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, sur la proposition des administrations publiques, associations ou organisations professionnelles qui ont été appelées à faire des propositions pour la désignation des membres titulaires.

TITRE II

Art. 10. — Chacune des cinq sections du conseil supérieur élit annuellement deux vice-présidents parmi ses membres

Art. 11. — Les sections délibèrent sur les questions de leur compétence qui doivent être soumises au conseil supérieur :

1re *section.* — Questions administratives, juridiques, financières, fiscales et douanières.

2e *section.* — Question d'ordre scientifique, industriel et commercial.

3e *section.* — Questions relatives au cinéma éducatif.

4e *section.* — Question relatives à l'utilisation de la cinématographie pour le développement de la culture générale.

5e *section.* — Questions relatives au contrôle et au classement des films.

Les sections peuvent, sur renvoi du ministre ou du conseil supérieur, statuer définitivement sur les questions de leur compétence.

Les sections sont autorisées à émettre des vœux sur la proposition d'un de leurs membres ; toutefois le ministre peut toujours décider le renvoi des vœux ainsi émis pour examen et adoption définitive au conseil supérieur.

TITRE III

Art. 12. — Si une question renvoyée par le ministre ou le conseil supérieur intéresse plusieurs sections, celles-ci peuvent se réunir pour en poursuivre l'étude.

Les sections réunies sont présidées par le plus âgé des présidents de l'une des sections.

TITRE IV

SECRÉTARIAT

Art. 13. — Le secrétariat du conseil supérieur du cinématographe assure le fonctionnement du conseil et des sections. Il veille notamment à la tenue et à la garde des procès-verbaux des séances du conseil et des sections.

Art. 14. — Le secrétariat du conseil supérieur est placé sous la direction d'un membre du conseil supérieur du cinématographe, portant le titre de secrétaire général, désigné par le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, sur proposition du sous-secrétaire d'Etat et des Beaux-Arts.

Un secrétaire général adjoint sera désigné dans les mêmes conditions.

Art. 15. — Le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts sera chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal Officiel*.

MARIO ROUSTAN.

Comité de Direction

Réunion du 12 Décembre 1931

La séance est présidée par M. Delac.

Taxes fiscales en Belgique. — M. Souhami, administrateur-directeur de la Société des Films Paramount, est entendu. Il expose que le gouvernement belge a décidé de frapper d'une taxe de 15 % le produit des films étrangers exploités en Belgique, sur la part revenant aux propriétaires de ces films (moyenne 60 %) sous prétexte que les filiales ou les locataires belges n'accusent pas de bénéfices suffisants et de ce fait échappent à la taxation sur les bénéfices. M. Souhami fait remarquer qu'il s'agit, en l'occurrence, autant des films américains que des films français ou allemands ; il demande à la Chambre Syndicale d'intervenir pour faire cesser une telle taxation qui lui paraît abusive, attendu que les 60 % (part du propriétaire) représentent le prix de revient des copies de films exploités en Belgique et la part du négatif pour ce pays.

M. Delac fait quelques réserves sur l'opportunité d'une intervention d'une Chambre Syndicale Française dans la fiscalité belge. Néanmoins, l'affaire sera étudiée dans le fond et, après enquête, une délégation de la Chambre Syndicale sera envoyée à Bruxelles pour s'efforcer de régler cette question.

Situation financière de la Chambre Syndicale. — On entend le rapport de M. Debrie, trésorier, sur la situation financière de la Chambre Syndicale et les divers moyens de l'améliorer (taxation sur le chiffre d'affaires, sur le nombre d'ouvriers employés par entreprise, sur les signes extérieurs) M. Keim est opposé à la taxation sur les signes extérieurs ; il demande que les statuts soient révisés en ce qui concerne les moyens financiers dont on veut disposer. Mais comme il y a urgence, M. Debrie est autorisé à prendre toutes mesures qui s'imposent pour équilibrer le budget en cours de la Chambre Syndicale.

Affaire Vitner. — M. Paul Kastor lit le rapport dont il avait été chargé sur cette affaire. Ce rapport sera transmis accompagné d'une lettre de la Chambre Syndicale et d'une autre lettre de M. Chataigner, président de l'A. P. P. C. au directeur de la *Lichtbild Buhne*, journal allemand auquel est attaché M. Vitner.

Conseil Supérieur du Cinéma. — Il est envisagé d'intervenir pour faire installer le Conseil Supérieur du Cinéma dans les nouveaux locaux de la Chambre Syndicale, lorsque ceux-ci seront aménagés.

Vœu de la Section de la Presse. — Le Comité est saisi d'un vœu de la Section de la Presse contre toute reprise de publicité dans le Bulletin Officiel de la Chambre Syndicale et dans tout autre organe syndical. Ce vœu est enregistré, sous les réserves d'usage.

Protestetion contre la licence des mœurs dans les films. — On enregistre également une protestation de M. Lussiez contre les tendances licencieuses marquées depuis quelque temps dans les films. Le Comité attirera l'attention de la section des producteurs sur ce point.

Révision du contrat-type pour la location des films. — En raison de la situation nouvelle créée par le film parlant et sonore et des difficultés de l'application du minimum, il est entendu que la révision du contrat-type pour la location des films s'impose.